Accord de l'adjectif

L'adjectif est le noyau du groupe adjectival (GAdj). Dans le GAdj, seul l'adjectif est un receveur d'accord ; l'adverbe qui le précède parfois ne s'accorde pas.

↓ (fém. plur.)
Elle a reçu de [*fort* joli**es**] **fleurs**.

> Dans le GAdj entre crochets, le mot *jolies* est un adjectif et s'accorde avec le nom *fleurs*. Le mot *fort* est un adverbe et non un adjectif ; on le reconnaît parce qu'il pourrait être remplacé par un autre adverbe comme *très*.

(masc. plur.) ↓
Les **enfants** semblent [*vraiment* impressionné**s**].

> Dans le GAdj entre crochets, le mot *impressionnés* est un adjectif (ou un participe adjectif, puisqu'il provient d'un verbe) et s'accorde avec le nom *enfants*. Le mot *vraiment* est un adverbe et non un adjectif ; on le reconnaît parce qu'il pourrait être remplacé par un autre adverbe comme *très.*

LA RÈGLE D'ACCORD DE L'ADJECTIF

L'adjectif (ou le participe adjectif) s'accorde avec le nom ou le pronom dont il est le complément ou l'attribut : *il en reçoit le genre et le nombre.*

Voici des exemples où l'adjectif à accorder est dans un GN.

- L'adjectif noyau du GAdj complément du nom ou complément du pronom reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom dont il est le complément.

↓ (fém. plur.) ↓
Elle a trouvé un vase pour ses très joli**es fleurs** exotique**s**.

> Les adjectifs *jolies* et *exotiques* reçoivent le genre et le nombre du nom *fleurs*, dont ils sont les compléments.

↓ (fém. sing.)
Étonné**e**, **elle** a versé quelques larmes de joie.

> L'adjectif *étonnée* reçoit le genre et le nombre du pronom *elle*, dont il est le complément.

Voici des exemples où l'adjectif à accorder est dans un GV.

- L'adjectif noyau du GAdj attribut du sujet reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN sujet.

(masc. plur.) ↓
Les **enfants** semblent vraiment impressionné**s**.

> L'adjectif *impressionnés* reçoit le genre et le nombre du nom *enfants*, qui est le noyau du GN sujet *les enfants.*

suite →

- L'adjectif noyau du GAdj attribut du complément direct du verbe reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN complément direct (CD) du verbe.

(fém. plur.) ↓ (fém. plur.) ↓
Elle trouve ses **fleurs** magnifiqu**es**. Elle **les** trouve magnifiqu**es**.

> Dans la première phrase, l'adjectif *magnifiques* reçoit le genre et le nombre du nom *fleurs*, qui est le noyau du GN *ses fleurs* ayant la fonction de CD de *trouve* ; dans la seconde phrase, il reçoit le genre et le nombre du pronom CD *les*.

Accord du déterminant

Le déterminant est le mot obligatoire devant le nom dans le groupe nominal (GN).

> **Cette** excellente chanteuse cherche **différentes** façons d'interpréter **sa** chanson.

Certains déterminants ont une forme qui varie : ils sont variables.

> **Cet** excellent comédien cherche **différents** moyens d'interpréter **son** monologue.

D'autres ont une forme qui ne varie pas : ils sont invariables.

> **Chaque** jour, elle cherche **plusieurs** façons d'interpréter ses chansons ; les **quatre** interprétations qu'elle a trouvées aujourd'hui sont originales.

LA RÈGLE D'ACCORD DU DÉTERMINANT

Le déterminant dont la forme varie s'accorde avec le nom qu'il précède : *il en reçoit le genre et le nombre,* selon sa façon de varier.

↓ (fém. sing.) ↓ (fém. plur.) ↓ (fém. sing.)
Cette excellente <u>chanteuse</u> cherche **différentes** <u>façons</u> d'interpréter **sa** <u>chanson</u>.

↓ (masc. plur.) ↓ (masc. plur.) ↓ (fém. plur.)
Ces excellents <u>chanteurs</u> cherchent **différents** <u>moyens</u> d'interpréter **leurs** <u>chansons</u>.

Rappel : Habituellement, on emploie les déterminants *ma, ta* et *sa* devant un nom féminin singulier, sauf si le déterminant est suivi d'un mot commençant par une **voyelle** ; on emploie alors *mon, ton* et *son*.

ma meilleure <u>amie</u> (fém. sing.)	*mais*	**mon** <u>**a**mie</u> (fém. sing.)
ta <u>sœur</u>		**ton a**imable <u>sœur</u>

Attention ! Le genre de certains noms, notamment de ceux qui commencent par une voyelle à l'oral, est difficile à déterminer ; lorsqu'on doute du genre d'un nom au moment d'accorder le déterminant, on devrait consulter un dictionnaire.

> **un** acrostiche, **un** astérisque, **un** exergue, **un** exode, **un** horaire, **un** haltère, **un** pétale
>
> **une** anagramme, **une** apostrophe, **une** équerre, **une** espèce, **une** idée, **une** opinion

Accord du participe passé d'un verbe pronominal

LE VERBE PRONOMINAL

Un verbe pronominal est un verbe qui comprend un pronom réfléchi, c'est-à-dire un pronom personnel conjoint (*me/m', te/t', se/s', nous, vous*) de la même personne et du même nombre que le sujet.

Je me promène dans le parc. (verbe *se promener*)

> Les pronoms *je* et *me* sont de la même personne (1re pers.) et du même nombre (sing.).

Elle se lèvera tôt demain. (verbe *se lever*)

> Les pronoms *elle* et *se* sont de la même personne (3e pers.) et du même nombre (sing.).

C'est ici qu'**ils se** sont rencontrés. (verbe *se rencontrer*)

> Les pronoms *ils* et *se* sont de la même personne (3e pers.) et du même nombre (plur.).

Lorsqu'ils sont conjugués à des temps composés, les verbes pronominaux se construisent toujours avec l'auxiliaire *être*.

Je me **suis** promené dans le parc.

Elle s'**est** levée tôt ce matin.

Ils se **sont** plu dès qu'ils se **sont** vus.

LE VERBE ESSENTIELLEMENT PRONOMINAL ET LE VERBE OCCASIONNELLEMENT PRONOMINAL

Un verbe **essentiellement pronominal** est un verbe qui s'emploie uniquement à la forme pronominale. Les verbes *s'évanouir* et *s'avérer* font partie de cette catégorie, puisqu'on ne trouve pas les verbes **évanouir* et **avérer*.

Un verbe **occasionnellement pronominal** est un verbe qui peut être employé à la forme pronominale, mais aussi dans des constructions non pronominales. Par exemple, les verbes *se parler* et *se plaire* (***vous vous*** *parlez,* ***ils se*** *plaisent*) peuvent aussi s'employer dans une construction non pronominale (***vous*** *me parlez,* ***ils*** *leur plaisent*).

Certains verbes n'ont pas le même sens lorsqu'ils ont une forme pronominale et lorsqu'ils ont une forme non pronominale.

Elle **s'est aperçue** de son erreur.	(*se rendre compte de qqch.*)
Elle **a aperçu** un éclair dans le ciel.	(*voir rapidement qqch.*)

suite →

LA RÈGLE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE PRONOMINAL

Il existe au moins **deux stratégies** pour accorder le participe passé d'un verbe pronominal : la première stratégie que nous présentons demande de savoir distinguer les verbes essentiellement pronominaux et les verbes occasionnellement pronominaux ; la seconde ne s'appuie pas sur cette distinction. Pour accorder le participe passé d'un verbe pronominal, on peut recourir à l'une ou l'autre de ces deux stratégies.

Stratégie 1 (L'accord du participe passé d'un verbe pronominal)

Il faut d'abord déterminer si le verbe est essentiellement ou occasionnellement pronominal, puis appliquer la règle suivante :

- le participe passé d'un verbe **essentiellement pronominal** s'accorde avec le sujet (sauf si le verbe a un CD, voir la règle ci-dessous) : *il reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN sujet*.

  (fém. sing.) ↓
  Ma petite **cousine** s'est évanoui**e** en apercevant son idole.

  > Le participe passé *évanouie* reçoit le genre et le nombre du nom *cousine*, qui est le noyau du GN sujet *ma petite cousine*.

  (masc. plur.) ↓
  En le voyant, les **professeurs** se sont aussitôt souvenu**s** de lui.

  > Le participe passé *souvenus* reçoit le genre et le nombre du nom *professeurs*, qui est le noyau du GN sujet *les professeurs*.

- le participe passé d'un verbe **occasionnellement pronominal** s'accorde avec le complément direct (CD) du verbe si ce CD le précède : *il reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom (ex. :* le, la, les, que*) noyau du CD qui le précède*.

  (masc. plur.) ↓
  Marc et *Monica* **se** sont vu**s** à plusieurs reprises depuis la fête organisée chez Carlos.

  > Le participe passé *vus* reçoit le genre et le nombre du CD qui le précède : le pronom *se,* ayant pour antécédent *Marc et Monica* (VOIR **QQN** : QUI ? *se* [*Marc et Monica*]).

  (fém. plur.) ↓
  Les *paroles* **qu'**ils se sont dit**es** étaient blessantes.

  > Le participe passé *dites* reçoit le genre et le nombre du CD qui le précède : le pronom *qu',* ayant pour antécédent *paroles* (DIRE **QQCH.** : QUOI ? *qu'* [*les paroles*]).

  Si le CD est placé après le verbe ou s'il n'y en a pas, la forme du participe passé ne varie pas (sa forme est celle du masculin singulier).

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

suite →

Nous nous sommes **parlé** pendant des heures.

> Le verbe *se parler* n'a pas de CD (il a seulement un complément indirect : le pronom réfléchi *nous*). La forme du participe passé *parlé* ne varie donc pas.

Stratégie 2 (L'accord du participe passé d'un verbe pronominal)

Il faut d'abord vérifier si le verbe pronominal est accompagné d'un complément direct (CD) du verbe :

- si **oui**, le participe passé s'accorde avec le CD si ce CD le précède : *il reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom (ex. :* le, la, les, que*) noyau du CD qui le précède*.

(fém. plur.) ↓
Ils se sont **donné** les *surprises* **qu'**ils se sont achetée**s** en vacances.

> Le participe passé *donné* ne s'accorde pas, puisque le CD est placé après le verbe (SE DONNER **QQCH.** : QUOI ? *les surprises*).

> Le participe passé *achetées* reçoit le genre et le nombre du CD qui le précède : le pronom *qu'*, ayant pour antécédent *surprises* (S'ACHETER **QQCH.** : QUOI ? *qu'* [*les surprises*]).

- si **non**, le participe passé s'accorde en général avec le sujet : *il reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN sujet.*

(fém. plur.) ↓
Elles se sont bien entendu**es** tout au long du voyage.

> Puisqu'il n'y a pas de CD, le participe passé *entendues* reçoit le genre et le nombre du pronom *elles*, qui est le sujet.

Attention ! Il y a un contexte où le participe passé qui n'est pas accompagné d'un CD ne s'accorde pas avec le sujet : quand le pronom réfléchi a la fonction de complément indirect du verbe (CI).

Elles se sont **parlé** et se sont **menti**.

> Le participe passé des verbes *se parler* et *se mentir* ne s'accorde pas, puisque : 1) ils n'ont pas de CD (~~SE PARLER QQCH. / QQN~~ ; ~~SE MENTIR QQCH. / QQN~~) ; 2) le pronom réfléchi (*se*) est CI et est l'équivalent de À QQN / À QQCH. (PARLER / MENTIR **À QQN** : À QUI ? (*à*) *se* ou *à elles-mêmes*).

Note. – Peu de verbes pronominaux comprennent un pronom réfléchi ayant la fonction de CI ; il s'agit essentiellement des verbes *se mentir, se nuire, se parler, se plaire (se déplaire, se complaire), se rire, se sourire, se succéder*.

Attention ! Les verbes *s'écrier* et *s'exclamer* s'accordent toujours avec le sujet, même s'ils ont pour CD un discours rapporté direct ou indirect.

(fém. sing) ↓ (fém. sing) ↓
Elle s'est **exclamée** qu'on la dérangeait. **Elle** s'est **écriée** : « Silence ! »

Accord du participe passé employé avec *avoir*

Avant d'aborder la règle d'accord du participe passé employé avec *avoir*, il faut savoir reconnaître cet emploi du participe passé et savoir identifier un complément direct du verbe.

SAVOIR RECONNAÎTRE UN PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC *AVOIR*

Le participe passé est la forme que prend le verbe à un temps composé, après l'auxiliaire *avoir* ou *être*. Il est formé par le radical du verbe et, généralement, par une terminaison en *-é, -i, -is, -it, -u*. Par exemple, le participe passé du verbe *décevoir* est *déçu* ; celui du verbe *être* est *été*.

Dans la première phrase ci-dessous, le participe passé *déçu* est employé avec *avoir* ; dans les deux autres, il est employé avec *être*.

Je ne crois pas qu'il ait **déçu** ses partisans.
> *ait* : *avoir* au subjonctif

Je crois qu'il a été **déçu** par son résultat.
> *a été* : *être* au passé composé (verbe passif)

Je sais qu'il est **déçu** par son résultat.
> *est* : *être* au présent (verbe passif)

L'auxiliaire *avoir* et le participe passé ne sont pas toujours placés l'un à côté de l'autre :

Il a **travaillé** beaucoup.
Il a beaucoup trop **travaillé**.

LA RÈGLE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC *AVOIR*

Le participe passé employé avec *avoir* s'accorde avec le complément direct (CD) du verbe si ce CD le précède : *il reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom (ex. :* le, la, les, que*) noyau du CD qui le précède*.

(masc. plur.) ↓
Voici les photographies de deux *garçons* **que** j'ai beaucoup aimé**s**.

> Le participe passé *aimés* reçoit le genre et le nombre du CD qui le précède : le pronom *que,* ayant pour antécédent *garçons* (AIMER **QQN** : QUI ? *que* [*deux garçons*]).

(fém. sing.) ↓
Je te dirai **laquelle** des *histoires* j'ai préféré**e**.

> Le participe passé *préférée* reçoit le genre et le nombre du CD qui le précède : le pronom *laquelle,* ayant pour antécédent *histoires* (PRÉFÉRER **QQCH.** : QUOI ? *laquelle* [*l'histoire*]).

suite →

(fém. plur.) ↓
Ces deux *chemises*, je **les** ai confectionné**es** moi-même.

(fém. plur.) ↓
Je **les** ai confectionné**es** moi-même, ces deux *chemises*.

> Le participe passé *confectionnées* reçoit le genre et le nombre du CD qui le précède : le pronom *les,* ayant pour antécédent *chemises* (CONFECTIONNER **QQCH.** : QUOI ? *les* [*ces deux chemises*]).

Étant donné la règle, le participe passé employé avec *avoir* **ne s'accorde pas** dans les deux contextes suivants :

- le CD est placé après le verbe ;

  J'ai **confectionné** moi-même **ces deux chemises**.

- le verbe n'a pas de CD.

  Je vous ai **parlé** de ceux que j'aime.

Accord du participe passé employé avec *être*

Avant d'aborder la règle d'accord du participe passé employé avec *être*, il faut savoir identifier un sujet.

LA RÈGLE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC *ÊTRE*

Le participe passé employé avec *être* s'accorde avec le sujet : *il reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN sujet.*

(fém. sing.) ↓
Elle est né**e** en octobre, comme moi.

> Le participe passé *née* reçoit le genre et le nombre du pronom *elle*, qui est le sujet.

(masc. plur.) ↓
Les **parents** d'Émilie sont rentré**s** de voyage hier.

> Le participe passé *rentrés* reçoit le genre et le nombre du nom *parents*, qui est le noyau du GN sujet *les parents d'Émilie*.

(fém. sing.) ↓
La jeune **Émilie**, qui sautait de joie en voyant ses parents, n'a pas été déçu**e** de leur retour.

> Le participe passé *déçue* reçoit le genre et le nombre du nom *Émilie*, qui est le noyau du GN sujet *la jeune **Émilie**, qui sautait de joie en voyant ses parents*.

Attention ! Quand le participe passé est employé avec l'auxiliaire *être*, il peut s'agir du participe passé d'un verbe pronominal, dont l'accord ne se fait pas toujours avec le sujet (voir l'article *Accord du participe passé d'un verbe pronominal*).

Accord du participe passé employé seul

LE PARTICIPE PASSÉ DIT « EMPLOYÉ SEUL »

On appelle *participe passé « employé seul »* le participe passé qui n'est précédé ni de l'auxiliaire *avoir* ni de l'auxiliaire *être*. En fait, il est utilisé dans les mêmes contextes que l'adjectif. On l'appelle même « participe adjectif », parfois simplement « adjectif ». Sa règle d'accord est la même que celle de l'adjectif.

LA RÈGLE D'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SEUL

Le participe passé employé seul (c'est-à-dire sans *avoir* ni *être*) s'accorde avec le nom ou le pronom dont il est le complément ou l'attribut : *il en reçoit le genre et le nombre.*

Voici des exemples où le participe passé employé seul est dans un GN.

- Le participe passé complément du nom ou complément du pronom reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom dont il est le complément.

  (masc. plur.) ↓ (masc. plur.) ↓
  La majorité des **artistes** invité**s** au gala ont apprécié le spectacle, mais **certains** venu**s** spécialement pour entendre cette jeune chanteuse ont été très déçus.

  > Le participe passé *invités* reçoit le genre et le nombre du nom *artistes*, dont il est le complément.

  > Le participe passé *venus* reçoit le genre et le nombre du pronom *certains*, dont il est le complément.

  Attention ! Le complément du nom ou du pronom peut aussi être détaché en début ou en fin de phrase.

  ↓ (fém. sing.)
  Reprise par une foule d'artistes, cette **chanson** a fait le tour du monde.

  (masc. plur.) ↓
  Ils se sont endormis aussitôt, *épuisés par leur journée de baignade et de jeux*.

Voici des exemples où le participe passé employé seul est dans un GV.

- Le participe passé attribut du sujet reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN sujet.

  (masc. plur.) ↓
  Les **enfants** semblent vraiment impressionné**s**.

  > Le participe passé *impressionnés* reçoit le genre et le nombre du nom *enfants*, qui est le noyau du GN sujet *les enfants.*

suite →

- Le participe passé attribut du complément direct du verbe reçoit le genre et le nombre du nom ou du pronom noyau du GN complément direct (CD) du verbe.

  (masc. plur.) ↓ (masc. plur.) ↓
  Elle trouve ses **enfants** agité**s** aujourd'hui. Elle **les** trouve agité**s** aujourd'hui.

  > Dans la première phrase, le participe passé *agités* reçoit le genre et le nombre du nom *enfants*, qui est le noyau du GN *ses enfants* ayant la fonction de CD de *trouve* ; dans la seconde phrase, il reçoit son genre et son nombre du pronom CD *les*.

Accord du verbe

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU VERBE

Rappel de deux caractéristiques liées à la forme du verbe :

- le verbe (ou l'auxiliaire du verbe à un temps composé) varie en temps, en nombre et en personne, mais seules les marques de personne et de nombre (1re, 2e ou 3e pers. du sing. et du plur.) dépendent de l'accord du verbe avec son sujet ;

  il **chante**, il **chantait**, ils **chantaient**, nous **chantons**
  il **a** chanté, il **avait** chanté, ils **avaient** chanté, nous **avons** chanté

- les marques de pluriel du verbe sont différentes de celles des noms et des adjectifs.

  nous chant**ons**, vous chant**ez**, ils chant**ent**
  Les jeune**s** garçon**s** les regard**ent** *et non* ~~les regardes~~.

LA RÈGLE D'ACCORD DU VERBE

Le verbe s'accorde avec le sujet : *il reçoit les marques de la personne et du nombre du nom ou du pronom (ex. :* on, il, ils, ceux-ci, qui*) noyau du GN sujet*.

(3e pers. plur.) ↓
Plusieurs **acteurs** de la troupe jou**ent** la pièce *La cantatrice chauve*, de Ionesco.

> Le verbe *jouent* reçoit la personne et le nombre du nom *acteurs*, qui est le noyau du GN sujet *plusieurs acteurs de la troupe*.

(3e pers. sing.) ↓
La **troupe** de théâtre du cégep jou**e** la pièce *La cantatrice chauve*, de Ionesco.

> Le verbe *joue* reçoit la personne et le nombre du nom *troupe*, qui est le noyau du GN sujet *la troupe de théâtre du cégep*.

Attention ! Lorsque le GN sujet est formé d'un déterminant et d'un nom collectif au **singulier**, le verbe reçoit la 3e personne du **singulier**.

(3e pers. sing.)
La **troupe**
Le **groupe**
Tout le **monde**
La **majorité**
} **est** là *et non* ~~sont~~ là.

Le sujet ne se réalise pas toujours sous la forme d'un GN ; on peut trouver, en fonction de sujet, un groupe verbal dont le noyau est à l'infinitif (GVinf) ou encore une subordonnée complétive commençant par *que*. Dans ces contextes, le sujet peut être remplacé par le pronom *cela* et le verbe reçoit la 3e personne du singulier.

(3e pers. sing.) *Cela* ↓
Apprendre par cœur toutes les répliques d'une pièce **est** vraiment difficile.

(3e pers. sing.) *Cela* ↓
Que les acteurs de théâtre récitent par cœur leurs répliques m'impressionn**e** beaucoup.

Le sujet peut être constitué de plusieurs GN ou pronoms juxtaposés ou coordonnés. Le verbe est alors au pluriel.

(1re plur.)
Mégane et **moi**
Mégane, toi et **moi**
Mégane et **nous**
} jou**ons** dans la troupe de théâtre du cégep.

> Présence de la 1re pers. (*moi* ou *nous*) : sujet remplaçable par *nous.*

(2e plur.)
Mégane, Kim et **toi**
Mégane et **vous**
} jou**ez** dans la troupe de théâtre du cégep.

> Présence de la 2e pers. (*toi* ou *vous*) et absence de la 1re pers. : sujet remplaçable par *vous.*

(3e plur.)
Mégane et Kim jou**ent** dans la troupe de théâtre du cégep.

> Absence de la 1re et de la 2e pers. : sujet remplaçable par *ils / elles.*

LES MOTS ÉCRANS

Le mot noyau du GN sujet, qui donne son accord au verbe, n'est pas toujours placé immédiatement devant le verbe. En effet, des mots peuvent faire *écran* entre le verbe et le nom ou le pronom noyau du GN sujet.

(1re sing.) ↓
Je *vous* chanter**ai** une chanson.

(3e plur.) ↓
Des **auteurs** *de chansons africains exprimant leur opinion politique* serai**ent** censurés.

(3e sing.) ↓
On *les* censur**e** parce que leur opinion dérange.

(3e sing.) ↓
La **chanson**, *depuis l'époque des trouvères*, constitu**e** un moyen d'expression à large diffusion.

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

LES SUJETS INVERSÉS

Le sujet n'est pas toujours placé devant le verbe ; dans certains cas, il est placé après le verbe ou après l'auxiliaire, voire après tout le groupe verbal.

Quand postera**s-tu** cette lettre ?
Quand a**s-tu** posté cette lettre ?
La pièce que termin**ent les élèves** sera jouée à la fin de l'année.

Adjectif (classe de mots) et groupe adjectival (GAdj)

Certains mots sont facilement identifiés comme appartenant à la classe de l'adjectif, par exemple *beau / belle, gentil / gentille, bleu / bleue, maladroit / maladroite*, etc.

> Les **belles** fleurs exotiques qu'elle a reçues en cadeau étaient **bleues** et sentaient bon.

D'autres mots, soit parce qu'ils appartiennent à plus d'une classe de mots (ex : *bon*), soit parce qu'ils sont employés moins fréquemment (ex. : *exotique*), soit à cause de la place qu'ils occupent dans une phrase, peuvent faire douter quant à la classe à laquelle ils appartiennent. Dans ces cas, on peut vérifier si le mot peut être remplacé par un adjectif « facilement identifiable » comme *beau / belle, bleu / bleue*.

> Les belles fleurs **exotiques** qu'elle a reçues en cadeau étaient bleues et sentaient *bon*.
>
> > Dans la phrase ci-dessus, le mot *exotiques* est un adjectif : il peut être remplacé par un autre adjectif (ex. : *bleues*). Cependant, le mot *bon* n'est pas un adjectif : il ne peut pas être remplacé par un autre adjectif (ici, le mot *bon* est un adverbe : il est invariable).

On ne peut pas dresser une liste des adjectifs, car ils sont en nombre illimité.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'ADJECTIF

Du point de vue du sens, l'adjectif permet de caractériser un nom ou un pronom en le qualifiant (ex. : *un événement **heureux**, **malheureux***) ou en le classifiant (ex. : *un événement **national**, **international**, **public***). On distingue généralement les **adjectifs qualifiants** et les **adjectifs classifiants** en ajoutant l'adverbe *très* devant l'adjectif : seul l'adjectif qualifiant peut être modifié par cet adverbe (ex. : *un événement **très heureux***, mais *un événement ~~très national~~*).

L'adjectif est un mot qui varie en genre et en nombre selon le nom ou le pronom avec lequel il est en relation (ex. : *un événement **public** ; une opinion **publique***) ; c'est un *receveur d'accord* (voir l'article *Accord de l'adjectif*).

L'adjectif est parfois issu d'un verbe, on peut alors l'appeler participe adjectif (ex. : *un événement **surprenant**, une foule **surprise***, issus du verbe *surprendre*).

L'adjectif qualifiant est susceptible d'être accompagné de mots qui dépendent de lui.

> Elle a reçu de *fort **jolies*** fleurs.
>
> > L'adjectif *jolies* est accompagné du mot *fort*. Dans cette phrase, *fort* est un adverbe (mot invariable) qui dépend de l'adjectif. Contrairement à l'adjectif, l'adverbe peut être supprimé dans le GAdj (*Elle a reçu de **jolies** fleurs.*) et il ne pourrait pas être employé seul avec le nom (*~~Elle a reçu de **fort**(es) fleurs.~~*)

suite →

GROUPE ADJECTIVAL (GAdj)

L'adjectif et, s'il y a lieu, le mot ou les mots qui dépendent de lui forment ce qu'on appelle un groupe adjectival (GAdj). L'adjectif est le noyau de ce groupe.

Elle était [très **fière** de ses fleurs] ; ce sont de [si **belles**] orchidées [**bleues**].

Les constructions du GAdj

Dans le GAdj, en plus de l'adjectif, on peut trouver :

- un adverbe ayant la fonction de **modificateur de l'adjectif** : il se place devant l'adjectif ;

  Elle est [**très** *fière*] ; ses fleurs sont [**si** *belles*].

- un groupe prépositionnel (GPrép) ou une subordonnée complétive ayant la fonction de **complément de l'adjectif** ; ils se placent après l'adjectif.

  Elle est [*fière* **de ses fleurs**].
  Elle est [*fière* **qu'on lui ait offert des fleurs**].

  Remarque. – Quand le GAdj est placé après un verbe attributif comme *être*, le complément de l'adjectif peut être remplacé par le pronom *en* (parfois par *y*) placé devant le verbe.

  Elle **en** est *fière*.

Attention ! Il n'y a que les **adjectifs qualifiants** qui peuvent être accompagnés d'un modificateur ou d'un complément.

Les fonctions du GAdj

Voici les principales fonctions du GAdj :

- complément du nom ;

  Elle a trouvé un vase pour ses [**très jolies**] fleurs [**exotiques**].
  Ma sœur, [**étonnée**], a versé quelques larmes de joie.

  > Dans la seconde phrase, le complément du nom est détaché à l'aide de virgules : il pourrait aussi être employé en début de phrase.

- complément du pronom ;

  [**Étonnée**], elle a versé quelques larmes de joie.

  > Le complément du pronom est généralement détaché à l'aide de la virgule : il est souvent placé en début de phrase, notamment quand le pronom dont il est le complément est un pronom personnel ayant la fonction de sujet (comme *elle*).

suite →

- attribut du sujet ;

  Ses orchidées étaient [**bleues**].

- attribut du complément direct du verbe.

  Elle trouve ses fleurs [**magnifiques**].

Adverbe (classe de mots) et groupe adverbial (GAdv)

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'ADVERBE

Du point de vue du sens, l'adverbe exprime de multiples valeurs comme le lieu, le temps, la manière, l'intensité (ex. : *ici, là ; maintenant, demain ; lentement, vite ; extrêmement, moins ;* etc.).

L'adverbe est un mot invariable : il ne prend jamais la marque du féminin ni du pluriel, sauf quelques exceptions, notamment l'adverbe *tout* dans un contexte bien précis.

Contexte où l'adverbe *tout* varie :

Devant un **adjectif féminin qui commence par une consonne** ou par un *h* aspiré, l'adverbe *tout* se met au féminin et prend le même nombre que l'adjectif.

Elle est **tout** essoufflée, mais **toute c**ontente d'être arrivée à l'heure.
Elles sont **tout** essoufflées, mais **toutes c**ontentes d'être arrivées à l'heure.
Ils sont **tout** essoufflés, mais **tout** contents d'être arrivés à l'heure.

Certains adverbes entrent dans la formation de mots complexes appartenant à une autre classe de mots, notamment à la classe des déterminants.

Beaucoup de personnes ont assisté à la première du film.

> L'adverbe *beaucoup* sert à former le déterminant de forme complexe *beaucoup de*, obligatoire devant le nom *personnes*.

Certains adverbes sont susceptibles d'être accompagnés de mots qui dépendent d'eux alors que d'autres s'emploient seuls, par exemple les adverbes qui ont la fonction de **coordonnant** (voir l'article *Coordination et juxtaposition*).

Elles ont couru *très* ***rapidement***.

> L'adverbe *rapidement* est accompagné d'un autre adverbe qui dépend de lui (*très*).

Elles achèteront leur billet de cinéma, **puis** elles iront manger au restaurant.

> L'adverbe *puis* sert à coordonner deux phrases. Aucun mot ne dépend de lui.

GROUPE ADVERBIAL (GAdv)

L'adverbe et, s'il y a lieu, le mot ou les mots qui dépendent de lui forment ce qu'on appelle un groupe adverbial (GAdv). L'adverbe est le noyau de ce groupe.

Elles ont couru [très **rapidement**].

La construction du GAdv

Dans le GAdv, en plus de l'adverbe noyau, on peut trouver un autre adverbe ayant la fonction de **modificateur de l'adverbe** : il se place devant l'adverbe noyau.

Elles ont couru [**très** rapidement].

Les fonctions du GAdv

Voici les principales fonctions du GAdv :

- complément de phrase ;

  Dorénavant, cette chambre sera fermée à clé.

- modificateur :
  - de l'adjectif — Ce paquet est **très** fragile.
  - de l'adverbe — Tu marches **trop** vite.
  - du déterminant — **Presque** chaque jour, **environ** dix personnes me téléphonent.
  - de la préposition — Il s'est mis à pleurer **peu** après son départ.
  - du pronom — Ils lui ont **presque** tous pardonné.
  - du verbe — Tu marches **trop vite**.

- complément indirect (CI) du verbe.

  J'espère que nous irons **là-bas** avant la fin de la journée.

  > L'adverbe *là-bas* est un complément du verbe obligatoire ; on dit qu'il s'agit d'un CI parce qu'il est l'équivalent d'un groupe de mots débutant par une préposition (GPrép) : *aller **à la maison** ; aller **là-bas*** (ALLER QQPART).

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

CAS PARTICULIER : L'ADVERBE DE NÉGATION

L'adverbe de négation est source de nombreuses erreurs. Parfois, c'est son absence qui est fautive; parfois, c'est sa présence. Il importe donc de bien comprendre les mécanismes de formation de la négation.

Composition de la négation

La négation est le plus souvent composée de deux éléments :

ne… pas
ne… plus
ne… rien
ne… jamais
ne… personne
ne… aucun
etc.

Position de l'adverbe de négation

La négation encadre généralement le verbe.

Paul **ne** mange **aucune** friandise.
Nous **n'**irons **plus** au bois…

Lorsque l'adverbe de négation est modificateur de l'infinitif, il le précède immédiatement.

Il a décidé de **ne plus** voyager en été.
Ne pas laisser la porte ouverte.

Lorsqu'un des éléments est sujet, les deux éléments sont généralement placés ensemble.

Aucun n'est assez courageux pour tenter l'expérience.
Nul ne peut prétendre être au-dessus des lois.

Erreurs courantes

- Suppression du *ne* sous l'influence de la langue parlée

  **Ils ont pas aimé la fête.*
  *Ils **n'**ont pas aimé la fête.*

- Ajout d'un troisième élément négatif

  * Il n'y a pas personne dans la rue.
  Il n'y a personne dans la rue.

- Présence erronée de *ne* sous l'influence de la langue parlée

  *Vous avez des œufs? Je vais n'en prendre une douzaine.
  Vous avez des œufs? Je vais en prendre une douzaine.
  Il n'y a aucune négation dans cette phrase.

- Confusion entre la négation et la liaison phonétique

  *Tous les jours, on n'entend parler de conflits.
  Tous les jours, on entend parler de conflits.
  Par liaison phonétique, le son [n] se prononce entre *on* et *entend*, mais on ne doit pas l'écrire.

Aide-mémoire :
Chaque, leur, même, quelque, tout

Les confusions homophoniques sont à l'origine de plusieurs erreurs. Il est possible de les éviter en portant attention aux classes de mots (ou catégories grammaticales : nom, pronom, adverbe, etc.) auxquelles appartiennent les homophones. Dans les dictionnaires usuels, la classe est toujours indiquée au début de l'article d'un mot. Les grammaires et les dictionnaires de difficultés, comme le *Multidictionnaire*, précisent l'emploi des mots selon leur classe et proposent des exemples pour chacun. En ayant soin de faire cette vérification en cas de doute, on s'assure d'orthographier correctement les homophones.

Pour différencier les homophones, on peut souvent substituer un mot à un autre de la même classe. Ainsi, lorsqu'on remplace *a* par *avait* en tenant compte du sens de la phrase, on fait le choix entre le verbe *avoir* (*a*) et la préposition *à.* Il en va de même lorsqu'on remplace, par exemple, l'adverbe *quelque* par *environ* pour le distinguer du déterminant *quelques* : *Je lui ai prêté quelque [environ] vingt dollars*. Le recours à un mot de la même classe permet alors de valider l'orthographe. En distinguant bien les classes de mots, on est à même de développer des stratégies d'autocorrection efficaces.

Dans d'autres cas, le sens à donner à un mot ou à une expression peut être utile pour en déterminer la graphie correcte. Par exemple, lorsque que *tout* signifie *entièrement*, il est adverbe. À cet égard, le dictionnaire fournit plusieurs exemples. La connaissance des classes de mots est donc utile pour consulter judicieusement les ouvrages de référence.

Cette fiche d'autocorrection passe en revue quelques mots pouvant appartenir à plusieurs catégories grammaticales et offre des pistes d'analyse et des astuces selon les classes de mots. Comme cette liste n'est pas exhaustive, référez-vous à une grammaire ou à un dictionnaire de difficultés comme le *Multidictionnaire* pour en savoir plus.

CHAQUE et *CHACUN*

Classes de mots et pistes d'analyse	SENS ou *mots de remplacement*	Exemples	Forme
Déterminant • est placé devant un nom	TOUTE PERSONNE, TOUT OBJET PRIS INDIVIDUELLEMENT *Un / une, le / la / l'…*	le *La fille rejette **chaque** prétendant.* un ***Chaque** prétendant tente de séduire la fille.*	*Chaque* : invariable*
Pronom • est souvent placé devant un verbe • est suivi d'un complément commençant par *de* ou peut l'être	TOUTE PERSONNE, TOUT OBJET PRIS INDIVIDUELLEMENT *N'importe quel / n'importe quelle*	des prétendants ***Chacun** tente de séduire la fille.* *Monsieur Jourdain se couvre de ridicule dans **chacune** de ses actions.*	*Chacun* : variable en genre*

* Quand *chaque* ou *chacun* fait partie du groupe sujet de la phrase, le verbe est au singulier.

LEUR

Classes de mots et pistes d'analyse	SENS ou *mots de remplacement*	Exemples	Forme
Déterminant • est placé devant un nom	QUI EST À EUX, QUI LEUR APPARTIENT *Un / une / des, mon / ma / mes…*	*Bérénice et Christian entretiennent une relation peu conventionnelle avec* des ***leurs** parents.*	Variable en nombre selon le nom
Pronom • est placé devant un verbe	À ELLES, À EUX *Lui*	*Jeanne et Simon ne savent comment* lui *interpréter le testament que **leur** a laissé leur mère, Nawal.*	Invariable

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

MÊME

Classes de mots et pistes d'analyse	SENS ou *mots de remplacement*	Exemples	Forme
Adjectif • est précédé d'un déterminant et suivi d'un nom	SEMBLABLE	*Mikage et Yûichi sont surpris d'avoir fait le **même** rêve.*	Variable selon le nom
Pronom • forme un pronom avec *le, la, les*	IDENTITÉ OU PERMANENCE	*Les souvenirs du condamné sont toujours les **mêmes**.* (antécédent = *souvenirs*)	Variable selon l'antécédent du pronom
• forme un pronom avec *elle*, *elles*, *lui*, *eux*, *soi*, etc., auquel il est joint par un trait d'union	INSISTE SUR L'IDENTITÉ	La veuve Saverini veut venger elle-**même** la mort de son fils. (antécédent = *veuve*)	
Adverbe	AUSSI, ÉGALEMENT, Y COMPRIS, JUSQU'À	*Le poète a l'impression que **même** les éléments de la nature se moquent de lui.* *Suivant les conseils de Toinette, Argan se surprendra **même** à faire le mort pour connaître la vraie nature des gens qui l'entourent.*	Invariable

QUELQUE, QUEL QUE, etc.

Classes de mots et pistes d'analyse	SENS ou *mots de remplacement*	Exemples	Forme
Adverbe • est placé devant un déterminant numéral	*Environ*	*Madame Loisel a dû payer* environ ***quelque*** *trente-six mille francs pour un bijou.*	Invariable
Déterminant • est placé devant un nom	DEUX OU TROIS *Des, les* UN QUELCONQUE *Un / une, le / la / l'…*	*Monsieur Jodoin s'installe à la* des *taverne pour y boire* ***quelques*** *bières.* *Celui qui prétend être un médecin* un *est en réalité* ***quelque*** *guérisseur peu recommandable.*	Variable en nombre selon le nom
Pronom • est placé devant le verbe *être* au subjonctif	PEU IMPORTE	***Quelles que*** *soient les actions de Séraphin, elles sont nécessairement motivées par l'avarice.* (antécédent = *actions*) *Harpagon est déterminé à démasquer le coupable,* ***quel qu'****il soit.* (antécédent = *coupable*)	Variable selon l'antécédent du pronom

TOUT

Classes de mots et pistes d'analyse	SENS ou *mots de remplacement*	Exemples	Forme
Déterminant • est placé devant un nom • forme souvent un déterminant avec *le, la, les, mon, ma, mes, un, une, des*, etc.	ENTIER, COMPLET *Un / une / des, le / la / l' / les…* SANS EXCEPTION *Un / une / des, le / la / les…* N'IMPORTE LEQUEL *Chaque*	un *Angélina parcourt **tout** le village et* une ***toute** la paroisse.* des *Le poète décrit **tous** les tourments de son âme.* chaque *La fille refuse les avances de **tout** prétendant.*	Variable selon le nom
Pronom • avec antécédent (remplace généralement une réalité déjà évoquée dans le texte)	SANS EXCEPTION LES UNS LES AUTRES, LES UNES LES AUTRES	*Les jeunes hommes sont **tous** déterminés à conquérir le cœur de Maria Chapdelaine.* (antécédent = *hommes*) *Les jeunes hommes demeurent discrets, mais **tous** souhaitent conquérir le cœur de Maria Chapdelaine.* (antécédent = *hommes*)	Variable selon l'antécédent du pronom
• sans antécédent	*Quelque chose*	Quelque chose ***Tout** serait plus simple si Jocaste n'était pas la mère d'Œdipe.*	Invariable lorsqu'il n'y a pas d'antécédent
Adverbe • est placé devant un adjectif, un verbe, un autre adverbe ou une préposition	TOUT À FAIT, ENTIÈREMENT *Très, trop, bien*	très *Colin embrasse Chloé **tout** doucement.* très *Hippolyte semble **tout** surpris de l'intensité des sentiments de Phèdre.* *Même si elle refuse de l'admettre, la* très *princesse est **tout** excitée à l'idée de revoir le duc de Nemours.*	Invariable*
Nom masculin • est précédé d'un déterminant	ENSEMBLE	*Les manifestations physiques de l'angoisse et les inquiétudes du personnage forment un **tout**.*	Variable en nombre

* Dans de très rares contextes, l'adverbe *tout* est variable (ex. : *Elle est **toute** honteuse*).

Antécédent

On appelle « antécédent » le mot ou le groupe de mots auquel le pronom de reprise fait référence. C'est l'antécédent qui permet d'interpréter le sens d'un pronom de reprise.

Marc ne travaille pas aujourd'hui ; il est malade.

> *Marc* est l'antécédent du pronom *il*.

L'enfant au cerf-volant qui court dans le parc est le fils de mes voisins.

> *L'enfant au cerf-volant* est l'antécédent du pronom *qui*.

J'ai croisé **mon professeur** au cinéma et je lui ai parlé quelques minutes.

> *Mon professeur* est l'antécédent du pronom *lui*.

L'antécédent d'un pronom est parfois placé après le pronom.

Parce qu'il est malade, **Marc** ne travaille pas aujourd'hui.

> *Marc* est l'antécédent du pronom *il*, bien qu'il soit placé après ce pronom.

Attention ! On ne doit pas confondre l'*antécédent* d'un pronom et le *groupe de mots qu'un pronom remplace*. Par exemple, dans l'avant-dernière phrase donnée en exemple ci-dessus, le GN *mon professeur* est **l'antécédent du pronom** *lui*, mais le pronom **ne remplace pas** ce GN. Le pronom *lui* remplace un groupe prépositionnel (GPrép) : *à mon professeur* (*J'ai parlé à mon professeur quelques minutes*.). C'est d'ailleurs parce qu'il s'agit d'un GPrép commençant par la préposition *à* qu'on peut employer le pronom *lui*.

Antonymie

Un antonyme est un mot qui a un sens opposé à celui d'un autre. Par exemple, les mots *gagner* et *perdre* ont un sens qui s'oppose : ce sont des antonymes. Il en est ainsi des paires suivantes : *interne / externe ; chaud / froid ; construire / détruire ;* etc.

Il faut tenir compte du contexte dans l'utilisation des antonymes. Ainsi, hors contexte, on peut affirmer que le terme *chaud* est l'antonyme du terme *froid*, comme l'illustrent les exemples suivants : *un temps chaud / un temps froid ; une boisson chaude, une boisson froide ; un buffet chaud / un buffet froid ;* etc. Mais le terme *chaude* dans l'expression *une chaude discussion* n'a pas comme antonyme le terme *froid* ! L'expression *une chaude discussion* signifie *une discussion animée, passionnée* et l'expression contraire serait *une discussion terne, ennuyeuse, monotone*, etc.

NOTE. – Les dictionnaires généraux de la langue constituent une ressource pour trouver des antonymes. Ces derniers apparaissent généralement à la fin des définitions, précédés des abréviations *ant*. (pour *antonyme*) ou *contr*. (pour *contraire*). Par exemple, au mot *justice*, le *Petit Robert* indique, à la fin des définitions, la note suivante : ANT. *Crime, iniquité, injustice.*

Attribut (fonction syntaxique)

On distingue deux types d'attribut : l'attribut du sujet et l'attribut du complément direct du verbe.

L'ATTRIBUT DU SUJET

Contrairement aux autres fonctions, la fonction d'attribut du sujet fait référence au sens de l'élément qui occupe cette fonction dans la phrase : du point de vue du sens, l'attribut du sujet permet d'attribuer une caractéristique au sujet, d'indiquer comment il est.

Sophia est **talentueuse**, **mélomane**, **petite**, **d'une grande générosité** et **très rieuse**.

Néanmoins, l'attribut du sujet fait partie d'un groupe verbal et dépend du verbe *être* ou d'un autre verbe attributif, par exemple *sembler, paraître*, etc. (ces verbes sont aussi appelés *verbes d'état*).

Sophia est **talentueuse** ; elle deviendra sans doute **une peintre reconnue**.

Comme le complément direct (CD) du verbe, l'attribut du sujet est généralement placé après le verbe dont il dépend. Il se distingue cependant du CD par trois caractéristiques :

- le plus souvent, c'est un groupe adjectival (GAdj) qui a la fonction d'attribut du sujet (ou encore un groupe de mots qui pourrait être remplacé par un GAdj) ;

  très célèbre
  Sophia est **talentueuse** ; elle deviendra sans doute **une peintre reconnue**.

  > Le GAdj *talentueuse* est attribut du sujet *Sophia*. Le GN *une peintre reconnue* est attribut du sujet *elle* ; ce GN peut être remplacé par un GAdj comme *très célèbre*.

- l'attribut du sujet varie généralement selon le sujet ;

  Sophia est **talentueuse** ; elle deviendra sans doute **une peintre reconnue**.
  Lino est **talentueux** ; il deviendra sans doute **un peintre reconnu**.

- l'attribut du sujet peut souvent être remplacé par le pronom *le* (*l'*) qui est alors **invariable**.

  Lino deviendra **célèbre**. (Il **le** deviendra.)
  Sophia deviendra **célèbre**. (Elle **le** deviendra.)

  > L'attribut du sujet peut être remplacé par *le*, qu'il soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel, tandis que le CD peut être remplacé par *le* seulement s'il remplace un GN au masculin singulier ou une phrase.

suite →

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ATTRIBUT DU SUJET

Réalisations de l'attribut du sujet	Exemples
Groupe adjectival (GAdj)	Ses cheveux sont **noirs**. Elles paraissaient **surprises de le voir**. Ce bruit devient **agaçant**.
Pronom	Cette chemise est **la mienne**. Ils ne sont que **quelques-uns**.
Groupe nominal (GN)	Elle deviendra sans doute **une peintre reconnue**. Elle est **peintre**.
Groupe prépositionnel (GPrép)	Cette blague est **de mauvais goût**. Elle est **à craindre**.
Groupe adverbial (GAdv)	Ils semblent **bien**. Ils sont **ensemble**.

Lorsque l'attribut du sujet est un groupe adjectival, l'adjectif (ou participe adjectif) reçoit le genre et le nombre du noyau du GN sujet (voir l'article *Accord de l'adjectif*).

(masc. plur.) ↓
Les nouveaux artistes qui exposent dans cette galerie sont *très* ***surprenants***.

L'ATTRIBUT DU COMPLÉMENT DIRECT

Du point de vue du sens, l'attribut du complément direct permet d'attribuer une caractéristique au complément direct (CD) du verbe, d'indiquer comment il est.

L'attribut du CD fait partie d'un groupe verbal et dépend à la fois du verbe et de son CD. Il peut être placé après ou avant le CD.

La police estime [ces révélations] **compromettantes**.
La police estime **compromettantes** [ces révélations].

> Le GAdj *compromettantes* est attribut du CD *ces révélations*.

L'attribut du CD ne peut pas être remplacé par un pronom devant le verbe, alors que le CD peut généralement l'être.

La police [les] estime **compromettantes**.

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

suite →

La relation qui existe entre l'attribut du CD et le CD est équivalente à celle qui lie l'attribut du sujet et le sujet. C'est pourquoi on peut généralement transformer l'attribut du CD en attribut du sujet en ajoutant le verbe *être*.

La police estime [ces révélations] **compromettantes**.
TRANSFORMATION : Ces révélations *sont* **compromettantes**.

> Le GAdj *compromettantes*, qui est attribut du CD *ces révélations* dans la première phrase, devient attribut du sujet dans la seconde phrase.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ATTRIBUT DU COMPLÉMENT DIRECT

Réalisations de l'attribut du complément direct	Exemples
Groupe adjectival (GAdj)	La police estime ces révélations **compromettantes**.
Groupe nominal (GN)	On a nommé Béatrice **rédactrice en chef du journal étudiant**.
Groupe prépositionnel (GPrép)	Je trouve cette blague **de mauvais goût**.
Groupe adverbial (GAdv)	Nous la trouvons **bien**.

Lorsque l'attribut du CD est un groupe adjectival, l'adjectif (ou participe adjectif) reçoit le genre et le nombre du noyau du CD (voir l'article *Accord de l'adjectif*).

(fém. plur.) ↓
La police estime ces <u>révélations</u> **compromettantes**.

↓ (fém. plur.)
La police estime **compromettantes** ces <u>révélations</u>.

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

Champs lexicaux

Un champ lexical représente un ensemble de mots ou d'expressions qui relèvent d'une même notion, d'un même thème. Par exemple, des mots comme *judiciaire, jugement, légalité, loi, plaider, poursuite* et *procès* font partie du champ lexical de la **justice** (ou du **droit**). Comme les mots ont souvent plusieurs sens, ils peuvent ainsi faire partie de champs lexicaux différents.

L'utilisation de champs lexicaux dans un texte permet de bien cerner un sujet, de créer une atmosphère, d'exploiter différents aspects d'un thème, etc. Par exemple, pour une production écrite sur une descente de rivière en canot camping, la recherche de champs lexicaux (différentes listes de mots) avant de commencer à rédiger permet d'aborder tous les aspects du sujet. Ici, on peut penser à des champs lexicaux portant sur les domaines suivants : les préparatifs, le trajet pour se rendre à destination, la descente de la rivière, les repas, le camping, les participants, les anecdotes, etc. De plus, l'utilisation de champs lexicaux permet, entre autres procédés, d'assurer la reprise et la progression de l'information dans un texte.

Un dictionnaire analogique comme le *Petit Robert* permet de trouver un certain nombre de mots faisant partie d'un même champ lexical. Pour chaque sens d'un mot, les renvois indiquent d'autres mots qui relèvent du même champ lexical ; ces derniers apparaissent en caractères gras et sont précédés de la lettre V (pour Voir). Par exemple, au mot *justice*, on trouve les mots suivants (en caractères gras) classés selon les différents sens du mot *justice* :

Sens 1 : *Droiture, équité, impartialité, intégrité, probité.*

Sens 2 : *Légalité, loi ; Équité ; Juste.*

Sens 3 : *Juger*.

Sens 4 : *Judiciaire, juridique ; Procédure ; Action, poursuite ; Actionner, agir, défendre, plaider, poursuivre, requérir ; Arrêt, jugement, ordonnance, sentence ; Bailli, lieutenant, prévôt, sénéchal ; Identité, anthropométrie*.

Sens 5 : *Chancellerie ; Sceaux.*

Sens 6 : Aucun renvoi.

On constate que le terme *justice* possède un champ lexical fort étendu. Tous ces renvois sont particulièrement utiles pour retracer un mot qu'on aurait oublié ou pour apprendre un mot nouveau.

Par ailleurs, les dictionnaires de synonymes donnent la liste des mots appartenant à un même champ lexical et expliquent les différences de sens entre ces mots. Cependant, en général, ces dictionnaires s'en tiennent aux mots de la même catégorie grammaticale : par exemple, pour un adjectif, le dictionnaire se limitera à une liste d'adjectifs.

Pour bien exploiter les champs lexicaux, les dictionnaires analogiques et les dictionnaires de synonymes constituent des outils indispensables.

Citation

Une citation est un court extrait du texte d'un auteur qu'on rapporte dans son propre texte. Elle est importante, voire essentielle, car elle sert de preuve de ce qu'on avance et d'exemple pour illustrer le point de vue ou le raisonnement qu'on défend. La citation augmente la crédibilité d'un travail écrit.

FAÇONS DE CITER UN EXTRAIT

1. La citation mot à mot

a) La citation en discours rapporté direct

- Elle n'est pas intégrée syntaxiquement à la phrase qui l'annonce.
- Elle est annoncée parfois implicitement, souvent par un groupe verbal.
- Elle est précédée du deux-points et mise entre guillemets français (« »).
- Le point se met avant le guillemet fermant.

Dans *Mateo Falcone*, certains gestes apparemment ordinaires laissent deviner la fin tragique : « Giuseppa embrassa son fils et entra en pleurant dans sa cabane. » (l. 22-23)*

b) La citation fusionnée

- Elle est intégrée syntaxiquement à la phrase qui la porte.
- Elle est mise entre guillemets français.
- En fin de phrase, le point se met après le guillemet fermant.

Même si Fortunato s'est fait suppliant et a tenté d' « embrasser les genoux de son père », celui-ci est resté inébranlable de sorte que, sous ses yeux, « Fortunato tomba roide mort ».

2. La citation en discours rapporté indirect

- Elle consiste à paraphraser l'extrait, c'est-à-dire à le reformuler tout en s'assurant d'en conserver le sens.
- Elle est souvent introduite par la conjonction que.
- Il n'y a pas de guillemets.

---

* Il faut se rappeler que, dans tout travail, il est important d'indiquer les références bibliographiques. La référence indique ici que la citation est extraite des lignes 22 et 23 : il s'agit évidemment de l'étude d'un extrait. Cependant, lorsque le travail porte sur un auteur ou sur une œuvre entière, les références doivent être plus étayées : page, nom de l'auteur, de l'œuvre, de l'éditeur, etc.

Dans le cas présent, nous nous limitons à ne donner qu'une seule référence, en guise d'exemple.

Dans *Mateo Falcone*, certains gestes apparemment ordinaires laissent deviner la fin tragique, particulièrement quand la mère en larmes entre dans la cabane, après avoir embrassé son fils. (l. 22-23)

MODIFICATIONS D'UNE CITATION

Selon le besoin, il peut être utile d'ajouter, d'omettre ou de modifier un mot ou un groupe de mots d'une citation. Voici comment s'y prendre.

1. Ajouter un mot ou un groupe de mots

On met le ou les mots entre crochets (et non entre parenthèses).

> Dès la première page du roman, le lecteur avisé a le pressentiment de quelque drame : « Le maquis **[fourré, taillis quasi impénétrable]** est la patrie des bergers corses et de quiconque s'est brouillé avec la justice ». (l. 15)

> « – Mais, quand mon cousin **[Mateo]** sera revenu, je lui conterai l'affaire, et, pour ta peine d'avoir menti, il te donnera le fouet jusqu'au sang. » (l. 29)

2. Omettre un mot ou un groupe de mots

On a recours aux crochets et aux points de suspension.

> L'enfant est fortement impressionné par l'offre de l'adjudant : « Fortunato**, [...]**, ressemblait à un chat à qui l'on présente un poulet tout entier ». (l. 32)
>
> (mots omis : *lorgnant la montre du coin de l'œil*)

3. Modifier un mot ou un groupe de mots

Dans une citation fusionnée, il arrive souvent que l'on doive modifier des déterminants, des pronoms, des terminaisons verbales, etc., pour s'assurer que la phrase garde sa cohérence syntaxique. En ce cas, on encadre la modification à l'aide de crochets.
Pour bien comprendre ce dont il s'agit, partons d'un exemple fautif :

> * Pour amadouer Fortunato, l'adjudant n'hésite pas à dire qu'au retour de Mateo « <u>je</u> lui conte<u>rai</u> l'affaire […] ».

On voit bien que la phrase n'est pas cohérente sur le plan syntaxique : les mots soulignés (1re pers.) ne peuvent renvoyer au GNs « l'adjudant » (3e pers.). Il faut donc apporter les modifications nécessaires, comme dans la phrase suivante :

> Pour amadouer Fortunato, l'adjudant n'hésite pas à dire qu'au retour de Mateo « **[il]** lui conter**[a]** l'affaire », et que, « pour **[sa]** peine d'avoir menti, **[Mateo lui]** donnera le fouet jusqu'au sang ». (l. 29)

REMARQUE. – Si des modifications de cette nature se multiplient dans une même citation au risque d'alourdir la phrase, il est préférable de s'en remettre aux autres moyens étudiés.

Ainsi, dans le dernier exemple cité, on peut avoir recours au discours direct sans intégration syntaxique à la phrase :

> Pour amadouer Fortunato, l'adjudant n'hésite pas à dire : « Mais, quand mon cousin sera revenu, je lui conterai l'affaire et, pour ta peine d'avoir menti, il te donnera le fouet jusqu'au sang ». (l. 29)

On peut aussi recourir à la citation fusionnée :

> Pour amadouer Fortunato, l'adjudant n'hésite pas à dire qu'au retour de Mateo il lui contera l'affaire, et que, pour sa « peine d'avoir menti », Mateo lui « donnera le fouet jusqu'au sang ».

On peut enfin recourir au discours indirect sous forme de paraphrase sans guillemets :

> Pour amadouer Fortunato, l'adjudant n'hésite pas à dire qu'au retour de Mateo, il lui racontera tout et que, pour le punir de son mensonge, Mateo le fouettera jusqu'au sang. (l. 22-23)

CITATION DE VERS

Lorsque l'œuvre à l'étude est écrite en vers, il faut tenir compte de cette particularité au moment d'en citer un passage. Il est possible de citer des vers de deux façons.

REMARQUE. – Dans tous ces cas, la référence n'est généralement pas exigée.

1. Reproduire la disposition du texte, en retrait, généralement sans guillemets

> Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices :
> Suspendez votre cours !
> Laissez-nous savourer les rapides délices
> Des plus beaux de nos jours. (v. 21-24)

2. Séparer chacun des vers par un trait oblique dans le corps du texte

> La voix narrative entend les échos rapportant les paroles de la femme absente : « Ô temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices : / Suspendez votre cours ! / Laissez-nous savourer les rapides délices / Des plus beaux de nos jours ! » (v. 20-24)

DEUX FAÇONS DE CITER DES MOTS OU DES EXPRESSIONS

1. Série de mots ou groupes de mots tirés du texte

Dans le cas de mots ou groupes de mots tirés du texte, on formule l'idée que l'on veut prouver et on utilise le deux-points pour annoncer une énumération.

> Dans *La terre paternelle*, la beauté et la vitalité de la nature sont soulignées par de nombreux adjectifs mélioratifs : « sites remarquables », « vue pittoresque », « riche pelouse », « cime touffue ».

Dans ce cas, le deux-points peut être remplacé par un mot d'articulation (*tels que* ou *comme*).

> La beauté et la vitalité de la nature sont soulignées par de nombreux adjectifs mélioratifs tels que « remarquables », « pittoresque », « riche », « touffue ».

L'énumération peut aussi être insérée entre parenthèses.

> De nombreux adjectifs mélioratifs (« remarquables », « pittoresque », « riche », « touffue ») soulignent la beauté et la vitalité de la nature.

2. Expression ou partie de phrase

Dans le cas des expressions ou parties de phrases, on intègre la citation à sa propre phrase (sans deux-points).

> La métaphore « cristal limpide », employée pour désigner l'eau de la rivière des Prairies, renforce l'idée de pureté, associée à la nature.

> L'endroit décrit est tellement enchanteur que le promeneur ne peut faire autrement qu'être saisi par « la fraîcheur de ses campagnes et la vue pittoresque du paysage qui l'environne ». (l. 41)

PRÉSENTATION DES CITATIONS

On insère une citation courte (trois lignes ou moins) dans la phrase ou dans le paragraphe même.

> Mateo a une réputation d'homme qui ne tolère pas la rivalité : « Il s'était débarrassé fort vigoureusement d'un rival qui passait pour aussi redoutable en guerre qu'en amour » (l. 40). Il est connu comme un être farouche.

Une citation longue (quatre lignes ou plus) se fait en retrait, à simple interligne. Elle s'annonce avec le deux-points et n'est pas encadrée de guillemets. L'écriture du paragraphe se poursuit ensuite sans retrait de la ligne.

> En faisant le portrait détaillé de Mateo, le narrateur raconte un de ses exploits :
>
> > La nuit, il se servait de ses armes aussi facilement que le jour, et l'on m'a cité de lui ce trait d'adresse qui paraîtra incroyable à qui n'a pas voyagé en Corse. À quatre-vingts pas, on plaçait une chandelle allumée derrière un transparent de papier, large comme une assiette. Il mettait en joue, puis on éteignait la chandelle et, au bout d'une minute dans l'obscurité la plus complète, il tirait et perçait le transparent trois fois sur quatre. (l. 50-55)
>
> On voit donc que ce personnage a acquis une réputation de tireur redoutable, puisqu'il peut atteindre une cible même dans le noir.

Complément de phrase (fonction syntaxique)

Le complément de phrase (CP) ne dépend pas d'un mot précis dans la phrase, comme le font les compléments du verbe ou du nom, par exemple. Le complément de phrase dépend de l'ensemble sujet-prédicat (*prédicat* est la fonction du groupe verbal).

Le chat a renversé son bol de lait **dans la cuisine**.
sujet — prédicat (GV) — CP

> Contrairement au complément du verbe *son bol de lait*, le CP *dans la cuisine* n'est pas imposé par le verbe *renverser* ; il n'est même pas obligatoire dans la phrase.

À la différence du complément direct (CD) et du complément indirect (CI) du verbe, dont la présence à la suite du verbe est indiquée dans les dictionnaires, le complément de phrase (CP) n'est jamais obligatoire : il est **facultatif**. De plus, le CP est **mobile**, c'est-à-dire qu'il peut être placé en début ou en fin de phrase ou encore au milieu d'une phrase.

On reconnaît un CP à la possibilité qu'il a de subir plus d'une de ces manipulations :

- l'effacement ;

  Le chat a renversé son bol de lait ~~dans la cuisine~~.

- le déplacement ;

  Dans la cuisine, le chat a renversé son bol de lait.
  Le chat, **dans la cuisine**, a renversé son bol de lait.

- le dédoublement par *et cela…* ou *et cela se passe / se passait…*

  Le chat a renversé son bol de lait, ***et cela*** **dans la cuisine**.
  Le chat a renversé son bol de lait, ***et cela s'est passé*** **dans la cuisine**.

Du point de vue du sens, le CP exprime le plus souvent une circonstance : le lieu, le temps, le but, la cause, la manière, etc. Cependant, tous les compléments de lieu, notamment, n'ont pas la fonction de CP.

Je vais *dans la cuisine*.

> Dans cet exemple, le complément *dans la cuisine* n'est pas un CP parce qu'il est imposé par le verbe : comme le mentionnent les exemples des dictionnaires, le verbe *aller* ne s'emploie pas sans complément. Aussi, le complément *dans la cuisine* ne peut subir aucune des manipulations qui s'appliquent au CP :

*~~Je vais~~. (effacement impossible),
*~~Dans la cuisine, je vais~~. (déplacement impossible),
* ~~Je vais, *et cela* dans la cuisine~~. (dédoublement impossible).

suite →

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMPLÉMENT DE PHRASE

Réalisations du complément de phrase	Exemples
Groupe prépositionnel (GPrép)	**En jouant**, le chat a renversé son bol de lait **dans la cuisine**.
Groupe nominal (GN)	**Ce matin**, le chat a renversé son bol de lait.
Groupe adverbial (GAdv)	Le chat a renversé son bol de lait **là-bas**.
Subordonnée circonstancielle	Le chat a renversé son bol de lait **comme je venais de le remplir**.

Complément direct du verbe (fonction syntaxique)

Le complément direct (CD) du verbe dépend d'un verbe dit « transitif direct » ; il fait partie du groupe verbal (GV).

Le chat [a renversé **son bol de lait**] dans la cuisine.

> Le GN *son bol de lait* est CD du verbe *renverser*, un verbe transitif direct (voir l'abréviation *v. t.* ou *v. tr. dir.* dans les dictionnaires). Ensemble, le verbe et son complément constituent le GV *a renversé son bol de lait*.

Le groupe qui occupe la fonction de CD est l'équivalent d'un GN ; dans la majorité des cas, il peut être remplacé par *quelque chose* (QQCH.), *quelqu'un* (QQN) ou par *cela* immédiatement après le verbe.

Le chat [a renversé **QQCH.**] dans la cuisine.

Généralement, le CD est rattaché directement au verbe, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'une préposition (sauf pour quelques verbes suivis d'un verbe à l'infinitif).

Il [craint **de *se faire punir***].
Il craint **QQCH**. Il craint **cela**.

On reconnaît un CD à la possibilité qu'il a de subir plus d'une de ces manipulations :

- le remplacement par QQCH., QQN ou *cela* après le verbe ;

  Le chat <u>a renversé</u> **QQCH.** dans la cuisine.

  > Ce remplacement peut être utilisé en parallèle avec le questionnement par *Quoi ?* ou *Qui ?* : Le chat <u>a renversé</u> **QQCH.** ***Quoi ?*** : *son bol de lait*.

- le remplacement par un pronom comme *le (l'), la (l'), les, que (qu')* avant le verbe ;

  Le chat **l'**a renversé dans la cuisine.
  J'ai dû ramasser le bol **que** le chat a renversé dans la cuisine.

- le déplacement impossible en début de phrase.

  * ~~**Son bol de lait**, le chat a renversé dans la cuisine~~.

suite →

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMPLÉMENT DIRECT DU VERBE

Réalisations du complément direct du verbe	Exemples
Groupe nominal (GN)	Le chat a renversé **le bol de lait que je venais de lui verser**.
Pronom	Le chat **l'**a renversé.
Groupe verbal à l'infinitif (GV Inf)	Le chat aime **être caressé**.
Groupe prépositionnel (GPrép)	Le chat craint **de se faire punir**. (CRAINDRE **QQCH. / QQN**)
Subordonnée complétive	Le chat craint **que je le punisse**.

Complément du nom (fonction syntaxique)

Le nom, en plus d'être précédé d'un déterminant, est susceptible d'être accompagné de compléments qui dépendent de lui dans le groupe nominal (GN). Contrairement au déterminant, le complément du nom est rarement obligatoire dans le GN.

[Une foule ~~**impressionnante**~~] l'entourait.

Tous attendent [la fin ~~**des classes**~~] avec impatience.

Du point de vue du sens, le complément du nom sert à préciser le sens du nom, à ajouter une caractéristique à ce qu'il désigne.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMPLÉMENT DU NOM

Réalisations du complément du nom	Exemples
Groupe adjectival (GAdj)	Une foule **impressionnante** l'entourait. Ce **petit** garçon portant un chandail **jaune** est mon neveu.
Groupe prépositionnel (GPrép)	Tous attendent la fin **des classes** avec impatience.
Groupe nominal (GN)	Je rêve de visiter la Corse, **berceau de Napoléon Bonaparte**.
Groupe verbal au participe présent (GV part.)	Ce petit garçon **portant un chandail jaune** est mon neveu.
Subordonnée relative	Les lunettes **qu'il portait** lui donnaient un air sérieux.
Subordonnée complétive (avec quelques noms abstraits seulement)	Le fait **qu'elle puisse venir avec moi en Corse** me réjouit.

suite →

LA POSITION DU COMPLÉMENT DU NOM

Le complément du nom se place généralement après le nom.

Les enfants passent l'été au camp **de vacances**.
Les enfants, **fatigués d'avoir tant couru**, se coucheront tôt ce soir.

Certains compléments du nom, essentiellement le GAdj, le GN et le GV part., peuvent être placés avant le nom.

Ce **petit** garçon est mon neveu.
Chef-d'œuvre de la littérature française, ce roman est l'un de mes préférés.

LE GENRE ET LE NOMBRE DU COMPLÉMENT DU NOM

Le complément du nom varie parfois selon le genre et le nombre du nom dont il est le complément. C'est le cas lorsque le complément du nom est un GAdj (voir l'article *Accord de l'adjectif*) ; c'est parfois aussi le cas lorsque le complément du nom est lui-même un GN.

Hommes d'endurance, les randonneurs ont marché jusqu'au sommet du glacier.
Femmes d'endurance, les randonneuses ont marché jusqu'au sommet du glacier.

Le complément du nom est parfois constitué d'un groupe prépositionnel (GPrép) formé d'une préposition et d'un nom sans déterminant.

une divergence **d'opinions**
une bonne dose **de courage**

Dans ce contexte, il est parfois difficile de déterminer si le nom qui suit la préposition est singulier ou pluriel. Avant d'ajouter la marque du pluriel à un nom sans déterminant, on doit s'assurer que le nom désigne une réalité qui se compte (comptable) et qui est multiple (plurielle : plus d'un élément).

Complément du pronom (fonction syntaxique)

Le pronom est susceptible d'être accompagné de compléments qui dépendent de lui dans le groupe nominal (GN).

> Le professeur a invité [chacun **des élèves**] à s'asseoir avec lui.
> [**Fiers de leur réussite**, ils] sont allés festoyer.

Du point de vue du sens, le complément du pronom sert à préciser le sens du pronom, à ajouter une caractéristique à ce qu'il désigne.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMPLÉMENT DU PRONOM

Réalisations du complément du pronom	Exemples
Groupe prépositionnel (GPrép)	Le professeur a invité chacun **des élèves** à s'asseoir avec lui.
Groupe adjectival (GAdj)	**Fiers de leur réussite**, ils sont allés festoyer.
Groupe nominal (GN)	**Peintre de renommée internationale**, elle a reçu de nombreux prix au cours de sa longue carrière.
Groupe verbal au participe présent (GV part.)	Dans ce livre, on trouve deux reproductions de tableaux de Matisse. Observez d'abord celle **figurant sur la première page**.
Subordonnée relative	Ceux **qui ne m'auront pas remis leur travail de session à cette date** se verront pénalisés.

LA POSITION DU COMPLÉMENT DU PRONOM

Le complément du pronom qui est essentiel au sens de la phrase se place souvent après le pronom (on dit qu'il s'agit d'un complément déterminatif).

> Le professeur a invité chacun **des élèves** à s'asseoir avec lui.
> Ceux **qui ne m'auront pas remis leur travail de session à cette date** se verront pénalisés.

suite →

Le complément du pronom qui n'est pas essentiel au sens de la phrase, qui sert à préciser le sens du pronom et qui a parfois une valeur explicative, se place souvent devant le pronom, en début de phrase, voire à la fin de la phrase.

Fiers de leur réussite, ils sont allés festoyer.
Ils sont allés festoyer, **fiers de leur réussite**.

LE GENRE ET LE NOMBRE DU COMPLÉMENT DU PRONOM

Le complément du pronom varie parfois selon le genre et le nombre du pronom dont il est le complément. C'est le cas lorsque le complément du pronom est un GAdj (voir l'article *Accord de l'adjectif*) ; c'est parfois aussi le cas lorsque le complément du pronom est un GN.

Hommes d'endurance, ils ont marché jusqu'au sommet du glacier.
Femmes d'endurance, elles ont marché jusqu'au sommet du glacier.

Complément du pronom (fonction syntaxique)

Le pronom est susceptible d'être accompagné de compléments qui dépendent de lui dans le groupe nominal (GN).

> Le professeur a invité [chacun **des élèves**] à s'asseoir avec lui.
> [**Fiers de leur réussite**, ils] sont allés festoyer.

Du point de vue du sens, le complément du pronom sert à préciser le sens du pronom, à ajouter une caractéristique à ce qu'il désigne.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMPLÉMENT DU PRONOM

Réalisations du complément du pronom	Exemples
Groupe prépositionnel (GPrép)	Le professeur a invité chacun **des élèves** à s'asseoir avec lui.
Groupe adjectival (GAdj)	**Fiers de leur réussite**, ils sont allés festoyer.
Groupe nominal (GN)	**Peintre de renommée internationale**, elle a reçu de nombreux prix au cours de sa longue carrière.
Groupe verbal au participe présent (GV part.)	Dans ce livre, on trouve deux reproductions de tableaux de Matisse. Observez d'abord celle **figurant sur la première page**.
Subordonnée relative	Ceux **qui ne m'auront pas remis leur travail de session à cette date** se verront pénalisés.

LA POSITION DU COMPLÉMENT DU PRONOM

Le complément du pronom qui est essentiel au sens de la phrase se place souvent après le pronom (on dit qu'il s'agit d'un complément déterminatif).

> Le professeur a invité chacun **des élèves** à s'asseoir avec lui.
> Ceux **qui ne m'auront pas remis leur travail de session à cette date** se verront pénalisés.

suite →

Le complément du pronom qui n'est pas essentiel au sens de la phrase, qui sert à préciser le sens du pronom et qui a parfois une valeur explicative, se place souvent devant le pronom, en début de phrase, voire à la fin de la phrase.

Fiers de leur réussite, ils sont allés festoyer.
Ils sont allés festoyer, **fiers de leur réussite**.

LE GENRE ET LE NOMBRE DU COMPLÉMENT DU PRONOM

Le complément du pronom varie parfois selon le genre et le nombre du pronom dont il est le complément. C'est le cas lorsque le complément du pronom est un GAdj (voir l'article *Accord de l'adjectif*) ; c'est parfois aussi le cas lorsque le complément du pronom est un GN.

Hommes d'endurance, ils ont marché jusqu'au sommet du glacier.
Femmes d'endurance, elles ont marché jusqu'au sommet du glacier.

Complément indirect du verbe (fonction syntaxique)

Le complément indirect (CI) du verbe dépend le plus souvent d'un verbe dit « transitif indirect » ; il fait partie du groupe verbal (GV). Certains verbes dits « intransitifs », comme *aller,* sont aussi accompagnés de CI.

La nouvelle maison [plaît **à toute la famille**].

> Le GPrép *à toute la famille* est CI du verbe *plaire*, un verbe transitif indirect (voir l'abréviation *v. t. ind.* ou *v. tr. ind.* dans les dictionnaires). Ensemble, le verbe et son complément constituent le GV *plaît à toute la famille*.

Généralement, le CI est rattaché indirectement au verbe, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition (le plus souvent les prépositions *à, de* et *sur*). La ou les prépositions à employer à la suite d'un verbe, au début du CI, sont données dans les dictionnaires.

La nouvelle maison plaît **à toute la famille**.	PLAIRE **À** QQN
Elle se souvient **de son enfance**.	SE SOUVENIR **DE** QQCH. / **DE** QQN
Mes parents reviennent **de Paris**.	REVENIR **DE** QQPART / **D'**UN ENDROIT
Mes parents vont **à Paris**.	ALLER QQPART / **À** UN ENDROIT
Le patron compte **sur vous**.	COMPTER **SUR** QQCH. / **SUR** QQN
Il croit **en ses capacités**.	CROIRE **EN** QQCH. / **EN** QQN

On reconnaît un CI à la possibilité qu'il a de subir plus d'une de ces manipulations :

- le remplacement par une PRÉPOSITION + QQCH. ou + QQN ou + *cela* après le verbe ;

  La nouvelle maison plaît **À QQN**.

  > Ce remplacement peut être utilisé en parallèle avec le questionnement par *à, de, sur quoi ?* ou *à, de, sur qui ?* : La nouvelle maison plaît À QQN. ***À qui ?*** *à toute la famille*.

- le remplacement par un pronom comme *lui, leur* avant le verbe ;

  La nouvelle maison **lui** plaît.

- le déplacement impossible en début de phrase.

  * ~~**À toute la famille**, la nouvelle maison plaît~~.

Certains verbes commandent à la fois un CD et un CI.

Ce poète compare [la femme] [à la rose].

> Le GN *la femme* est CD alors que le GPrép *à la rose* est CI (COMPARER QQN À QQCH.)

Les élèves posent [des questions] [à leur professeur].

> Le GN *des questions* est CD alors que le GPrép *à leur professeur* est CI (POSER QQCH. À QQN)

suite →

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMPLÉMENT INDIRECT DU VERBE

Réalisations du complément indirect du verbe	Exemples
Groupe prépositionnel (GPrép)	Nous parlerons **à Marie**.
Pronom	Nous **lui** parlerons.
Subordonnée complétive	Elle tient **à ce que vous arriviez à l'heure**. (TENIR **À QQCH.**) Elle doute **que ce yogourt soit encore bon**. (DOUTER **DE QQCH.**)
Groupe adverbial (GAdv)	Elles vont **là-bas**. (ALLER **QQPART / À UN ENDROIT**)

Conjugaison (formes du verbe)

Le verbe est un mot qui peut apparaître sous plusieurs formes. La conjugaison d'un verbe est les différentes formes que le verbe prend selon :

- le **temps** (il peut s'agir d'un **temps simple** comme le présent, l'imparfait et le futur, ou d'un **temps composé** comme le passé composé, le plus-que-parfait et le futur antérieur) ;

  elle **chante**, elle **chantait**, elle **chantera** ; elle **a chanté**, elle **avait chanté**, elle **aura chanté**

- le **mode** (ce peut être l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, le participe ou l'infinitif) ;

  tu **chantes**, **chante**, qu'elle **chante**, **chanté**, **chantant**, **chanter**

- la **personne** et le **nombre** du sujet (1re, 2e, 3e p. sing. ; 1re, 2e, 3e p. plur.).

  je **chante**, tu **chantes**, elle **chante**, nous **chantons**, vous **chantez**, ils **chantent**

À un **temps simple**, le verbe est composé de deux parties : le radical et la terminaison. Le radical est la base du verbe qui porte le sens du verbe. La terminaison est la dernière partie du verbe qui indique le temps, le mode ainsi que la personne et le nombre auxquels le verbe est conjugué.

elle **fini / t**, elle **fini / ra**, elle **finiss / ait**, qu'elle **finiss / e**, que nous **finiss / ions**

> Le verbe *finir* a plus d'un radical : *fini-* et *finiss-* ; ses terminaisons illustrées ci-dessus au présent, au futur, à l'imparfait ainsi qu'au subjonctif présent (3e p. sing et 1re p. plur.) sont les mêmes que celles de tous les verbes en *-ir*, en *-re* et en *-oir.*

On regroupe généralement les verbes selon leur terminaison à l'infinitif (*-er, -ir, -re* et *-oir*).

À un **temps composé**, le verbe est composé de deux mots : l'auxiliaire *être* ou *avoir* et le participe passé du verbe.

elle **avait chanté**, elle **a fini**, il **serait parti**

> Dans les différents temps composés, il n'y a que l'auxiliaire qui est conjugué à différents temps ; par exemple, au plus-que-parfait, l'auxiliaire est à l'imparfait (***avait*** *chanté*) ; au passé composé, l'auxiliaire est au présent (***a*** *fini*) ; et au conditionnel passé, il est au conditionnel présent (***serait*** *parti*).

La plupart des verbes forment leurs temps composés à l'aide de l'auxiliaire *avoir* ; certains le forment obligatoirement avec *être*. **Les verbes qui forment leurs temps composés avec *être* sont :**

- les **verbes pronominaux**, comme *se souvenir* (*je me…, tu te…, il/elle/on se…, nous nous…, vous vous…, ils/elles se…*) ;

  je me **suis** souvenu, tu t'**es** rappelé, il s'**était** trompé, nous nous **serions** amusés

suite →

- les **verbes de mouvement et de changement d'état** suivants quand ils ne sont pas accompagnés d'un complément direct (CD) du verbe : *aller, arriver, descendre, devenir, entrer, monter, mourir, naître, partir, rentrer, revenir, sortir, tomber, venir.*

  je **suis** allé, elle **est** arrivée, il **est** descendu, elles **étaient** devenues,
  vous **seriez** sortis

La conjugaison des verbes est donnée dans tous les dictionnaires ; les tableaux de conjugaison sont souvent placés au début ou à la fin des dictionnaires. Dans l'article de chaque verbe, on trouve une référence au tableau de conjugaison à consulter.

Coordination et juxtaposition

La **coordination** consiste à joindre par un coordonnant des éléments de même niveau syntaxique, c'est-à-dire des éléments qui remplissent la même fonction et qui peuvent se remplacer l'un l'autre. On appelle « coordonnant » le mot ou la locution qui relie les éléments coordonnés ; le terme *coordonnant* désigne aussi la fonction de ce mot.

[Renée joue souvent au tennis] **et** [nage tous les jours].

> Le coordonnant *et* relie deux phrases de même niveau syntaxique (le sujet de la deuxième phrase (***Renée** nage…*) a été effacé pour éviter la répétition).

Le faucon pèlerin niche [sur les grands édifices] **ou** [sous les ponts].

> Le coordonnant *ou* relie deux groupes prépositionnels (GPrép) en fonction de complément indirect du verbe *niche*.

[Daniel] **et** [Patrick] présenteront leur projet au président cet après-midi.

> Le coordonnant *et* relie deux groupes nominaux (GN) qui remplissent la fonction de sujet.

Dans les exemples ci-dessus, les éléments coordonnés sont de même catégorie. Mais il arrive que des éléments coordonnés ne soient pas de même catégorie.

Ce cheval est [rapide] **et** [d'une grande robustesse].

> Le coordonnant *et* relie deux groupes en fonction d'attribut du sujet ; le premier est un groupe adjectival (GAdj) et le second, un GPrép.

En plus de jouer un rôle syntaxique, le coordonnant joue un rôle sémantique, car il exprime l'addition (*et*, *de plus*), l'alternative (*ou*), la cause (*car*, *en effet*), la conséquence (*donc*, *par conséquent*), l'opposition (*mais*, *cependant*), etc.

La **juxtaposition** est une coordination sans l'emploi d'un coordonnant. Le coordonnant est remplacé par un signe de ponctuation (une virgule, un deux-points ou un point-virgule), qui sépare graphiquement les éléments de même fonction juxtaposés.

↓

[Chaque soir]**,** [au coucher du soleil], ces petites fleurs jaunes s'épanouissent.

> La virgule sépare deux groupes de mots ayant la fonction de complément de phrase.

↓

[Chaque soir, au coucher du soleil, ces petites fleurs jaunes s'épanouissent] **;** [elles dégagent alors une fraîche odeur citronnée].

> Le point-virgule sépare deux phrases de même niveau syntaxique.

suite →

LA COORDINATION DE GROUPES PRÉPOSITIONNELS (GPRÉP)

Dans la coordination et la juxtaposition de groupes prépositionnels (GPrép), c'est-à-dire de groupes débutant par une préposition, il faut respecter une règle particulière : on doit répéter les prépositions *à*, *de* et *en* au début de chacun des GPrép désignant des entités différentes. Les autres prépositions peuvent être répétées ou non.

J'ai envie [**de** me faire couler un bon bain] et [**de** me détendre au moins une heure].
J'aime bien me détendre [**en** lisant un roman] ou [**en** prenant un bain chaud].
J'ai confié mon chien [**à** ma sœur] et [**à** son mari] le temps de mon voyage.

Je compte [**sur** ma sœur] et [**(sur)** son mari] pour en prendre soin.

> Ici, la répétition de la préposition *sur* est facultative.

La sortie a été reportée [**à cause du** froid] et [**(à cause) de** la neige].

> Ici, la répétition de la première partie de la préposition *à cause de* est facultative ; on doit cependant répéter obligatoirement le *de* (*du, des*).

J'ai confié mon chien **à** ma [sœur] et [amie].

> Ici, *sœur* et *amie* représentent une seule personne.

LA COORDINATION DE SUBORDONNÉES CIRCONSTANCIELLES

Les subordonnées circonstancielles expriment différentes valeurs de sens, lesquelles sont précisées par un mot de relation ayant la fonction de subordonnant. Voici quelques exemples de subordonnants de cause ou de justification : *parce que*, *puisque*, *comme*, *étant donné que*, *vu que* ; de temps : *avant que, après que, lorsque, quand,* etc. ; de but : *pour que*, *afin que*, etc.

Dans la coordination et la juxtaposition de subordonnées circonstancielles, il faut respecter une règle particulière : les subordonnants doivent être répétés ou tout simplement repris par *que* devant le deuxième élément coordonné ou juxtaposé.

Il est venu [**parce qu'**il avait une affaire à régler] et [**(parce) qu'**il voulait me parler].

> Ici, la répétition de la première partie du subordonnant *parce que* est facultative ; on doit cependant répéter obligatoirement le *que* (*qu'*).

Ferme les fenêtres [**avant qu'**il se mette à pleuvoir] et [**(avant) que** nos papiers s'envolent].

> Ici, la répétition de la première partie du subordonnant *avant que* est facultative ; on doit cependant répéter obligatoirement le *que* (*qu'*).

Attention ! Lorsque la cause est exprimée par le coordonnant *car*, ce dernier n'est ni répété ni repris par *que* devant le deuxième élément coordonné.

[Il est venu], **car** [il avait une affaire à régler et il voulait me parler].

suite →

LA COORDINATION DE SUBORDONNÉES RELATIVES

Dans la coordination et la juxtaposition de subordonnées relatives, on doit respecter une règle particulière : lorsque le pronom relatif et le sujet de la deuxième subordonnée relative sont les mêmes que ceux de la première, on ne les répète pas, mais ils doivent être exprimés s'ils sont différents.

C'était une marchandise [*dont tout le monde* avait besoin] et [voulait faire provision].

> Les deux relatives coordonnées sont équivalentes à ces phrases :

[**Tout le monde** avait besoin **de la marchandise**.]
[**Tout le monde** voulait faire provision **de la marchandise**.]

Le sujet *tout le monde* est le même dans les deux phrases et le pronom relatif doit aussi être le même pour remplacer ***de*** *la marchandise* : on emploie *dont* parce que ce groupe débute par la préposition *de* (*avoir besoin* ***de****…*, *faire provision* ***de****…*).

Le cola demeurait la marchandise-clé [*dont tout le monde* avait besoin] et [*qu'on* venait régulièrement se procurer].

> Les deux relatives coordonnées sont équivalentes à ces phrases :

[**Tout le monde** avait besoin **de la marchandise**.]
[**On** venait régulièrement se procurer **la marchandise**.]

Le sujet n'est pas le même dans les deux phrases et le pronom relatif ne doit pas être le même pour remplacer *de la marchandise* et *la marchandise* : le premier groupe débute par la préposition *de*, on doit donc employer le pronom *dont* ; le second groupe est un GN complément direct du verbe *se procurer*, on doit donc employer le pronom relatif *que* (*qu'*).

Dénotation/connotation

Dénotation : le sens d'un mot au dictionnaire.

Connotation : les valeurs affectives ajoutées au sens dénoté, ce que l'on comprend au-delà du sens dénoté. Ces valeurs sont positives ou négatives.

Voici un exemple avec le mot *hôpital* :

Dénotation :

Établissement où l'on soigne les malades pendant un certain temps.

Connotation :

- valeurs positives : personnel dévoué, satisfaction par rapport aux soins reçus, etc. ;
- valeurs négatives : attente interminable à l'urgence, listes d'attente inacceptables dans certaines spécialités, traitement inadéquat d'une maladie en particulier, etc.

Les connotations positives ou négatives reliées à un mot comme *hôpital* différeront sensiblement d'une personne à une autre selon qu'on n'aura jamais mis les pieds dans un hôpital ou qu'on y aura fait un long séjour à la suite d'un grave accident.

Certains mots ont presque toujours une connotation positive : *bonheur, hospitalité, guérison, enchantement,* etc.

D'autres ont presque toujours une connotation négative : *décrochage scolaire, esclavage, injustice, horreur, maladie,* etc.

Ainsi, une expression comme *décrochage scolaire* (le fait de laisser l'école) renvoie aux éléments négatifs suivants : la paresse, le manque d'intelligence, l'absence de motivation, l'utilisation de la drogue, les mauvaises fréquentations, etc.

Dérivation

Les exercices de cette section exploitent la formation de mots à partir de suffixes : terminaisons à ajouter ou à enlever pour former des mots. Par exemple, l'ajout du suffixe *–ité* à l'adjectif *lucide* permet de générer le nom *lucidité ;* inversement, le fait d'enlever le suffixe *–ité* au nom *lucidité* permet de générer l'adjectif *lucide*. L'ajout de la terminaison *–ment* à l'adjectif *lucide* génère l'adverbe *lucidement*. Le nom *lucidité*, l'adjectif *lucide* et l'adverbe *lucidement* font partie de la même famille de dérivation.

Un dictionnaire analogique comme le *Petit Robert* permet de découvrir des mots inconnus. Ainsi, en prenant connaissance de l'origine d'un mot (la parenthèse au début de la définition), des différentes définitions elles-mêmes (habituellement numérotées) et des renvois (les mots en caractères gras précédés de la lettre V.), on peut repérer un indice qui aide à trouver le mot recherché. Par exemple, au verbe *manifester*, on peut retracer :

- l'adjectif *manifeste* **dès la première définition ;**
- le nom *manifestation* **à la troisième définition.**

Déterminant (classe de mots)

Le déterminant est un mot généralement obligatoire devant le nom commun.

[**Les** élèves] étudient. *et non* *~~Élèves étudient~~.

[**Nos** élèves] étudient. [**Ces** élèves] étudient. [**Deux** élèves] étudient.

[**Beaucoup d'**élèves] étudient.

Dans certains cas, le déterminant n'est pas obligatoire devant le nom commun lorsque ce nom est immédiatement précédé d'une préposition.

Marie adore les livres d'histoire, par exemple elle a beaucoup apprécié *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*.

> Les noms *histoire, exemple* et *vie* sont employés sans déterminant et sont précédés d'une préposition.

> Le nom propre *Marie* est employé sans déterminant.

> Le nom propre *Québec* est précédé du déterminant contracté *au* (*à* + ***le***).

On trouve parfois un adjectif entre le déterminant et le nom qu'il accompagne.

[**Ces** *merveilleux* élèves] étudient.

La forme du déterminant varie généralement selon le nom qu'il introduit (voir l'article *Accord du déterminant*). Certains déterminants varient :

- en genre et en nombre ;

  ce livre, **cet** homme (masc. sing.) — **ces** livres (masc. plur.)
  cette histoire (fém. sing.) — **ces** histoires (fém. plur.)

- en genre seulement ;

  différents livres (masc. plur.)
  différentes histoires (fém. plur.)

- en nombre seulement.

  leur livre (masc. sing.) — **leurs** livres (masc. plur.)
  leur histoire (fém. sing.) — **leurs** histoires (fém. plur.)

Certains déterminants ne varient pas.

chaque jour (masc. sing.) — **plusieurs** livres, **quatre** livres (masc. plur.)
peu de neige (fém. sing.) — **beaucoup de** tempêtes (fém. plur.)

> Le déterminant *chaque* s'emploie seulement devant un nom singulier ; *plusieurs* et *quatre* s'emploient seulement devant un nom pluriel ; *peu de* et *beaucoup de* peuvent s'employer devant un nom singulier (non comptable) ou pluriel (comptable).

suite →

LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE DÉTERMINANTS

À partir du sens ou encore du rôle du déterminant dans le texte, on distingue deux grandes catégories de déterminants : d'un côté, les déterminants dits « référents » ou « identifiants » ; de l'autre, les déterminants dits « non référents » ou « quantifiants ».

Les déterminants « référents » ou « identifiants »

Les déterminants référents ou identifiants identifient l'être ou la chose que désigne le nom, c'est-à-dire qu'ils indiquent précisément de quel être ou de quelle chose il s'agit. Ils désignent une réalité qu'on peut identifier précisément. Les groupes nominaux ainsi identifiés sont dits « définis ».

Le journal est sur **la** table, dans **la** cuisine.

M'as-tu remis **ton** devoir ?

Ces souliers sont confortables.

Les déterminants « non référents » ou « quantifiants »

Certains noms ne sont pas précédés d'un déterminant identifiant, mais d'un déterminant quantifiant. Ces groupes nominaux sont dits « indéfinis ». Ils ne permettent pas d'identifier précisément l'être ou la chose qu'ils désignent, c'est-à-dire qu'on ne sait pas de quel être ou de quelle chose il s'agit, mais ils comportent une indication de quantité plus ou moins précise.

J'ai acheté **un** bureau de travail.

As-tu **de la** farine ? J'aurais aussi besoin d'**une** tasse de sucre.

Ils ont vu **quatre** films italiens et **plusieurs** films français.

Elles ont bu **beaucoup de** vin. J'ai bu seulement **du** café.

suite →

LES SOUS-CATÉGORIES DE DÉTERMINANTS

Voici les principaux déterminants du nom :

RÉFÉRENTS OU IDENTIFIANTS

définis	*le*, *la*, (*l'*), *les* > *le* et *la* s'élident devant un mot commençant par une voyelle : ***l'****école*, ***l'****arbre* > *le* et *les* se contractent avec les prépositions *à* et *de* (*à* + *le* = *au*, *à* + *les* = *aux*, *de* + *le* = *du*, *de* + *les* = *des*) : ***au*** *bureau*, ***aux*** *bureaux*, *le directeur* ***du*** *service linguistique*, *le directeur* ***des*** *services linguistiques*
démonstratifs	*ce*, *cet*, *cette*, *ces*
possessifs	*mon*, *ma*, *ton*, *ta*, *son*, *sa*, *notre*, *votre*, *leur*, *mes*, *tes*, *ses*, *nos*, *vos*, *leurs*
interrogatifs	*quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*
exclamatifs	*quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*

NON RÉFÉRENTS OU QUANTIFIANTS

indéfinis	*un*, *une*, *des* > *des* devient *de* ou *d'* devant un adjectif : ***de*** *beaux vestons*, ***d'****affreuses robes*
indéfinis partitifs	*du*, *de la*, *de l'*
quantitatifs	*aucun*, *plusieurs*, *quelques*, *chaque*, *tout*, *tous*, *peu de*, *beaucoup de*, *assez de*, *trop de*, *un million de*, *une tasse de*, *un kilo de*...
numéraux	*zéro*, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *dix*, *vingt*, *cent*...

Attention ! Les déterminants référents définis, démonstratifs et possessifs peuvent se combiner à un déterminant non référent.

les deux livres

tous mes livres

Générique/spécifique

Un terme générique représente une notion générale, globale. Pour concrétiser cette notion, on a recours à des termes spécifiques, c'est-à-dire des termes qui se différencient les uns des autres tout en correspondant au concept représenté par le terme générique. Autrement dit, il existe une relation d'inclusion entre les deux notions : un terme générique inclut un ensemble de termes spécifiques. Par exemple, le terme générique *légume* inclut des termes spécifiques comme *carotte, céleri, champignon, pomme de terre,* etc.

Dans un texte, on a parfois avantage à remplacer les termes génériques, souvent trop globalisants, par des termes spécifiques. Ces derniers cernent le sujet d'une manière plus précise.

Groupe de mots (notion de groupe et de « régime » des mots)

On sait qu'une phrase n'est pas constituée simplement d'une suite de mots sans liens les uns avec les autres. On sait également que plusieurs mots s'emploient obligatoirement avec d'autres. Par exemple, dans la phrase *Tu prends un risque*, on ne peut pas séparer le verbe *prends* de son complément. Ensemble, ils forment un groupe de mots, le verbe étant ici le noyau. Le noyau ou l'élément essentiel d'un groupe de mots s'emploie parfois seul, parfois avec une suite ; les suites possibles d'un mot (aussi appelées le « régime » d'un mot) ont généralement la fonction de complément et sont données dans les dictionnaires de langue.

un mot	sa suite (son régime)	réalisations possibles
obéir	à sa mère	groupe prépositionnel débutant par *à*
aimer	la lecture	groupe nominal
aimer	que quelqu'un nous fasse la lecture	subordonnée complétive en *que*
(l')arrivée	des concurrents	groupe prépositionnel débutant par *de (des)*
fier	de lui	groupe prépositionnel débutant par *de*
conformément	à la règle	groupe prépositionnel débutant par *à*
avec	lui / mon coéquipier	pronom ou groupe nominal

Un mot peut avoir une suite différente selon son sens dans la phrase et selon ce qui est exprimé dans cette suite.

Il est fâché **de** ce contretemps.

Il est fâché **de** devoir remettre la réunion.

Il est fâché **que** le colis n'ait pas pu être livré à temps.

> Dans les trois phrases ci-dessus, le complément de *fâché* ne fait pas référence à un être animé et est équivalent à *de* QQCH. : dans la première phrase, *de* + GN ; dans la deuxième, *de* + GV inf. ; dans la troisième, subordonnée complétive en *que*.

Il est fâché **contre** ses collègues.

> Dans cette phrase, le complément de *fâché* fait référence à un **être animé** et est équivalent à *contre* QQN.

Certains mots s'emploient sans suite dans la phrase.

Il est fâché que le colis n'ait pas pu être livré à **temps**.

Guillemets et italique

L'emploi régulier des **guillemets** est le suivant : ils servent à isoler une citation ou un dialogue.

Richard Séguin chante : « Partir, c'est pas guérir. » (citation)

La dame lui demanda :
« Pensez-vous arriver à temps à votre rendez-vous ?
– Avec toute cette circulation, je ne le crois pas. » (dialogue)

Toutefois, les guillemets sont aussi employés pour remplacer l'**italique** quand il est impossible d'utiliser celui-ci, comme dans un manuscrit ou un texte dactylographié. On les trouve donc autour d'un titre, du mot dont on parle, d'un terme ne faisant pas partie de la langue courante (mot étranger, marque de commerce, expression familière, néologisme). Dans un texte imprimé, il faut utiliser l'italique pour tous ces cas.

Texte imprimé :

As-tu lu *La Cérémonie des anges*, de Marie Laberge ? (titre)

Le nom *rédacteur* est l'attribut du sujet *mon jeune frère*. (mots dont on parle)

En fin de semaine, je me suis acheté des pantalons *Levi's*. (marque de commerce)

Texte manuscrit :

As-tu lu « La Cérémonie des anges », de Marie Laberge ?

Le nom « rédacteur » est l'attribut du sujet « mon jeune frère ».

En fin de semaine, je me suis acheté des pantalons « Levi's ».

Marqueurs emphatiques *c'est...qui* et *c'est...que*

Les marqueurs emphatiques *c'est... qui* et *c'est... que* permettent d'insister sur un des éléments de la phrase. Si l'on souhaite mettre en évidence le groupe sujet de la phrase, on utilisera *c'est... qui* :

> Mon oncle m'a aidé à obtenir cet emploi.
> **C'est** mon oncle **qui** m'a aidé à obtenir cet emploi.

Si l'on souhaite mettre en évidence un élément autre que le groupe sujet de la phrase, on utilisera *c'est... que* :

> Mon frère a acheté une voiture sport.
> **C'est** une voiture sport **que** mon frère a achetée.

> Il part pour Paris aujourd'hui.
> **C'est** aujourd'hui **qu'**il part pour Paris.

> J'ai envie d'une crème glacée à la framboise.
> **C'est** d'une crème glacée à la framboise **que** j'ai envie.

Attention ! Lorsque le groupe de mots mis en évidence débute par une préposition, celle-ci reste attachée au groupe et est déplacée avec lui :

> Elle parlait *de* Frédéric.
> **C'est** *de* Frédéric **qu'**elle parlait.

> J'ai parlé *à* Frédéric ce matin.
> **C'est** *à* Frédéric **que** j'ai parlé ce matin.

> Je suis arrivée en retard à mon cours *à cause de* Frédéric.
> **C'est** *à cause de* Frédéric **que** je suis arrivée en retard à mon cours.

Marqueurs de relation[1]

Les **marqueurs de relation** servent à relier des phrases ou des éléments à l'intérieur d'une phrase. En établissant des liens entre les mots et les phrases, ces marqueurs jouent un rôle primordial : construire la cohérence nécessaire au texte.

Les marqueurs de relation – coordonnants, subordonnants, prépositions – indiquent de manière explicite le lien entre les unités syntaxiques – mots, groupes de mots, phrases – qu'ils relient.

On doit être attentif au choix des marqueurs de relation, car ils ont généralement une **valeur sémantique**. Ainsi, changer de marqueur modifie le **sens** des énoncés ou le **rapport de sens** entre les énoncés.

Cette automobile est rapide **et** économique. (addition)
Cette automobile est rapide, **mais** économique. (opposition)

Elle n'osait pas exprimer son opinion, **ensuite** elle l'a regretté. (temps)
Elle n'osait pas exprimer son opinion, **cependant** elle l'a regretté. (restriction)
Elle n'osait pas exprimer son opinion, **de sorte qu'**elle l'a regretté. (conséquence)
Elle n'osait pas exprimer son opinion, **encore qu'**elle l'a regretté. (concession)
Elle n'osait pas exprimer son opinion, **au cas où** elle l'aurait regretté. (condition)
Elle n'osait pas exprimer son opinion, **de crainte qu'**elle ne le regrette. (but)

Au lieu de s'enfuir, le héros fait une prière. (alternative)
Avant de s'enfuir, le héros fait une prière. (temps : antériorité)

Florence a un rendez-vous **avec** le coiffeur. (accompagnement)
Florence a un rendez-vous **chez** le coiffeur. (lieu)

1. Coordonnants

Les coordonnants – les conjonctions de coordination et les adverbes coordonnants – servent à relier des unités compatibles sur le plan du sens et de la syntaxe : des mots, des groupes, des phrases, des subordonnées.

*Le narrateur de ce conte aime pêcher, <u>les bons repas entre amis</u> **et** aller à la chasse. (incompatibilité syntaxique)

Le narrateur de ce conte aime pêcher, aller à la chasse **et** <u>partager de bons repas entre amis</u>. (compatibilité syntaxique)

1. Les **organisateurs textuels** ont le rôle d'établir des liens explicites entre différentes parties du texte et d'organiser de grands ensembles. Les **marqueurs de relation** relient des éléments plus proches à l'intérieur de la phrase ou entre les phrases.

*La première année, elle traversa la province **et** une crise existentielle. (incompatibilité de sens)

La première année, elle traversa la province **et** vécut une crise existentielle. (compatibilité de sens)

Il importe de bien connaître le rapport qu'on désire établir entre les unités pour pouvoir choisir le bon coordonnant.

ATTENTION
Il y aura erreur dans la coordination ou manque de clarté de l'énoncé si le coordonnant n'est pas utilisé selon le sens qu'il exprime.

*La métaphore associe l'île à une femme ; **ensuite**, cette image contribue à personnifier le lieu. (sens : succession)

La métaphore associe l'île à une femme ; **de plus**, cette image contribue à personnifier le lieu. (sens : addition)

Les coordonnants servent à indiquer notamment les sens suivants :

- La cause (*car, en effet, en raison de…*)
  La connaissance de l'histoire littéraire est importante, **car** elle éclaire souvent le sens d'une œuvre.

- La conséquence (*ainsi, aussi, c'est pourquoi, donc, en conséquence, partant, de là, d'où…*)
  Il a lu tout Balzac, **donc** il devrait pouvoir en parler en connaissance de cause.
  Il a lu tout Balzac : **de là** ses connaissances sur l'auteur.

- L'addition (*ainsi que, bien plus, de plus, ensuite, et, puis…*)
  Le passé lui offre la première impulsion pour qu'il rentre en lui-même **et** qu'il se réfugie dans le présent.

- L'opposition ou la restriction (*au contraire, cependant, en revanche, mais, par contre, pourtant, toutefois…*)
  David a obtenu la meilleure note en français ; **pourtant**, il déteste cette matière.

- L'explication ou la précision (*à savoir, c'est-à-dire, par exemple, soit…*)
  Flore a rencontré son amoureux à l'époque des vendanges, **c'est-à-dire** fin septembre.

ATTENTION
Il y aura erreur dans la **coordination** ou manque de clarté de l'énoncé si les phrases syntaxiques reliées par des coordonnants sont trop nombreuses dans la phrase graphique[2].

2. La **phrase graphique** est celle qui commence par une majuscule et qui finit par un point. À l'intérieur de la phrase graphique, il est possible de trouver plus d'une **phrase syntaxique**. *Vade-Mecum de la nouvelle grammaire* (p. 9)

*Le jeune orphelin aime parler à sa vieille voisine, **car** il la trouve sympathique, **mais** elle devient aveugle avec le temps **et** elle perd sa lucidité **puis,** vers la fin, ne le reconnaît plus.

Le jeune orphelin aime parler à sa vieille voisine, **car** il la trouve sympathique. **Or** elle devient aveugle avec le temps **et** perd sa lucidité. Vers la fin, elle ne le reconnaît plus.

2. Subordonnants

Les subordonnants sont des marqueurs qui introduisent une subordonnée. Nous ne retenons ici que les subordonnants à valeur sémantique, c'est-à-dire les conjonctions de subordination autres que la conjonction *que*[3].

Les conjonctions de subordination ont une valeur sémantique. Il importe donc de bien connaître le rapport de sens qu'on désire établir entre les phrases pour pouvoir choisir la bonne conjonction :

- le rapport temporel d'antériorité, de simultanéité ou de postériorité (*alors que, après que, aussitôt que, avant que, chaque fois que, depuis que, en attendant que, lorsque, quand, tandis que*…)
- la cause (*attendu que, comme, étant donné que, parce que, puisque, vu que*[4]…)
- la conséquence (*à tel point que, de façon que, de sorte que, si bien que, tellement que*…)
- le but (*afin que, de crainte que, de manière que, de peur que, pour que*…)
- la condition (*à condition que, à supposer que, au cas où, dans l'éventualité que, pourvu que, si*…)
- la concession (*alors que, bien que, encore que, en dépit du fait que, quoique*…)

ATTENTION
Comme pour les coordonnants, il y aura erreur dans la **subordination** ou manque de clarté de l'énoncé si les phrases reliées par des subordonnants sont trop nombreuses. La ponctuation (virgule, deux-points, point-virgule, tiret) peut parfois remplacer avantageusement un marqueur de relation.

*La dernière strophe laisse entendre **que** le temps a passé et **que** la femme oubliera son amour **puisqu'**elle laisse ses souvenirs derrière elle **parce qu'**ils ont perdu de leur valeur sentimentale.

La dernière strophe laisse entendre **que** le temps a passé et **que** la femme oubliera son amour : elle laisse ses souvenirs derrière elle **parce qu'**ils ont perdu de leur valeur sentimentale.

3. La conjonction *que* – qu'il ne faut pas confondre avec le pronom relatif *que* – introduit une subordonnée complétive. Cette conjonction n'a ni antécédent ni valeur sémantique : il s'agit d'un simple mot-outil.
4. Attention, le subordonnant ***à cause que*** est un archaïsme à éviter.

3. Prépositions

Les **prépositions** servent à marquer les relations entre le complément et le mot complété, ou encore, entre la phrase complétée et le complément de phrase.

Le groupe prépositionnel (GPrép) commence toujours par une préposition et peut jouer le rôle de marqueur de relation.

On doit veiller **au choix de la préposition,** qui peut parfois entraîner une erreur. On s'en sert pour marquer notamment :

- le lieu (*à, chez, dans, derrière, en, jusqu'à, sous, vers…*)
- le but (*afin de, dans le but de, en vue de, pour…*)
- le temps (*à, après, avant, depuis, dès, pendant…*)
- l'opposition (*contre, malgré, nonobstant…*)
- la cause (*à cause de, attendu, de, étant donné, grâce à…*)

Remarque
Quand les prépositions *à* et *de* fusionnent avec les déterminants *le* / *les*, elles forment un déterminant contracté *au* / *aux*.

Pour choisir correctement une préposition ou une locution prépositive :

- vérifiez le **sens** de ce que vous voulez exprimer (le temps, le lieu, le moyen, la manière, le but, la provenance, etc.) ;
- consultez le dictionnaire à l'article concernant la préposition que vous employez ;
- consultez le dictionnaire à l'article concernant le mot qui est placé **avant** ou **après** la préposition. Ainsi, si vous cherchez la préposition qui doit suivre le verbe *parler,* vous trouverez la réponse à l'article concernant le mot *parler* dans le dictionnaire :

  « Parler : discuter avec quelqu'un au sujet de quelque chose ou de quelqu'un, sur un thème : *C'est quelqu'un avec qui on peut parler **de** tout. Parler (de) philosophie.*

  « Parler : dire quelque chose à quelqu'un, lui exprimer sa pensée au sujet de quelque chose ou de quelqu'un, faire un discours portant sur tel point : *Le premier ministre a parlé **au** pays de la situation.* » (Encyclopédie Larousse.fr) ;
- surveillez les énumérations, dans lesquelles il faut répéter les prépositions *à*, *de* et *en* devant chacun des éléments ;
- surveillez l'emploi fautif de *au niveau de, face à, vis-à-vis, sans*, *avec*, etc. Voir ces mots dans le *Multidictionnaire*.

Nom (classe de mots) et groupe nominal (GN)

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU NOM

Du point de vue du sens, le nom sert à désigner un être animé (une personne, un animal) ou inanimé (un végétal, un objet, un sentiment, une qualité, un phénomène, etc.). Il existe des noms communs (ex. : *individu, ville, pays*) et des noms propres (ex. : *Maria, Pise, Italie*).

Le nom a un genre (masculin ou féminin) ; le nom commun peut varier en nombre (singulier ou pluriel) selon la réalité qu'il désigne.

un **horaire** (masc. sing.)	des **horaires** (masc. plur.)
un **journal** (masc. sing.)	deux **journaux** (masc. plur.)
une **opinion** (fém. sing.)	une divergence d'**opinions** (fém. plur.)

Attention ! Le genre de certains noms, notamment de ceux qui commencent par une voyelle à l'oral, est difficile à déterminer ; lorsqu'on doute du genre d'un nom, on devrait consulter un dictionnaire.

un acrostiche, **un** astérisque, **un** exergue, **un** exode, **un** horaire, **un** haltère, **un** pétale

une anagramme, **une** apostrophe, **une** équerre, **une** espèce, **une** idée, **une** opinion, **une** solde

Seuls les noms désignant des êtres animés varient en genre.

un **professeur** / une **professeure** ; un **écrivain** / une **écrivaine** ; un **tigre** / une **tigresse**

Le nom est un *donneur d'accord* : il donne son genre et son nombre ou encore sa personne et son nombre aux *receveurs d'accord* en relation avec lui (voir les articles *Accord…*).

un **horaire** bien *rempli* (masc. sing.) *une* **journée** bien *remplie* (fém. sing.)

Le nom est généralement précédé d'un déterminant ; c'est cette caractéristique qui permet généralement de le reconnaître, puisque c'est le seul mot qui s'emploie seul avec un déterminant.

L'imagination de **cette** célèbre **écrivaine** est débridée.

> On reconnaît les noms *imagination* et *écrivaine* à ce qu'ils s'emploient seuls avec un déterminant : *l'imagination* et *cette écrivaine.*

Néanmoins, le nom est parfois employé sans déterminant et immédiatement précédé d'une préposition.

une divergence d'**opinions**

suite →

Source d'erreur orthographique :
Lorsqu'il n'y a pas de déterminant qui indique le nombre du nom, il est parfois difficile de déterminer si le nom est singulier ou pluriel. Le nom immédiatement précédé d'une préposition prend la marque du pluriel quand :

- il désigne une réalité qui se compte (comptable) et qui est multiple (plurielle : plus d'un élément) ;

  Elle est en **chaussures** à **talons** et en **robe** de **soirée** ; elle doit être en **amour** !

- il dépend d'un mot qui appelle un pluriel ;

  une divergence d'**opinions**
  un assemblage de **pièces**
  un échange de **regards**

- la préposition appelle un pluriel.

  entre **collègues**

GROUPE NOMINAL (GN)

En plus d'être précédé d'un déterminant, le nom est souvent accompagné d'un ou de plusieurs compléments du nom.

[Cette célèbre **écrivaine**, que j'ai rencontrée [au **Salon** du **livre**]], a [une **imagination** débridée].

> Les quatre noms sont précédés d'un déterminant : ***cette***, *au* (*à* + ***le***), *du* (*de* + ***le***) et ***une***. Trois de ces noms sont aussi accompagnés de compléments : *écrivaine* en a deux (*célèbre* et *que j'ai rencontrée au Salon du livre*) ; *Salon* en a un (*du livre*) ; *imagination* en a un (*débridée*).

Le nom, le déterminant et les compléments du nom forment ce qu'on appelle un groupe nominal (GN). Le nom est le noyau de ce groupe. Lorsqu'il remplace un nom ou un GN, le pronom est aussi le noyau d'un GN.

[**Celle** que j'ai rencontrée au Salon du livre] a une imagination débridée.

> Le pronom *celle,* qui remplace le nom et son déterminant (*cette écrivaine*), est le noyau du GN *celle que j'ai rencontrée au Salon du livre*.

Les constructions du GN

Le GN peut avoir une construction minimale ou une construction étendue (avec compléments du nom ou compléments du pronom).

suite →

Construction minimale du GN :

- un **déterminant** et un **nom commun**
  [Ma **sœur**] aime [la **musique**].
- un **nom commun** Ma sœur prend des cours de [**piano**] ; elle est [**musicienne**].
- un **nom propre** [**Jessica**] prend des cours de piano.
- un **pronom** [**Elle**] est musicienne.

Construction étendue du GN :

- avec compléments du nom

  [L'excellent **professeur** de piano de ma sœur] lui enseigne [la **musique** jazz contemporaine].

- avec compléments du pronom

  [**Celle** que j'ai rencontrée au Salon du livre] a une imagination débridée.

Les fonctions du GN

Voici les principales fonctions du GN :

- sujet ;

  [L'excellent professeur de piano de ma sœur] lui enseigne la musique jazz.

- attribut du sujet ;

  Elle est [musicienne].

- complément direct du verbe ;

  L'excellent professeur de piano de ma sœur lui *enseigne* [la musique jazz].

- attribut du complément direct ;

  On a nommé *Béatrice* [rédactrice en chef du journal étudiant].

- complément du nom ;

  Ma *sœur*, [Jessica], suit des cours de piano depuis qu'elle a cinq ans.

- complément du pronom ;

  [Musicienne disciplinée et passionnée], *elle* fait des gammes tous les jours.

- complément de phrase.

  Musicienne disciplinée et passionnée, elle fait des gammes [tous les jours].

Organisateurs textuels[1]

Les **organisateurs textuels** servent à l'articulation des grandes parties du texte en indiquant les transitions, l'ordre et la progression des idées. Ils ont pour rôle d'établir des liens explicites entre différentes parties du texte et d'organiser de grands ensembles. Ils permettent au lecteur de repérer la continuité entre les phrases et de comprendre comment est découpée la pensée, comment elle s'organise et comment elle évolue.

Le rôle principal des organisateurs textuels – comme celui des autres marqueurs de relation – consiste à construire la cohérence du texte. Pour exprimer une pensée claire et logique et se faire bien comprendre du lecteur, on doit savoir faire un usage judicieux des organisateurs textuels.

1. Valeurs de l'organisateur textuel

Note – Les organisateurs textuels dont dispose la langue sont très nombreux. Les exemples présentés ci-dessous ne les illustrent pas tous : ainsi, un complément de phrase ou une phrase subordonnée circonstancielle peuvent servir d'organisateur textuel. Au besoin, n'hésitez pas à puiser dans vos connaissances et à innover dans le choix des organisateurs, selon le contexte de rédaction et en fonction du sens du texte que vous rédigez.

Valeurs	Exemples
le lieu	En haut, en bas, à côté, plus loin, au sommet, au loin, tout près, etc.
le temps	En 1974, il y a une décennie, au début, ensuite, puis, les années passèrent, etc.
l'addition	De plus, aussi, également, en outre, qui plus est, etc.
la succession, l'ordre, l'organisation	D'entrée de jeu, d'une part… d'autre part, enfin, finalement, en définitive, etc.
l'explication	Ainsi, c'est pourquoi, autrement dit, on comprend que, la raison en est simple, en effet, de ce fait, en réalité, par exemple, dans un autre ordre d'idées, etc.
l'argumentation	Il est évident que, à l'inverse, en revanche, il faut convenir que…, cependant, par contre, au contraire, par ailleurs, quoique, etc.
la conclusion, le résumé	En résumé, bref, en somme, en un mot, en définitive, en fin de compte, pour tout dire, enfin, finalement, voilà pourquoi, etc.

1. Les **organisateurs textuels** sont des « connecteurs » dont le rôle est d'établir des liens explicites entre différentes parties du texte et d'organiser de grands ensembles. Les **marqueurs de relation**, eux, relient des éléments plus proches à l'intérieur de la phrase ou entre les phrases.

2. Organisateurs pour l'introduction

C'est dans l'introduction qu'on présente le projet de rédaction : il faut amener, poser, puis diviser le sujet. On peut également annoncer le point de vue et les grandes parties de la rédaction. Voici un exemple d'introduction dont les parties sont liées ; cette introduction porte sur le comportement du personnage d'Isidore à l'égard du cheval Coco.

> **Selon les écrivains du courant naturaliste**, le monde est perçu comme un milieu qui a ses lois et qui détermine le comportement des personnages de leurs récits. Il est **donc** fréquent d'y voir le plus fort avoir raison du plus faible. **Par exemple**, **dans le conte « Coco » de Guy de Maupassant**, un jeune paysan, Isidore Duval, a un comportement hostile à l'égard du vieux cheval affaibli dont il a la charge. **En effet,** Isidore agit, **d'une part,** de façon cruelle ; **d'autre part**, de manière injuste envers la bête.

Certains organisateurs textuels servent bien les étapes de l'introduction :

Sujet amené
Voici quelques exemples d'organisateurs qui amènent le sujet :

> Au moment où… / Au 18e siècle… / Dans l'œuvre de Diderot… / Au milieu de la révolution industrielle… / Au cours de la période romantique… / Dans les œuvres de fiction… / etc.

Sujet posé
Selon la façon dont le sujet est amené, il faudra relier celui-ci au sujet posé par un connecteur textuel pertinent ; le recours à un complément de phrase peut être utile.

Sujet divisé
Selon la façon dont le sujet est posé, il faudra relier celui-ci au sujet divisé par un connecteur textuel pertinent ; le recours à un complément de phrase peut être utile.

ATTENTION
Dans la mesure du possible, on évitera les organisateurs simplistes comme *premièrement, deuxièmement, troisièmement* / *d'abord, ensuite, enfin*.

De même, on devrait – sauf indication contraire – éviter d'annoncer sa démarche par des formulations qui appartiennent plutôt au discours oral, telles que *la première partie présentera l'analyse de… / ensuite, il sera question de… / Nous analyserons… / Nous démontrerons que… / etc.*

3. Organisateurs pour le développement

Dans un paragraphe logique, le choix des bons organisateurs textuels est important selon qu'on argumente, explique ou analyse, selon qu'on compare ou qu'on oppose. Par conséquent, l'éventail des organisateurs est considérable. On aura donc soin de choisir les termes les plus appropriés à la situation et au sens du texte.

Voici un exemple de paragraphe de développement dont les parties sont liées (le paragraphe porte sur les liens entre la nature et les émotions dans un extrait d'*Atala* de Chateaubriand).

> **Tout au long de l'extrait**, la nature reflète les émotions des personnages. **D'une part**, le vocabulaire désignant les ravages de l'orage sur la forêt permet de rapprocher la nature des sentiments éprouvés par Atala et Chactas. **Par exemple**, les mots « foudre » (l. 142) « flamme » (l. 144) et « étincelle » (l. 146), qui constituent le champ lexical du feu, appartiennent **aussi** au registre amoureux : la puissance de la nature, représentée par le violent orage, peut être associée à la force des sentiments réciproques qu'éprouvent les protagonistes. L'orage reflète, **d'autre part**, la tristesse d'Atala. Alors que l'Amérindien profite de ce déchainement de la nature pour protéger sa « flamme », il s'interroge : « Orage du cœur […] est-ce une goutte de votre pluie ? » (l. 175-176) Voilà un rapprochement entre l'orage qui sévit et celui qui tourmente intérieurement Atala. **Dans ce contexte**, l'usage de la métaphore de l'eau a pour effet de relier cet élément au chagrin et aux larmes. **En définitive**, la nature représente symboliquement les sentiments : plus que de simple décor au voyage des deux amants, elle sert **également** de miroir à leurs émotions.

Certains organisateurs textuels servent bien le développement du paragraphe logique :
S'il est vrai que... / au contraire / nonobstant / en revanche / on peut douter de… / on peut démontrer cette affirmation par… / on doit admettre que… / d'entrée de jeu… / toutefois / de sorte que / etc.

4. Organisateurs pour la conclusion

Avec la conclusion arrive le moment de dresser le bilan et de mettre le point final ; en un mot, de conclure. Une phrase de transition ou un organisateur textuel peuvent servir à cette fin.

Voici un exemple de conclusion dont les parties sont liées ; cette conclusion porte sur la perception romantique du temps par le personnage d'Adolphe.

> **En somme**, Benjamin Constant propose à la fois une conception de l'amour et une représentation du monde romantiques. Par ses hésitations, son incapacité de s'attacher ou de s'ouvrir, Adolphe fait souffrir ceux qu'il aime. **En effet**, il peut être de mauvaise foi, rêveur et hypocrite. C'est un personnage qui traverse la vie sans plaisir. **Dans sa perception du temps**, Adolphe idéalise le passé en rêve et en imagination, ce temps où, libre, il avait l'avenir ouvert devant lui. Malheureux, triste, mélancolique, il répand malgré lui le malheur. **Finalement**, il reste un spectateur du temps qui passe. **Même** la liberté qu'il a reconquise après la mort d'Ellénore le laissera amer et inadapté.

Plusieurs organisateurs textuels peuvent être utilisés dans la conclusion :
Bref / au bout du compte / en fin de compte / en somme / enfin / pour résumer / finalement / en définitive / somme toute / etc.

Paronymie

Les paronymes sont des termes qui ont une forme semblable, mais qui n'ont pas le même sens. Prenons, par exemple, les termes *accident* et *incident* :

- *accident* fait référence à un événement fâcheux, malheureux ;
- *incident* fait référence à un événement généralement peu important et imprévisible.

Les paronymes engendrent une certaine confusion puisqu'on a tendance à ne pas bien différencier les formes.

Voici d'autres exemples de paronymes : *émigrant, immigrant ; éruption, irruption ; notable, notoire ;* etc.

Phrase et modèle de base

Dans une phrase, les regroupements de mots forment un sens, mais respectent aussi un certain ordre, une certaine structure. Pour analyser la plupart des phrases et pour en vérifier la construction, on se donne généralement un modèle de base. Ce modèle comprend généralement **deux regroupements obligatoires** de mots ayant la fonction de **sujet** et de **prédicat**, et un ou plusieurs **regroupements facultatifs** ayant la fonction de **complément de phrase**.

Modèle de base : sujet + prédicat (ou GV) ± complément de phrase

Verbe + [CD] + [CI] ou + [attr. du CD]

Verbe « être » + [attr. du sujet]

NOTE. – Ce modèle est équivalent au suivant : GNs + GV ± Gcompl. P

La phrase qui correspond à ce modèle est une phrase autonome (qui fonctionne seule) de type déclaratif et de formes positive, active et neutre.

Mes parents ont offert [un voyage en Italie] [à mon frère] la semaine dernière.

Les pâtes sont [savoureuses] en Italie.

On décrit les autres types de phrases par comparaison à ce modèle de type déclaratif. Par exemple, on dit que, dans les phrases interrogatives, on a ajouté, déplacé ou remplacé un élément pour former l'interrogation (ex. : *Les pâtes sont-elles savoureuses en Italie ?*).

PHRASES SIMPLES ET PHRASES COMPLEXES

Lorsque les phrases ne comportent qu'un verbe conjugué à un mode personnel, on les dit « simples » ; lorsqu'elles en comportent plus d'un, on les dit « complexes ». Aussi, dans les phrases complexes, on trouve plus d'une structure comparable au modèle de base, donc plus d'une phrase dite « syntaxique » ayant son propre sujet, son propre prédicat (ou GV) et, s'il y a lieu, ses compléments de phrase.

Voici deux façons de joindre des phrases entre une majuscule et un point :

- par subordination ;

  [Mes parents ont offert à mon frère un voyage en Italie, [*où les pâtes sont savoureuses*].]

  La **phrase subordonnée** *où les pâtes* ***sont*** *savoureuses* est enchâssée dans le CD du verbe *ont offert* à l'aide du subordonnant *où* (un pronom relatif); la phrase subordonnée dépend du nom *Italie*. On appelle « **phrase matrice** », parfois « phrase principale », la phrase qui comprend une phrase subordonnée; le verbe de la phrase matrice est d'ailleurs nommé « **verbe principal** ». La phrase subordonnée n'a aucune autonomie par rapport à la phrase matrice et ne pourrait pas en être séparée par un point.

- par coordination ou juxtaposition.

  [Mes parents ont offert à mon frère un voyage en Italie], [ils en avaient déjà offert un à ma sœur] et [ils m'en offriront peut-être un après mon baccalauréat].

  Les deux premières phrases sont juxtaposées à l'aide de la virgule et les deux dernières sont coordonnées à l'aide du coordonnant *et*.

Lorsqu'elles sont juxtaposées ou coordonnées, les phrases sont autonomes et pourraient éventuellement être séparées par un point. Le coordonnant serait alors effacé.

Pour trouver combien de phrases autonomes (analysables selon le modèle de base) une phrase comprend, on peut donc appliquer la formule suivante :

Nombre de verbes conjugués – Nombre de subordonnants = Nombre de phrases autonomes

Exemple :

Nous partirons en vacances en juillet ; je crois que nous irons en Espagne.

Nombre de verbes conjugués	–	Nombre de subordonnants	=	Nombre de phrases syntaxiques autonomes
3		1		2

Phrases à construction particulière

Une phrase à construction particulière est une phrase qui n'est pas conforme au modèle de base, même si elle n'a subi aucune transformation.

Sont considérées comme « phrases à construction particulière » :

- les phrases impersonnelles (phrases dont le noyau du groupe verbal est un verbe impersonnel) ;

  Il pleuvra demain.
  Il fallait partir tôt.
  Il reste peu de temps avant la première.

  Il arrive que le noyau du prédicat soit un verbe occasionnellement impersonnel (il peut s'employer avec un sujet autre que le *il* impersonnel). On peut alors considérer que la phrase est construite à partir du modèle de base et qu'elle a subi une transformation.

  Un accident est arrivé. (phrase déclarative de forme personnelle)
  Il est arrivé un accident. (phrase déclarative de forme impersonnelle)

- les phrases à présentatif (*voici*, *voilà*, *il y a*, *c'est*) ;

  Il y avait un problème.
  Y aurait-il des solutions ?
  Voilà deux bonnes nouvelles !
  Ce n'étaient pas les miennes.
  Voici venir la fin du cours.
  Il y a que j'aurais une autre question à poser.

- les phrases non verbales (phrases dont le noyau verbal a été supprimé) ;

Groupes nominaux	**Autres constructions**
Stationnement interdit.	Condamné à mort !
Quelle affaire ?	Stupide, ce film !

- les phrases infinitives (phrases dont le noyau du groupe verbal est un verbe à l'infinitif).

  Pourquoi refuser une telle offre ?
  Ne pas copier sur son voisin.

Phrases interrogatives directe (type interrogatif) et indirecte

INTERROGATION DIRECTE OU « TYPE INTERROGATIF »

Généralement, on recourt à la phrase de « type interrogatif » pour formuler une question. On distingue deux sortes de phrases de type interrogatif : la phrase avec **interrogation totale** et celle avec **interrogation partielle**. Elles se terminent toujours par un **point d'interrogation**.

Est-ce qu'ils ont acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério **?**

> Il s'agit d'une **interrogation totale** : l'interrogation porte sur toute la phrase et on peut y répondre par « oui » ou par « non ».

Quand ont-ils acheté les billets **?**

> Il s'agit d'une **interrogation partielle** : l'interrogation porte sur un élément précis et on n'y répond ni par « oui » ni par « non ».

Les principales constructions de l'interrogation totale

La phrase de type interrogatif a une construction différente de celle de la phrase déclarative, laquelle sert de modèle de base. Voici trois façons de construire une phrase de type interrogatif contenant une interrogation totale :

- ajouter *est-ce que* à la phrase modèle ;

  Modèle de base : Ils ont acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério.
  Est-ce qu'ils ont acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério **?**

- déplacer le pronom sujet de la phrase modèle après le verbe (ou l'auxiliaire) ;

  Modèle de base : Ils ont acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério.
  Ont-**ils** acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério **?**

- après le verbe (ou l'auxiliaire), ajouter un pronom qui reprend le GN sujet de la phrase modèle.

  Modèle de base : Tes amis ont acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério.
  Tes amis ont-**ils** acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério **?**

Le pronom déplacé ou ajouté après le verbe (ou l'auxiliaire) est lié à celui-ci par un trait d'union. Le pronom qui commence par une voyelle (*il/elle/on ; ils/elles*) est lié au verbe par un *t* entre traits d'union (-*t*-) si ce verbe se termine par -*e*, -*a* ou -*c*.

A-**t-elle** acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério ?

suite →

Les principales constructions de l'interrogation partielle

Voici les principales façons de former une phrase de type interrogatif contenant une interrogation partielle.

- Si l'interrogation porte sur le sujet, employer les marqueurs interrogatifs *qui* ou *qui est-ce qui* ou *lequel / laquelle*… devant le verbe.

  Modèle de base : Tes amis ont acheté deux billets dimanche.
  Qui a acheté deux billets dimanche **?**
  Qui *est-ce qui* a acheté deux billets dimanche **?**
  Lesquels de tes amis ont acheté deux billets dimanche **?**

- Employer un marqueur interrogatif (ex. : *Que*, *Quand*, *Combien*) et ajouter *est-ce que* à la phrase modèle (sauf si l'interrogation porte sur le sujet).

  Modèle de base : Tes amis ont acheté deux billets dimanche.
  Qu'*est-ce que* tes amis ont acheté dimanche **?**
  Quand *est-ce que* tes amis ont acheté deux billets **?**
  Combien de billets *est-ce que* tes amis ont achetés dimanche **?**

- Employer un marqueur interrogatif et déplacer le pronom sujet de la phrase modèle après le verbe ou l'auxiliaire.

  Modèle de base : Ils ont acheté deux billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério dimanche.
  Qu'ont-**ils** acheté dimanche **?**
  Quand ont-**ils** acheté deux billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério **?**
  Combien de billets ont-**ils** achetés dimanche **?**
  Pour quel spectacle ont-**ils** acheté deux billets dimanche **?**

- Employer un marqueur interrogatif et ajouter, après le verbe ou l'auxiliaire, un pronom qui reprend le GN sujet de la phrase modèle.

  Modèle de base : Tes amis ont acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério.
  Quand tes amis ont-**ils** acheté des billets pour le spectacle de Marie-Jo Thério **?**
  Combien de billets tes amis ont-**ils** achetés dimanche **?**
  Pour quel spectacle tes amis ont-**ils** acheté deux billets dimanche **?**

La caractéristique commune de ces constructions est qu'on doit employer un marqueur interrogatif (*Qui… ?*, *Que… ?*, *Quand… ?*, *Où… ?*, *Pourquoi… ?*, *Comment… ?*, *Quel… ?*, etc.) devant le verbe, et le sujet s'il y a lieu, pour indiquer ce sur quoi porte la question, puisque l'interrogation partielle porte sur un élément précis de la phrase. Le marqueur interrogatif remplace alors l'élément de réponse qui figurerait dans la phrase déclarative servant de modèle de base.

suite →

INTERROGATION INDIRECTE OU PHRASE AVEC SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE INTERROGATIVE

La phrase déclarative avec interrogation indirecte dans une subordonnée complétive interrogative ne se construit pas de la même façon que la phrase de type interrogatif.

Je me demande [quand tes amis ont acheté les billets].

Je ne sais pas [s'ils ont acheté des billets].

J'ignore [ce qu'ils ont acheté].

En fait, toutes les marques de l'interrogation directe (point d'interrogation, ajout de *est-ce que / est-ce qui* et pronom déplacé ou ajouté après le verbe) ne figurent pas dans la construction standard de la subordonnée complétive interrogative.

Point-virgule et deux-points

EMPLOI DU POINT-VIRGULE

Le point-virgule sert à séparer des phrases étroitement liées par le sens, que l'on pourrait séparer par un point, mais entre lesquelles on veut montrer qu'il y a un lien de sens plus étroit. La deuxième phrase constitue souvent une addition à la première. Elle peut présenter une explication ou une opposition.

Pierre ne m'a pas rappelée après cette soirée **; peut-être a-t-il rencontré quelqu'un d'autre**.

> La deuxième phrase est une explication de la première.

Certains enfants jouent calmement avec leurs jouets **; d'autres courent à droite et à gauche**.

> La deuxième phrase présente une opposition par rapport à la première.

Le point-virgule est aussi utilisé pour séparer les éléments d'une énumération présentée sous forme de liste.

Vous devez suivre les étapes suivantes :
- faire un résumé de ce qui est dit sur le sujet **;**
- donner votre opinion avec précision **;**
- expliquer cette opinion à l'aide d'arguments.

EMPLOI DU DEUX-POINTS

Le deux-points sert à introduire une énumération, un discours rapporté direct ou une citation.

Tout était en solde **: les livres, les cassettes, les disques et les revues**.

> Le deux-points introduit une énumération.

Furieux, il s'est écrié **: « Ce n'est pas moi qui ai cassé le vase ! »**

> Le deux-points introduit un discours rapporté direct.

Savez-vous qui a dit **: « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire. »** ? C'est Voltaire, bien sûr !

> Le deux-points introduit une citation, qui est, en fait, une sorte de discours rapporté direct.

Le deux-points sert aussi à introduire une phrase qui présente une cause ou une conséquence de ce qui est énoncé dans la phrase précédente. Dans ces cas, on peut remplacer le signe de ponctuation par un marqueur de relation qui exprime le rapport de sens existant entre les deux phrases (ex. : cause : *parce que, car* ; conséquence : *donc, par conséquent*).

suite →

Luc ne pourra pas participer au tournoi **: il s'est cassé le bras droit**.

> Le deux-points introduit une phrase qui présente une cause de ce qui est dit dans la phrase précédente ; on peut le remplacer par *parce que*.

Luc s'est cassé le bras droit **: il ne pourra pas participer au tournoi**.

> Le deux-points introduit une phrase qui présente une conséquence de ce qui est dit dans la phrase précédente ; on peut le remplacer par *par conséquent*.

Prédicat
(fonction syntaxique)

Le prédicat est constitué de tous les mots qui n'appartiennent ni au groupe sujet ni au(x) groupe(s) complément(s) de phrase. C'est le groupe construit autour du verbe principal d'une phrase. Il contient donc le verbe principal et tous les éléments qui en dépendent.

VERBE PRINCIPAL

Le verbe principal est un verbe conjugué à un mode personnel. Dans une phrase complexe, c'est le verbe qui n'est pas précédé d'un subordonnant.

EXPANSIONS DU VERBE

Quand le noyau est un verbe autre qu'attributif, ses expansions peuvent être :

- un modificateur du verbe ;

  Tu [lis rapidement].

  (Le verbe est suivi d'un adverbe qui modifie son sens)

- un complément direct du verbe ;

  Vous [écrivez un nouveau roman].

  (Le verbe est suivi d'un complément direct)

- un complément indirect du verbe.

  Vous [écrivez à votre ami].

  (Le verbe est suivi d'un complément indirect)

Quand le noyau est un verbe attributif, son expansion est un attribut du sujet :

Ces élèves [sont des génies]. (Le verbe est suivi d'un GN attribut du sujet)
prédicat
Ces élèves [sont géniaux]. (Le verbe est suivi d'un GAdj attribut du sujet)

Certains verbes non attributifs, notamment les verbes d'opinion, commandent un attribut du complément direct :

Je [trouve ces élèves géniaux].

(Le verbe est suivi d'un GN complément direct – ces élèves – et d'un GAdj attribut de ce complément direct)

Les expansions du verbe ne peuvent pas être déplacées à l'extérieur du groupe verbal. Dans la phrase :

[En 1993], [Amin Maalouf] [a remporté le célèbre prix Goncourt].
CP Sujet Prédicat

les éléments qui dépendent du verbe *a remporté* ne peuvent pas être déplacés à l'extérieur du groupe. On ne pourrait pas écrire : **Le célèbre prix Goncourt en 1993 Amin Maalouf a remporté*.

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

Préposition (classe de mots) et groupe prépositionnel (GPrép)

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA PRÉPOSITION

La préposition est un mot invariable ; elle peut avoir une forme simple (*à, de, pour, par, avec, sans,* etc.) ou une forme complexe (*afin de, à cause de, à travers, quant à*, etc.) – dans les dictionnaires, on l'appelle *locution prépositive* (loc. prép.) quand elle a une forme complexe.

Du point de vue du sens, la préposition exprime de multiples valeurs comme le temps, le lieu, la manière, etc., selon le contexte où elle est employée.

Quelques prépositions et quelques-unes de leurs valeurs

Temps	***à*** *midi,* ***de*** *bonne heure,* ***en*** *soirée,* ***après*** *le cours,* ***avant*** *la représentation,* ***avant de*** *partir,* ***pendant*** / ***durant*** *la nuit,* ***dès*** / ***à partir de*** / ***depuis*** *cet instant,* ***pour*** *six mois,* etc.
Lieu	***à*** *l'école,* ***de*** *Montréal,* ***sur*** *une surface,* ***dans*** *un véhicule,* ***par*** *la fenêtre,* ***chez*** *une personne,* ***entre*** *deux éléments,* ***parmi*** *les éléments d'un ensemble*, ***à côté de*** *la maison,* ***en dessous de*** / ***sous*** *la table,* ***en haut de*** *la page,* ***au-dessus de*** *ce tableau,* etc.
Manière, moyen	***en*** *silence,* ***par*** *la force,* ***avec*** *douceur,* ***au moyen d'*** / ***à l'aide d'****un dictionnaire,* ***grâce à*** *toi,* etc.
But	***pour*** / ***afin de*** / ***en vue de*** *réussir*
Appartenance	*l'ami* ***de*** *mon père*, *la voiture* ***de*** *mes parents*

Les deux principales prépositions sont *à* et *de*. Elles sont souvent vides de sens.

> Elle craint **de** tomber. Elle pense **à** ne pas regarder en bas.

Attention ! Les prépositions *à* et *de* ne s'emploient pas telles quelles devant les déterminants *le* et *les* : ensemble, ils forment *au* et *aux*, ou *du* et *des*.

Du point de vue de la syntaxe, la préposition introduit toujours un mot ou un groupe de mots qui dépend généralement d'un autre mot de la phrase : elle est souvent placée au début des compléments de l'adjectif, du nom, du verbe, etc.

> Perchée [**sur** la plus haute branche [**de** l'arbre]], elle craint [**de** tomber].
>
> > La préposition *sur* introduit un complément du participe adjectif *perchée* ; le premier *de* introduit un complément du nom *branche* et le second *de* introduit un complément du verbe *craint*.

suite →

GROUPE PRÉPOSITIONNEL (GPRÉP)

La préposition et le groupe de mots qu'elle introduit obligatoirement forment un groupe prépositionnel (GPrép) ; c'est la préposition qui donne son nom au groupe.

Les constructions du GPrép

Dans le GPrép, à droite de la préposition, on trouve obligatoirement un mot ou un groupe de mots, par exemple :

- un GN ;
  Elle s'est perchée [sur **la plus haute branche de l'arbre**]. [de **l'arbre**]

- un pronom ;
  J'aime grimper [avec **elle**].

- un adverbe ;
  Ne saute pas [de **là-haut**].

- un GV inf. ;
  Elle craint [de **tomber**].

- un GV part.
  [En **redescendant de l'arbre**], elle s'est égratignée au bras.

Les fonctions du GPrép

Voici les principales fonctions du GPrép :

- complément du nom ;
  Perchée sur la plus haute <u>branche</u> [de l'arbre], elle craint de tomber.

- complément du pronom ;
  <u>Qui</u> [d'entre vous] a lu *Le baron perché* ?

- complément de l'adjectif ;
  <u>Perchée</u> [sur la plus haute branche de l'arbre], elle craint de tomber.

- complément indirect du verbe, parfois complément direct du verbe ;
  Elle <u>tient</u> [à redescendre sans mon aide], même si elle <u>craint</u> [de tomber].

  > Le GPrép *à redescendre sans mon aide* est complément indirect du verbe *tient* (TENIR À QQCH.) ; le GPrép *de tomber* est complément direct du verbe *craint* (CRAINDRE QQCH.).

- attribut du sujet ou attribut du complément direct ;
  Cette blague est [de mauvais goût]. Je la trouve [de mauvais goût].

- complément de phrase.
  [De sa branche], elle observe le paysage.

Pronom (classe de mots)

Le pronom remplace souvent un groupe nominal (GN), mais il peut également remplacer un autre élément comme un groupe prépositionnel (GPrép), un groupe adjectival (GAdj) ou une phrase, subordonnée ou non.

Elle l'a vu. (**L'étudiante** a vu **son professeur de chimie**.)

> Les pronoms *elle* et *l'* remplacent chacun un GN.

Elle **lui** a parlé. (Elle a parlé **à son professeur de chimie**.)

> Le pronom *lui* remplace un GPrép.

Elle **l'**a affirmé. (Elle a affirmé **qu'elle était prête pour son examen**.)

> Le pronom *l'* remplace une phrase subordonnée.

Elle **l'**est. (Elle est **prête**.)

> Le pronom *l'* remplace un GAdj.

La forme du pronom varie généralement selon le groupe de mots qu'il remplace. Certains pronoms varient :

- en genre et en nombre ;

  Elle a choisi **celui-ci** (ce livre) / **celle-ci** (cette revue) / **ceux-ci** (ces livres) / **celles-ci** (ces revues).

- en genre seulement ;

  As-tu vu tous les films de cette réalisatrice ? J'en ai vu **certains** seulement.
  As-tu vu toutes les pièces de ce metteur en scène ? J'en ai vu **certaines**.

- en nombre seulement.

  Elle **lui** a parlé (à son ami *ou* à son amie).
  Elle **leur** a parlé (à ses amis *ou* à ses amies).

Certains pronoms ne varient pas (ex. : *plusieurs, personne, rien,* etc.).

Le choix d'un pronom peut être différent selon la fonction du groupe de mots qu'il remplace ou selon la construction de ce groupe de mots (GN ou GPrép) ou encore selon que son antécédent est animé ou non.

Il *le* lui a permis. (**Cet homme** a permis **à sa fille *d'aller en Espagne cet été***.)

> Le pronom *il* remplace toujours un sujet ; le pronom *le* remplace un complément direct (CD) : *d'aller en Espagne cet été* ; et le pronom *lui* remplace un complément indirect (CI) : *à sa fille*.

suite →

Il s'agit d'un voyage **qu'**elle appréciera et **dont** elle se souviendra longtemps.

> Le pronom *qu'* remplace un GN (*Elle appréciera **le voyage***) ; et le pronom *dont* remplace un GPrép (*Elle se souviendra longtemps **de ce voyage***).

Elle **y** pense tous les jours. (à son prochain voyage en Espagne)

> Le pronom *y* remplace un GPrép commençant par *à* et ne faisant pas référence à une personne.

Elle pense *à* **lui** tous les jours. (à son amoureux)

> Le pronom *lui* précédé d'une préposition comme *à* fait référence à une personne.

Les élèves **en** ont discuté pendant tout le cours (de cela).

> Le pronom *en* remplace le GPrép commençant par *de*.

LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRONOMS

Du point de vue du sens, on distingue généralement deux catégories de pronoms : le pronom avec antécédent (aussi appelé *pronom de reprise*) et le pronom sans antécédent. Hors contexte, certains pronoms pourraient être classés dans les deux catégories ; c'est généralement le contexte qui permet d'associer un pronom à l'une des deux catégories.

Le pronom avec antécédent

On classe dans cette catégorie les pronoms qui font référence à une réalité ou à une idée exprimée ailleurs dans le texte sans laquelle on ne pourrait interpréter le sens du pronom. On appelle « antécédent » l'élément repris par le pronom, qu'il précède ou qu'il suive ce pronom.

Maryse s'est acheté une nouvelle voiture. **Elle** est venue nous **la** montrer hier après-midi.

> *Maryse* est l'antécédent du pronom *elle* et *une nouvelle voiture* est celui du pronom *la*.

Claudine et Alex ont loué un chalet pour l'été. C'est mon frère qui me **l'**a dit.

> Le pronom *l'* a comme antécédent la phrase *Claudine et Alex ont loué un chalet pour l'été*.

Le pronom permet :

- soit une **reprise totale** de son antécédent (le pronom désigne la même réalité que son antécédent) ;

  Nous avions commandé cinquante manuels de chimie la semaine dernière. Nous **les** avons reçus ce matin.

  Mon vélo est moins beau que celui de Julie. Il faut dire que **le mien** a coûté moins cher.

suite →

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

- soit une **reprise partielle** (le pronom ne désigne pas exactement la même réalité que son antécédent, mais il reprend le sens général exprimé par cet antécédent).

  Nous avons reçu cinquante livres. Malheureusement, **plusieurs** sont abîmés.

  > Le pronom *plusieurs* ne désigne pas les cinquante livres, mais reprend le sens de *livres* en désignant certains d'entre eux.

  J'ai oublié mon livre de chimie. Pourrais-tu me prêter **le tien** ?

  > *Mon livre de chimie* et *le tien* ne désignent pas le même objet, mais *le tien* reprend le sens général de *livre de chimie*.

Le pronom sans antécédent

On classe dans cette catégorie les pronoms qui font référence à un élément de la situation de communication, laquelle doit être prise en compte pour interpréter le pronom.

– Bonjour, **j'**aimerais que **vous me** donniez des informations sur le cours de chimie.

– Lisez **ceci** et **je** reviens dans quelques minutes avec un formulaire d'inscription.

> Dans les phrases ci-dessus, la prise en compte de la situation de communication est nécessaire pour interpréter les pronoms mis en évidence. Les pronoms personnels *je(j'), me* et *vous* permettent à chaque interlocuteur de se désigner soi-même ou de désigner celui à qui il s'adresse. Le pronom *ceci* fait référence à un objet (un dépliant, par exemple) qui n'a pas été mentionné dans le contexte linguistique, mais qui est désigné dans la situation de communication.

On classe aussi parmi les pronoms sans antécédent ceux qui ont une signification en eux-mêmes, si bien qu'ils peuvent être interprétés indépendamment du contexte ou de la situation de communication. Ces pronoms (*personne, rien*, *quelque chose*, etc.) sont masculin singulier.

Personne n'est venu visiter l'appartement.

Rien ne l'impressionne.

suite →

LES SOUS-CATÉGORIES DE PRONOMS

Voici les principaux pronoms :

Pronoms avec antécédent	
personnels	*il, elle, le (l'), la (l'), se (s'), soi, lui, ils, elles, les, se (s'), leur, eux, en, y*
indéfinis	*chacun, chacune, plusieurs, aucun, aucune, certains, certaines,* etc.
démonstratifs	*ce (c'), ça, ceci, cela, celui, celles-là, ceux-ci,* etc.
possessifs	*le mien, la mienne, les miens, les miennes, le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, le sien, la sienne,* etc.
relatifs	*qui, que (qu'), quoi, dont, où, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, etc.
interrogatifs	*qui, que (qu'), quoi, où, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*
numéraux	*un, une, deux, trois, quatre, cinq*, etc.

Pronoms sans antécédent	
personnels	*je, me (m'), moi, tu, te (t'), toi, on, se (s'), soi, nous, vous*
démonstratifs	*celui-ci, ceux-là, ça, ceci,* etc.
indéfinis	*personne, rien, quelqu'un, quelque chose, n'importe qui,* etc.

Registres de langue

Les registres de langue correspondent aux différents usages de la langue selon les contextes d'utilisation. Par exemple, la langue écrite employée dans un journal n'est pas la même que celle qui servira dans un courriel à un ami. Même si les frontières entre les situations ne sont pas rigides, on peut dire que le registre familier et le registre populaire reflètent la langue utilisée dans des situations de la vie de tous les jours (un message laissé sur le coin de la table de cuisine, une indication de la direction à suivre pour se rendre au chalet d'un ami, une note pour soi-même afin de ne pas oublier quelque chose, etc.) ; le registre neutre et le registre soutenu correspondent à des situations dans lesquelles la familiarité est absente (la plupart des articles de journaux, de revues, etc., les manuels scolaires en général, etc.).

Dans une situation de production écrite, il arrive que les seuls mots qui viennent à l'esprit spontanément relèvent de la langue parlée de niveau familier ou populaire ; toutefois, dans de telles situations, l'élève qui rédige un travail sent bien qu'il ne peut pas employer de tels mots en langue écrite. Par exemple, on n'hésitera pas à utiliser *voiture* et *automobile* en langue écrite ; mais il en va autrement pour des mots comme *bagnole* et *char* : ces deux derniers font partie de la langue parlée populaire. En langue écrite, il peut être question d'une *vieille voiture* ou d'une *vieille automobile*, mais les termes *guimbarde*, *tacot*, *cancer* et *citron* relèvent de la langue parlée familière ou populaire.

NOTE. – Les dictionnaires généraux de la langue et les dictionnaires de synonymes indiquent le registre de certains mots. Attention cependant aux étiquettes Fam. (familier) et Pop. (populaire) dans les dictionnaires publiés en France. Généralement, elles reflètent les caractéristiques du français utilisé en France et ne correspondent pas nécessairement à l'usage de la langue au Québec. À cet égard, *le Grand Druide des synonymes*, publié chez Québec/Amérique, représente une ressource fort intéressante pour ce qui est des registres de langue.

La notion de reprise de l'information

Un texte est un ensemble de phrases organisé de manière cohérente et structurée.

La cohérence du texte repose, entre autres, sur un principe de continuité. Cette continuité est assurée par la reprise de l'information. On entend par « reprise de l'information » le fait de reprendre des éléments qui ont déjà été exprimés.

> Antoine se dirigeait droit vers la mer.
> Cette vaste étendue bleue le fascinait depuis toujours.
> Elle le calmait, l'apaisait, l'appelait.
> Là, il se sentait toujours invité.

On peut reprendre l'information par divers moyens, notamment :

- par un groupe nominal (GN) :

  > Antoine se dirigeait droit vers la mer.
  > Cette vaste étendue bleue le fascinait depuis toujours.

- par un pronom :

  > Antoine se dirigeait droit vers la mer.
  > Elle le calmait, l'apaisait, l'appelait.

- par un groupe adverbial (GAdv) :

  > Antoine se dirigeait droit vers la mer.
  > Là, il se sentait toujours invité.

Reprise de l'information par un groupe nominal (GN)

	Moyens	Exemples
Reprise totale	**Répétition du même GN** – avec le même déterminant – avec un autre déterminant (les expansions du nom ne sont pas nécessairement reprises)	La mer me fascine. *La mer* me calme. La mer Méditerranée me fascine. *Cette mer* me calme.
	Reprise par un synonyme (généralement avec un déterminant démonstratif)	J'ai lu *un livre fascinant*. *Ce bouquin* décrivait l'univers sous-marin.
	Reprise par un générique (terme qui englobe le mot repris)	J'ai apporté des palourdes, des pétoncles, des crevettes. Avec ces *fruits de mer*, nous préparerons une paella.
	Reprise par un spécifique (terme plus précis que le mot repris et souvent utilisé avec un déterminant démonstratif)	*Un oiseau* me réveille tous les matins à cinq heures. *Ce merle*, car c'est un merle, est devenu le compagnon indispensable de mes petits matins.
	Reprise par un synthétique (terme qui résume une partie du texte)	Je sers la paella. Jacinthe verse la sangria. Les verres s'entrechoquent. Les rires fusent. Pierre raconte des blagues. Alain ne les comprend pas. Martin fait diversion. Annabelle entonne un air joyeux. On chante à l'amitié. *Ces petits soupers entre copains* me sont très précieux.
	Reprise par une périphrase (groupe de mots qui « définit » le mot repris)	Antoine se dirigeait droit vers la mer. *Cette vaste étendue bleue* le fascinait depuis toujours.
	Reprise par nominalisation (nom de la même famille que le mot repris)	Comme tous les matins, Mathilde se promène sur la plage avec son chien Kiwi. *Cette promenade* avec son animal préféré est devenue son rituel matinal.
Reprise partielle	**Reprise par association** (GN associé à l'élément repris et comprenant souvent un déterminant possessif désignant l'élément repris)	Du quai, Annette examinait le superbe voilier. *Le mât doré* et *les voiles tendues* l'invitaient à partir. Alphonse observait Annette. *Ce sourire* qui la caractérisait le séduisait. Alphonse était un excellent nageur. *Son corps musclé, ses longs pieds, sa forme éblouissante* faisaient de lui un athlète redoutable.
	Reprise par un spécifique (terme englobé dans le mot repris)	J'ai apporté des fruits de mer. Avec *ces palourdes, ces pétoncles* et *ces crevettes*, nous préparerons une paella. Johanne avait invité toute la troupe. *Trois danseurs* n'ont pu venir.
	Autres reprises (avec un déterminant numéral ou indéfini)	Pierre avait entassé les photos dans une boîte. *Certaines photos* méritaient d'être placées dans un album.

Reprise de l'information par un pronom

	Moyens	Exemples
Reprise totale	**Reprise par un pronom personnel de 3e personne**	Tu arroseras tes plantes. Tu t'*en* occuperas bien. Antoine est un grand jaloux. Je crois qu'il *le* sait trop bien.
	Reprise par un pronom démonstratif Le pronom démonstratif reprend parfois une phrase, parfois seulement un GN.	Elle laissa tomber son verre. *Celui-ci* vola en éclats. Devoir porter ce chandail, *cela* ne m'enchante pas.
	Reprise par un pronom possessif Le pronom possessif reprend l'idée exprimée par l'élément repris.	Je n'aime pas ce chandail. Je préfère *le tien*. (= le chandail qui est tien)
	Reprise par un pronom relatif (la reprise s'effectue à l'intérieur de la même phrase syntaxique autonome) La relativisation permet de mettre à l'avant-plan la phrase enchâssante, alors que, si les deux phrases avaient été autonomes, elles auraient été sur le même plan.	Remets le *chandail qui* te va si bien. J'aime bien *le chandail que* tu portes. (Tu portes *un chandail*. J'aime bien *ce chandail*.)
Reprise partielle	**Reprise par un pronom numéral ou indéfini** (avec ou sans le pronom *en*) Ces pronoms reprennent parfois un élément et sa réalité, parfois seulement l'idée exprimée par l'élément repris.	De nombreux artistes étaient invités. *Certains* me plaisaient davantage. Les plus chanceux gagneront à la loterie. *Les autres* continueront à espérer. J'ai acheté une douzaine d'oranges. *Quatre* étaient pourries. J'ai acheté une douzaine d'œufs. J'*en* ai mangé *deux*. Tu *en* as mangé *plusieurs*.
	Reprise par un pronom démonstratif Le pronom reprend un élément particulier parmi un ensemble plus vaste.	*Ces chandails* sont tous magnifiques. Cependant, je n'achèterai que *celui-ci.*

Reprise de l'information par un groupe adverbial (GADV)

	Moyens	Exemples
Reprise totale	**Reprise par un adverbe marquant le lieu**	Alice est entrée dans le restaurant. *Là*, elle a vu un homme étrange.
	Reprise par un adverbe marquant le temps	L'homme s'est penché pour attacher son soulier. C'est *alors* qu'il a vu un billet de 50 $.
	Reprise par un adverbe « synthétique » (adverbe qui reprend ou résume une partie du texte)	En apprenant cette mauvaise nouvelle, Chloé **sentit son cœur cesser de battre**. Elle mit son châle, ouvrit la porte et sortit aussitôt. Elle déambula *ainsi* pendant de longues heures. (= dans cet état de torpeur)

Pour en savoir plus, consulter la fiche d'autocorrection intitulée *Reprise de l'information* (http://www.ccdmd.qc.ca/fr/autocorrection/).

Subordonnant

On appelle « subordonnant » le mot ou la locution qui marque l'enchâssement d'une phrase dans une autre phrase de niveau supérieur ou dans un groupe de mots; le terme *subordonnant* désigne aussi la fonction de ce mot. La phrase qui est enchâssée à l'aide du subordonnant est appelée « phrase subordonnée » ou simplement « subordonnée » (*lire aussi l'article* Phrase et modèle de base).

Parmi les mots qui peuvent être des subordonnants, on trouve notamment des conjonctions (ex. : que, à ce que, de ce que, parce que, sans que, pour que, afin que, à moins que, alors que, pendant que, après que, tandis que, plutôt que, dès que, quand, lorsque, si, *comme*) et des pronoms relatifs (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle…*).

LES SORTES DE SUBORDONNANTS

Les conjonctions à valeur sémantique

[[Quand je suis nerveuse], je tremble comme une feuille.]

[Je tremble comme une feuille [quand je suis nerveuse].]

La conjonction *quand* a la fonction de subordonnant. Ce subordonnant marque l'enchâssement de la phrase subordonnée circonstancielle *quand je suis nerveuse* dans la phrase matrice, en position de complément de phrase. Cette conjonction, comme d'autres du même type, a une valeur sémantique qui lui est propre (ici, le temps). Voici d'autres exemples de conjonctions, classées selon leur valeur :

Valeurs sémantiques	Conjonctions
Temps	*alors que, après que, aussitôt que, avant que, chaque fois que, une fois que, depuis que, en attendant que, lorsque, tandis que, pendant que, au moment où, en même temps que, jusqu'à ce que, dès que…*
Addition	*en plus de ce que, outre que, sans compter que*
Cause	*attendu que, comme, étant donné que, parce que, puisque, vu que…*
Conséquence	*à tel point que, au point que, de manière que, de façon que, de sorte que, si bien que, tellement que…*
But	*afin que, de crainte que, de manière que, de peur que, pour que…*
Condition	*à condition que, à supposer que, au cas où, dans l'éventualité que, pourvu que, si…*
Concession	*alors que, bien que, malgré que, encore que, en dépit du fait que, quoique, au lieu que, tandis que, même si, quand bien même…*

La conjonction *que*

[Je crois [que tu as raison].]

En elle-même, la conjonction *que* n'a pas de valeur sémantique. Elle a seulement la fonction de subordonnant. Dans l'exemple ci-dessus, ce subordonnant marque l'enchâssement de la subordonnée complétive *que tu as raison* dans le groupe verbal de la phrase matrice, plus précisément en position de complément direct (CD) du verbe *crois*.

Le pronom relatif

[Les meubles [que tu as confectionnés] sont superbes.]

Le pronom relatif *que* a d'abord la fonction de subordonnant. Ce subordonnant marque l'enchâssement de la subordonnée relative *que tu as confectionnés* dans un groupe nominal de la phrase matrice, plus précisément en position de complément du nom *meubles*. Le pronom relatif a une double fonction. Ici, *que* a aussi la fonction de CD du verbe *as confectionnés* dans la subordonnée relative.

L'EMPLOI DU MODE DANS LA SUBORDONNÉE

Le mode du verbe de la phrase subordonnée est parfois l'**indicatif**, parfois le **subjonctif**, selon le subordonnant ou le mot dont la subordonnée dépend (*voir le paragraphe sur le mode du verbe dans les articles* Subordonnée circonstantielle *et* Subordonnée complétive).

Quand je suis nerveuse, je tremble comme une feuille.

Bien que je sois nerveuse, je conserve mon sang-froid.

On emploie l'**indicatif** dans une subordonnée circonstancielle de temps commençant par *quand* ou par un autre subordonnant exprimant la simultanéité; on emploie le **subjonctif** dans une subordonnée circonstancielle de concession commençant par *bien que* ou *quoi que*.

Je crois [que tu as raison].

Je doute [que tu aies raison].

On emploie l'**indicatif** dans une subordonnée complétive complément d'un verbe exprimant une certitude ou une opinion; on emploie le **subjonctif** dans une subordonnée complétive complément d'un verbe exprimant le doute.

Subordonnée circonstancielle (fonction : complément de phrase)

Du point de vue du sens, la subordonnée circonstancielle exprime, comme son nom l'indique, une circonstance : un temps, un but, une cause, une conséquence, une condition, etc. Cette sorte de subordonnée se distingue de la subordonnée relative et de la subordonnée complétive par sa fonction syntaxique : elle n'est ni complément du nom ni complément direct ou indirect du verbe, mais elle occupe généralement la fonction de complément de phrase.

Nous irons vous rejoindre **après que vous aurez terminé votre travail**.

Comme toute phrase subordonnée, la subordonnée circonstancielle ne peut constituer une phrase à elle seule : elle dépend du sujet et du prédicat (ou GV) de la phase matrice dans laquelle elle est enchâssée.

Nous irons vous rejoindre. ~~***Après que vous aurez terminé votre travail**~~.

Puisqu'elle a la fonction de complément de phrase, la subordonnée circonstancielle est généralement facultative et est parfois mobile.

Nous irons vous rejoindre **après que vous aurez terminé votre travail**.
Nous irons vous rejoindre.
Après que vous aurez terminé votre travail, nous irons vous rejoindre.

Sylvie et Joana sortiront avec nous ce soir **si elles ne sont pas trop fatiguées**.
Sylvie et Joana, **si elles ne sont pas trop fatiguées**, sortiront avec nous ce soir.
Si elles ne sont pas trop fatiguées, Sylvie et Joana sortiront avec nous ce soir.

La subordonnée circonstancielle peut parfois être remplacée par d'autres constructions plus concises.

Nous irons vous rejoindre **une fois votre travail terminé**.

Lorsque le sujet de la subordonnée circonstancielle est le même que celui de la phrase matrice, la subordonnée gagne à être remplacée, entre autres, par un groupe prépositionnel (GPrép) contenant un verbe à l'infinitif ou un verbe au participe présent (gérondif) ; parfois, ce remplacement est même obligatoire.

après <u>avoir</u> terminé notre travail
Nous irons vous rejoindre ~~**après que nous aurons terminé notre travail**~~.

en nous <u>rendant</u> chez vous
Nous nous sommes trompés de chemin ~~**quand nous nous sommes rendus chez vous**~~.

suite →

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU SUBORDONNANT DE LA SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE

Le subordonnant de la subordonnée circonstancielle est une conjonction qui peut avoir une forme simple (ex. : *quand, lorsque, si, comme*) ou une forme complexe comprenant plusieurs mots dont *que* (ex. : *avant que*, *après que*, *afin que, parce que*, *bien que, quoi que, à condition que*).

La conjonction a souvent une préposition équivalente du point de vue du sens (ex. : *avant que / avant (de)*, *afin que / afin de*).

LE MODE DU VERBE DANS LA SUBORDONNÉE CIRCONSTANCIELLE

Le plus souvent, on emploie le **mode indicatif** dans la subordonnée circonstancielle.

Nous irons vous rejoindre [**après que** vous **aurez terminé** votre travail].

Le **mode subjonctif** s'emploie dans les subordonnées circonstancielles commençant, entre autres, par les subordonnants suivants :

- *avant que, jusqu'à ce que, d'ici (à ce) que, en attendant que,* exprimant l'**antériorité** ;
  Nous irons vous rejoindre [**avant qu'**il **fasse** noir].

- *pour que, afin que, de manière à ce que, de façon à ce que,* exprimant le **but** ;
  Nous irons vous rejoindre [**pour que** vous nous **montriez** le chemin].

- *bien que, quoique, malgré que, encore que,* exprimant la **concession** ;
  Nous irons vous rejoindre [**bien que** nous **soyons** très fatigués].

- *à moins que, pour peu que, pourvu que, (pour) autant que, supposé que,* exprimant la **condition** ou l'**hypothèse**.
  Nous vous invitons au restaurant pour souligner votre effort au travail, [**à moins que** vous ne **préfériez** aller vous coucher]**.**

Source d'erreur orthographique :
Au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif, certains verbes se prononcent de la même manière, mais s'écrivent différemment (ex. : *croire, voir, nettoyer*).

Indicatif	**Subjonctif**
je croi**s**	que je croi**e**
tu croi**s**	que tu croi**es**
il / elle / on croi**t**	qu'il / elle / on croi**e**
nous croy**ons**	que nous croy**ions**
vous croy**ez**	que vous croy**iez**
ils / elles croi**ent**	qu'ils / elles croi**ent**

Il est essentiel de savoir que tous les verbes, sauf *être* et *avoir*, ont les mêmes terminaisons au présent du subjonctif (elles sont en évidence dans l'exemple ci-dessus). Lorsqu'on ne sait pas si le verbe est au mode indicatif ou subjonctif parce qu'il se prononce de la même façon, on suggère de le remplacer par un verbe comme *faire* ou *partir*, dont la forme varie (ex. : *elle **fait***, mais *qu'elle **fasse*** ; *il **part***, mais *qu'il **parte***).

Subordonnée complétive

La subordonnée complétive est généralement enchâssée dans le GV d'une phrase matrice, en fonction de complément direct (CD) ou de complément indirect (CI) du verbe. On ne peut donc généralement pas supprimer cette subordonnée.

[J'avoue [**que cette nouvelle m'a surpris**].]

> La subordonnée complétive *que cette nouvelle m'a surpris* a la fonction de CD du verbe *avoue* (AVOUER **QQCH.**).

[Je me souviens [**qu'il habitait près d'ici**].]

> La subordonnée complétive *qu'il habitait près d'ici* a la fonction de CI du verbe *me souviens* (SE SOUVENIR **DE QQCH.**).

[Je ne me rappelle plus [**où il habitait exactement**].]

> La subordonnée complétive *où il habitait exactement* a la fonction de CD du verbe *me rappelle* (SE RAPPELER **QQCH.**) ; il s'agit ici d'une **complétive interrogative**.

La subordonnée complétive commençant par *que/qu'* se distingue de la subordonnée complétive interrogative (aussi appelée *interrogative indirecte*).

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPLÉTIVE COMMENÇANT PAR *QUE*

Elle peut avoir d'autres fonctions que celles de CD et de CI du verbe :

- sujet ;

  Qu'il réussisse cet exploit m'étonnerait beaucoup.

- complément du nom ;

  Le fait **qu'il m'ait menti** est impardonnable.

  > Contrairement au pronom relatif *que*, la conjonction *que* n'a pas d'autre fonction que celle de subordonnant et ne remplace pas un CD du verbe dans la subordonnée.

- complément de l'adjectif ;

  Je suis contente **que tu aies accepté l'invitation**.

- complément du verbe impersonnel.

  Il faut **qu'il réussisse cet exploit**.

suite →

LE MODE DU VERBE DANS LA SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE COMMENÇANT PAR *QUE*

Le mode du verbe dans la subordonnée complétive commençant par *que* varie généralement en fonction du mot dont la subordonnée dépend.

On emploie le **mode subjonctif** dans une subordonnée complétive qui est :

- complément d'un verbe, d'un adjectif ou d'un nom qui exprime une attente, un doute, un sentiment ou une volonté ;

  Je souhaite [qu'ils **réussissent**].
  Je suis contente [que tu **aies accepté** l'invitation].
  Mon désir [qu'ils **réussissent**] a été comblé.

- enchâssée dans une phrase impersonnelle et complément d'un verbe ou d'un adjectif exprimant un jugement, une possibilité, une impossibilité ou une nécessité.

  Il faut [qu'il **réussisse** cet exploit].
  Il est possible [qu'il **réussisse** cet exploit].

On emploie aussi le subjonctif dans une subordonnée complétive qui a la fonction de sujet.

[Qu'il **réussisse** cet exploit] m'étonnerait beaucoup.

On emploie le **mode indicatif** dans la majorité des autres cas.

Je sais [qu'il **réussira**].

Source d'erreur orthographique :
Au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif, certains verbes se prononcent de la même manière, mais s'écrivent différemment (ex. : *croire, voir, nettoyer*).

Indicatif	**Subjonctif**
je croi**s**	que je croi**e**
tu croi**s**	que tu croi**es**
il / elle / on croi**t**	qu'il / elle / on croi**e**
nous croy**ons**	que nous croy**ions**
vous croy**ez**	que vous croy**iez**
ils / elles croi**ent**	qu'ils / elles croi**ent**

Il est essentiel de savoir que tous les verbes, sauf *être* et *avoir*, ont les mêmes terminaisons au présent du subjonctif (elles sont en évidence dans l'exemple ci-dessus). Lorsqu'on ne sait pas si le verbe est au mode indicatif ou subjonctif parce qu'il se prononce de la même façon, on suggère de le remplacer par un verbe comme *faire* ou *partir*, dont la forme varie (ex. : *elle **fait***, mais *qu'elle **fasse*** ; *il **part***, mais *qu'il **parte***).

suite →

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE INTERROGATIVE

La subordonnée complétive interrogative dépend d'un verbe qui implique un questionnement (ex. : *chercher, se demander*) ou d'un verbe qui introduit quelque chose qu'on sait, qu'on voudrait savoir ou que l'on ignore (ex. : *ignorer, savoir, expliquer, dire*).

Je ne sais pas [**s'il viendra**] ni [**quand il viendra**].

On peut associer à la complétive interrogative une phrase interrogative directe, mais la subordonnée complétive ne contient pas les marques de l'interrogation directe comme *est-ce que/est-ce qui* ni le déplacement ou l'ajout d'un pronom après le verbe.

S'il s'agit d'une **interrogation totale**, son subordonnant est *si* (*s'* devant *il* et *ils*).

Je ne sais pas [**s'**il viendra].

> La subordonnée complétive interrogative correspond à une interrogation totale, à laquelle on peut répondre par « oui » ou par « non » : *Viendra-t-il ?*

S'il s'agit d'une **interrogation partielle**, son subordonnant est un marqueur d'interrogation choisi en fonction de l'élément sur lequel porte l'interrogation.

Je ne sais pas [**quand** il viendra].

> La subordonnée complétive interrogative correspond à une interrogation partielle : *Quand viendra-t-il ?*

Explique-moi [**ce que** tu fais].

> La subordonnée complétive interrogative correspond à une interrogation partielle : *Qu'est-ce que tu fais ?*

Attention ! La phrase avec subordonnée complétive interrogative se termine par un **point d'interrogation** seulement si la phrase matrice est de type interrogatif.

[**Est-ce que** tu peux m'expliquer [**ce que tu fais**] **?**]
[Pourrais**-tu** m'expliquer [**ce que tu fais**] **?**]

Subordonnée relative et pronom relatif

La subordonnée relative est généralement enchâssée à l'intérieur d'un groupe nominal (GN), en fonction de complément du nom ou de complément du pronom.

[Dis-moi le titre des films [**que tu as préférés cette année**].]

> La subordonnée relative *que tu as préférés cette année* a la fonction de complément du nom *films.*

[Je t'indiquerai ceux [**qui m'ont le plus marqué**].]

> La subordonnée relative *qui m'ont le plus marqué* a la fonction de complément du pronom *ceux.*

Du point de vue du sens, la subordonnée relative sert à préciser le sens du nom ou du pronom, à ajouter une caractéristique à ce qu'il désigne. Selon la caractéristique mentionnée, la relative peut avoir deux valeurs ; il peut s'agir d'une relative :

- explicative et non essentielle (dans ce cas, la relative est encadrée de virgules) ;

  Le film *La rose pourpre du Caire*, **qui a été réalisé par Woody Allen**, est l'un de mes films préférés de tous les temps.

  > La subordonnée relative a une valeur explicative, elle est non essentielle : on peut la supprimer et toujours savoir exactement quel élément est désigné par le GN dans lequel elle est enchâssée.

- déterminative et essentielle pour désigner la personne, la chose ou le phénomène caractérisés (dans ce cas, la relative n'est pas encadrée de virgules).

  Les films **dans lesquels joue le réalisateur et comédien Woody Allen** m'amusent beaucoup de façon générale.

  > La subordonnée relative a une valeur déterminative, elle est essentielle pour qu'on sache quel élément est désigné précisément par le GN dans lequel elle est enchâssée. Si on la supprime, le sens de la phrase est changé : on comprend que *ce sont **tous les films** qui m'amusent…*

La subordonnée relative est enchâssée à l'aide d'un pronom relatif (*qui, que, quoi, dont, où, lequel / laquelle / lesquels / lesquelles*, etc.) ; le pronom relatif est parfois précédé d'une préposition (ex. : ***dans** lesquels*).

suite →

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU PRONOM RELATIF

Comme la plupart des pronoms, le pronom relatif a un antécédent : il s'agit du nom ou du pronom dont la subordonnée relative est le complément.

Nomme-moi le titre des films **que** tu as préférés cette année.

> L'antécédent du pronom relatif *que* est le nom *films*.

Le pronom relatif a **deux fonctions** :

- la fonction de subordonnant (il marque l'enchâssement d'une phrase dans une autre) ;

  [Nomme-moi le titre des films [**que** tu as préférés cette année].]

  > Le pronom relatif *que* a la fonction de subordonnant ; il marque l'endroit dans la phrase 1 *Nomme-moi le titre des films* où a été insérée la phrase 2 *Tu as préféré **des films** cette année*.

- la fonction du groupe de mots qu'il remplace dans la subordonnée.

  Nomme-moi le titre des films [***que** tu as préférés cette année*].

  > Le pronom relatif *que* a la fonction de **complément direct du verbe** *as préférés*, comme le groupe de mots qu'il remplace, *des films*, dans la phrase modèle qui correspond à la relative : *Tu as préféré **des films** cette année*.

Seul le pronom relatif *lequel* varie en genre et en nombre (*lequel / laquelle / lesquels / lesquelles*) selon son antécédent ou selon le groupe de mots qu'il remplace. Le choix du pronom relatif dépend de la construction du groupe de mots que ce pronom remplace (GN ou GPrép) et de la fonction de ce groupe de mots s'il s'agit d'un GN ; le choix du pronom relatif peut aussi varier selon que son antécédent est animé ou non.

LE CHOIX DU PRONOM RELATIF

En remplacement d'un GN

QUI

Quel est le nom de cet acteur ***qui** joue le rôle du pianiste dans le film de Polanski* ?

- a la fonction de **sujet** à l'intérieur de la subordonnée relative ;
- remplace un GN **sujet** :
  ***Cet acteur** joue le rôle du pianiste dans le film de Polanski*.

En remplacement d'un GPrép

Préposition + *QUI*

Cet acteur ***à qui** j'aimerais bien parler* joue aussi au théâtre.

- remplace un GPrép dont l'antécédent est animé (humain, animal de compagnie) :
  *J'aimerais bien parler **à cet acteur**.*

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

suite →

En remplacement d'un GN

LEQUEL / LAQUELLE / LESQUELS / LESQUELLES

Je suis émue quand j'entends les pièces du pianiste compositeur juif Szpilman, ***lequel*** *a survécu à la seconde guerre, caché dans le ghetto de Varsovie*.

- a la fonction de **sujet** à l'intérieur de la subordonnée relative explicative ;
- remplace un GN **sujet** :
  Le pianiste compositeur juif Szpilman *a survécu à la seconde guerre, caché dans le ghetto de Varsovie*.

QUE

Nomme-moi le titre des films ***que*** *tu as préférés cette année.*

Je fais confiance au fin critique ***que*** *tu es.*

- a la fonction de **complément direct** (CD) du verbe ou d'**attribut du sujet** à l'intérieur de la subordonnée relative ;
- remplace un GN **complément direct du verbe** ou **attribut du sujet** :
  Tu as préféré ***des films*** *cette année.*
  Tu es ***un fin critique***.

En remplacement d'un GPrép

Préposition + *LEQUEL / LAQUELLE / LESQUELS / LESQUELLES*

Les films ***dans lesquels*** *joue le réalisateur et comédien Woody Allen* m'amusent beaucoup de façon générale.

Les personnes ***auxquelles*** *j'ai parlé de ce réalisateur* sont du même avis que moi.

- remplace un GPrép dont l'antécédent est animé ou non animé :
  Le réalisateur et comédien Woody Allen joue ***dans les films***.
  J'ai parlé de ce réalisateur ***aux personnes***.

Attention ! Les prépositions *à* et *de* ne s'emploient pas telles quelles devant le pronom *lequel* au masculin singulier ou pluriel, et au féminin pluriel : ensemble, la préposition et le pronom *lequel* forment *auquel, auxquels, auxquelles ; duquel, desquels, desquelles.*

DONT

Cet acteur ***dont*** *j'envie le talent* joue au théâtre et au cinéma.

- remplace un GPrép commençant par la préposition ***de*** *(d') / du / des* : *J'envie le talent* ***de cet acteur***.

Attention ! Le pronom *dont* en fonction de complément du nom ne doit pas être suivi d'un déterminant possessif parce qu'il y aurait redondance.

Cet acteur ~~***dont j'envie son talent***~~ joue au théâtre et au cinéma.

Préposition + *QUOI*

Jouer au cinéma, c'est ce ***à quoi*** *j'aspire.*

- remplace un GPrép commençant par une préposition (sauf *de*) et a pour antécédent *ce, quelque chose, grand-chose, rien :*
  J'aspire ***à jouer au cinéma***.

OÙ

Te souviens-tu du nom du cinéma ***où*** *nous sommes allés* ?
Il pleuvait à verse le soir ***où*** *nous sommes allés au cinéma*.

- remplace un GN ou un GPrép constituant la réponse à une question commençant par *Quand… ?* ou par *Où… ?* :
  Nous sommes allés ***au cinéma***. (**Où** sommes-nous allés ?)
  Nous sommes allés au cinéma ***hier soir***. (**Quand** sommes-nous allés au cinéma ?)

Sujet (fonction syntaxique)

Selon le modèle de base de la phrase française (sujet + prédicat *ou* groupe verbal (GV) + CP), le sujet est la fonction de l'élément obligatoire qui occupe la première position dans la phrase et qui est en relation d'interdépendance avec le GV. C'est la fonction du groupe de mots qui fait varier le verbe.

Mon ami cherche un emploi d'été.

Les amis avec qui j'aimerais aller en vacances cherchent un emploi d'été.

Nous cherchons un emploi d'été.

On reconnaît un sujet à la possibilité qu'il a de subir au moins l'une de ces manipulations :

- le remplacement par un pronom (*il, elle, ils, elles, cela*) devant le verbe ;

  Ils
  ~~**Les amis avec qui j'aimerais aller en vacances**~~ cherchent un emploi d'été.

  Cela
  ~~**Terminer mes études**~~ est devenu ma priorité.

- l'encadrement par *c'est…**qui** / ce sont…**qui**.*

  Ce sont **les amis avec qui j'aimerais aller en vacances** *qui* cherchent un emploi d'été.

  Attention ! Lorsqu'on effectue cette manipulation, les pronoms sujets *je, tu, il* et *ils* deviennent respectivement *moi, toi, lui* et *eux* (ex : ***tu** parles / c'est **toi** qui parles*).

On peut aussi repérer un sujet en vérifiant s'il constitue la réponse à l'une des questions suivantes posées devant le verbe : *Qui est-ce **qui**… ? Qu'est-ce **qui**… ?*

Qui est-ce qui cherche un emploi d'été ? **Les amis avec qui j'aimerais aller en vacances.**

Toutes les phrases ne correspondent pas au modèle de base. Aussi, le sujet n'est pas toujours le premier élément de la phrase et il n'est pas toujours placé devant le verbe.

À cet habile jongleur succèdent **des équilibristes**.

Devant nous se tenait **un homme costaud, aux traits sévères**.

Où habitent **ses parents** ?

La pièce [que terminent **les élèves**] sera jouée à la fin de l'année.

> Dans la dernière phrase, le sujet mis en évidence est celui du verbe de la subordonnée relative entre crochets.

suite →

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU SUJET

Réalisations du sujet	Exemples
Groupe nominal (GN)	**Les amis avec qui j'aimerais aller en vacances** cherchent un emploi d'été.
Pronom	**Ils** cherchent un emploi d'été. **Personne** n'a les moyens d'être en vacances tout l'été.
Groupe verbal à l'infinitif (GV inf.)	**Terminer mes études** est devenu ma priorité.
Subordonnée complétive en *que*	**Que tu partes travailler hors du Québec cet été** me désole.

Le sujet peut aussi être constitué de deux ou de plusieurs éléments coordonnés.

La fête et **la danse** commencent bientôt.

Terminer mes études et **me trouver un appartement** sont devenus mes objectifs principaux.

Synonymie

Commençons par affirmer que les vrais synonymes sont rares ; en effet, quelle serait l'utilité pour une langue de posséder deux mots qui ont exactement le même sens ? Ainsi, ce que l'on appelle communément des synonymes, ce sont des termes qui ont un sens proche l'un de l'autre. Par exemple, *complexe*, *compliqué* et *difficile* représentent la même notion générale, mais chacun exprime une variante de sens. Il n'est pas toujours facile de faire la différence entre :

- *un problème* ***complexe*** : qui contient plusieurs éléments ;
- *un problème* ***compliqué*** : difficile à comprendre ;
- *un problème* ***difficile*** : qui demande un effort intellectuel en général.

Même si les termes *complexe*, *compliqué* et *difficile* n'ont pas exactement le même sens, on dira qu'ils sont des synonymes. Un dictionnaire de synonymes décrit les nuances de sens entre des termes appelés synonymes.

Tirets et parenthèses

Dans une phrase, on peut trouver un mot ou un groupe de mots formant un élément incident, sorte de commentaire accessoire de l'auteur. Cet élément incident est souvent encadré par des virgules, mais les parenthèses et les tirets peuvent aussi servir à l'isoler du contexte. Les tirets semblent donner plus d'importance à l'élément qu'ils encadrent que ne le font les parenthèses.

> Toute la famille (de la petite cousine au grand-père) s'était rassemblée pour les vingt ans de Sophie.
>
> Toute la famille – de la petite cousine au grand-père – s'était rassemblée pour les vingt ans de Sophie.

De plus, le tiret a une utilisation particulière : il indique le changement de locuteur dans un dialogue.

> « Pensez-vous pouvoir arriver à temps à votre rendez-vous ?
> – Avec toute cette circulation, je ne le crois pas.
> – Voulez-vous que j'appelle Mme Lavoie pour l'avertir de votre retard ?
> – Ce serait bien gentil, merci. »

Transformation de phrase

Une **phrase transformée** est une phrase syntaxique construite à partir du modèle de base, mais qui **n'est plus conforme au modèle de base** parce qu'elle a subi l'une des transformations suivantes :

- Transformation de type et de forme
  La phrase n'est plus à la fois déclarative, positive, active, neutre et personnelle.
- Transformation par déplacement d'un constituant obligatoire
  Dans cette phrase, l'ordre sujet–prédicat a été inversé.
- Transformation par enchâssement
  La phrase est utilisée comme subordonnée.

Transformation de type et de forme

Une phrase répond toujours à **un type** (déclaratif OU interrogatif OU exclamatif OU impératif) et à **quatre formes** (positive ou négative ET active ou passive ET neutre ou emphatique ET personnelle ou impersonnelle[1]). On peut changer le type et les formes d'une phrase en appliquant certaines manipulations.

MODÈLE DE BASE (toujours de type déclaratif et de formes positive, active, neutre et personnelle)

L'écureuil a croqué la noix.

MANIPULATION D'ADDITION (type interrogatif)

Est-ce que l'écureuil a croqué la noix ?

MANIPULATION DE REMPLACEMENT (type interrogatif)

Qui a croqué la noix ?

MANIPULATION DE DÉPLACEMENT (forme passive)

La noix a été croquée par l'écureuil.

MANIPULATION D'EFFACEMENT (type impératif)

Ø Croque cette noix.

1. La construction impersonnelle est considérée comme une phrase à construction particulière lorsqu'il s'agit d'une phrase construite avec un verbe qui ne se conjugue qu'à la forme impersonnelle.

MANIPULATION D'ENCADREMENT (forme emphatique)

C'est l'écureuil qui a croqué la noix.

MANIPULATION DE DÉTACHEMENT (forme emphatique)

L'écureuil, il a croqué la noix.

Ainsi, la phrase : *Le chat a chassé habilement les souris*, qui est déclarative, positive, active, neutre et personnelle, peut, à la suite de certaines manipulations, devenir :

INTERROGATIVE (positive, active, neutre et personnelle)

– Interrogation totale (qui porte sur toute la phrase et qui appelle une réponse en *oui/non*)

Est-ce que le chat a chassé habilement les souris ? (Addition d'un mot interrogatif)

Le chat a-t-il chassé habilement les souris ? (Addition d'un pronom)

– Interrogation partielle (qui porte sur une partie de la phrase)

Qui a chassé habilement les souris ? (Remplacement d'une partie de la phrase par un pronom interrogatif)

Qu'est-ce que le chat a chassé habilement ? (Remplacement d'une partie de la phrase par un pronom interrogatif et déplacement de ce pronom **et** addition d'un interrogatif)

EXCLAMATIVE (positive, active, neutre et personnelle)

Comme le chat a chassé habilement les souris ! (Addition d'un mot exclamatif)

Que de souris le chat a chassées habilement ! (Déplacement du complément du verbe et remplacement du dét. dans ce GN complément)

IMPÉRATIVE (positive, active, neutre et personnelle)

Ø Chasse habilement les souris. (Effacement du sujet)

NÉGATIVE (déclarative, active, neutre et personnelle)

Le chat n'a pas chassé habilement les souris. (Addition d'adverbes de négation)

Le chat n'a chassé habilement aucune souris. (Addition d'un adverbe de négation et remplacement d'un dét. par un dét. à valeur négative)

Aucun chat n'a chassé habilement les souris. (Addition d'un adverbe de négation et remplacement d'un dét. par un dét. à valeur négative)

PASSIVE (déclarative, positive, neutre et personnelle)

Les souris sont chassées habilement par le chat. (Déplacement du sujet et du complément du verbe **et** remplacement du verbe par *être* suivi d'un participe passé **et** addition de la préposition *par*)

EMPHATIQUE (déclarative, positive, active et personnelle)

C'est le chat qui a chassé habilement les souris. (Encadrement du sujet par les marqueurs *c'est… qui*)

Ce sont les souris que le chat a chassées. (Déplacement et encadrement du complément par les marqueurs *ce sont… que*)

Ce qui a chassé les souris, c'est le chat. (Détachement et encadrement du complément par les marqueurs *ce qui… c'est)*

Ce que le chat a chassé habilement, ce sont les souris. (Détachement du complément par les marqueurs *ce que… ce sont*)

Le chat, il a chassé habilement les souris. (Détachement et reprise du groupe détaché, par un pronom)

Il a chassé habilement les souris, le chat. (Détachement et annonce du groupe détaché, par un pronom)

IMPERSONNELLE (déclarative, positive, active et neutre)

Cette phrase ne peut pas être transformée en phrase impersonnelle.

Il est à noter cependant que certains verbes comme *entrer, venir, arriver* et *se passer* sont susceptibles d'être employés à la forme impersonnelle.

Ainsi, la phrase : *Trois chats entrent dans cette cage*, qui est déclarative, positive, active, neutre et personnelle, peut devenir déclarative, positive, active, neutre et impersonnelle :

Il entre trois chats dans cette cage. (Déplacement du sujet **et** addition du pronom impersonnel *il*)

Verbe à l'infinitif et GV inf.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE L'INFINITIF

L'infinitif est un mode impersonnel du verbe. Comme le participe, il ne porte aucune marque de personne. De plus, l'infinitif ne porte aucune marque de nombre.

Les enfants aimeraient vous **parler**.

> Le pronom *vous* placé devant le verbe *parler* ne fait varier le verbe ni en personne ni en nombre ; il ne s'agit pas d'un pronom ayant la fonction de sujet, mais d'un pronom ayant la fonction de complément indirect (CI) du verbe *parler* (PARLER À QQN).

Vous devez les **prendre** avec délicatesse.

> Le pronom *les* placé devant le verbe *prendre* ne fait varier le verbe ni en personne ni en nombre ; il ne s'agit pas d'un pronom ayant la fonction de sujet, mais d'un pronom ayant la fonction de complément direct (CD) du verbe *prendre* (PRENDRE QQCH.).

Même lorsque le sujet du verbe à l'infinitif est exprimé, il ne fait pas varier le verbe.

Nous avons entendu *les enfants* **parler**.

> Le sujet du verbe *parler* (*les enfants*) est exprimé, mais ne fait pas varier le verbe.

Cependant, **le sujet du verbe à l'infinitif est généralement sous-entendu** et ce sujet est le plus souvent le même que celui du verbe principal, obligatoirement quand l'infinitif précède le verbe principal.

Pour ne pas **tomber**, *les enfants* ont attaché leurs lacets.

> Le sujet sous-entendu de *tomber* (*les enfants*) est le sujet du verbe principal *ont attaché.* Notez la différence de sens avec la phrase suivante, dans laquelle c'est *leurs lacets* qui est le sujet sous-entendu de *tomber* : *Pour ne pas* ***tomber,*** leurs lacets *sont attachés*.

Attention ! Lorsque le verbe à l'infinitif est un **verbe pronominal** (ex. : *se blesser, s'ennuyer*), le pronom réfléchi est du même genre et du même nombre que le sujet sous-entendu.

Pour ne pas **se blesser**, *les enfants* ont attaché leurs lacets.
Pour ne pas **te blesser**, *tu* as attaché tes lacets.
Pour ne pas **nous blesser**, *nous* avons attaché nos lacets.

L'infinitif a deux temps : l'**infinitif présent** (ex. : *parler, se blesser*) et l'**infinitif passé** ; ce dernier est formé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* à l'infinitif et du participe passé du verbe.

Après vous **avoir parlé**, ils sont partis.
Après **s'être blessés**, ils ont attaché leurs lacets.

suite →

(Pour le choix de l'auxiliaire, voir l'article *Conjugaison (formes du verbe)* ; pour l'accord du participe passé, voir les articles *Accord du participe passé d'un verbe pronominal*, *Accord du participe passé employé avec* avoir, *Accord du participe passé employé avec* être.)

Source d'erreur orthographique :
L'infinitif des verbes en *-er* et leur participe passé se prononcent de la même manière (ex. : *parler / parlé*). Pour vérifier l'orthographe des verbes se terminant par le son « é », on recourt au remplacement : on remplace le verbe en *-er* par un verbe ayant une autre terminaison à l'infinitif (ex. : *bât**ir**, fai**re**, recev**oir***).

recevoir **reçus**
Ils aimeraient vous **parler**. Après vous avoir **parlé**…

GROUPE VERBAL À L'INFINITIF (GV INF.)

Le groupe verbal à l'infinitif (GV inf.) est un groupe verbal dont le noyau est un verbe à l'infinitif. Dans le GV inf., en plus de l'infinitif, on peut trouver différentes expansions du verbe ayant, par exemple, la fonction de complément direct du verbe, de complément indirect du verbe, d'attribut (voir aussi l'article *Verbe (classe de mots) et groupe verbal (GV)*).

[**Lire**] est son passe-temps favori.

[**Lire** des bandes dessinées] est son passe-temps favori.

Son bédéiste préféré sera au prochain Salon du livre à Montréal ; elle aimerait [lui **parler**].

Généralement, on ne considère pas comme le noyau d'un GV inf. le verbe à l'infinitif précédé des verbes comme *aller, faillir, manquer, laisser, pouvoir* ou *devoir*, qui servent de **semi-auxiliaires**. On dit de ces verbes qu'ils sont employés comme semi-auxiliaires lorsqu'ils perdent leur sens propre pour exprimer, par exemple, des nuances de temps (ex. : *Je **vais partir**.* : futur proche), de modalité (ex. : *Il **peut faire** 20 °C ce matin.* : approximation).

Les fonctions du GV inf.

Voici les principales fonctions du GV inf. :

- sujet ;

  [**Lire** des bandes dessinées] est son passe-temps favori.

- complément direct du verbe ;

  Ils aimeraient [vous **parler**].

- attribut du sujet.

  Cela s'appelle [**crier**].

suite →

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

Lorsque le GV inf. est précédé d'une préposition, c'est tout le groupe prépositionnel (GPrép) qui occupe une fonction dans la phrase (voir l'article *Préposition (classe de mots) et groupe prépositionnel (GPrép)* pour les principales fonctions du GPrép). Voici deux exemples de GPrép comprenant un GV inf. :

- complément indirect du verbe ;

  Elle tient [**à** lui **parler**].

- complément du nom.

  Son rêve [**de parler** à son bédéiste préféré] pourrait se réaliser.

Remarque. – On peut aussi considérer le GV inf. comme une phrase **subordonnée infinitive**, étant donné qu'on peut ajouter, autour du verbe à l'infinitif, un complément de phrase.

[**Lire** des bandes dessinées *au lit*] est son passe-temps favori.

> L'élément entre crochets peut être comparé à la phrase suivante : *Elle lit des bandes dessinées au lit,* dans laquelle on reconnaît un pronom ayant la fonction de sujet : *elle* (sous-entendu lorsque le verbe est à l'infinitif) ; un GV : *lit des bandes dessinées* ; et un GPrép ayant la fonction de complément de phrase : *au lit*.

Verbe au participe présent et GV part.

Le participe présent est le mode impersonnel du verbe qui se termine par *-ant*. Comme l'infinitif et le participe passé, il ne porte aucune marque de personne. De plus, le participe présent ne porte aucune marque de nombre.

> Elle nous a soumis à une discipline, nous **demandant** de pratiquer le piano chaque jour.
>
> > Le pronom *nous* placé devant le verbe *demandant* ne fait varier le verbe ni en personne ni en nombre ; il ne s'agit pas d'un pronom ayant la fonction de sujet, mais d'un pronom ayant la fonction de complément indirect (CI) du verbe *demandant* (DEMANDER QQCH. **À QQN**).

Il existe deux formes du participe présent :

- le **participe présent simple**, qui est formé à partir du radical du verbe à l'imparfait et de la terminaison *-ant* ;

  demand**ant** (imparfait : *il demandait*)

  finiss**ant** (imparfait : *il finissait*)

  pratiqu**ant** (imparfait : *il pratiquait*)

  > Exceptions : *avoir* et *savoir* : *ay**ant*** et *sach**ant***

- le **participe présent composé**, qui est formé de l'auxiliaire *avoir* ou *être* au participe présent et du participe passé du verbe.

  ay**ant** pratiqué
  ét**ant** tombé

(Pour le choix de l'auxiliaire, voir l'article *Conjugaison (formes du verbe)* ; pour l'accord du participe passé, voir les articles *Accord du participe passé d'un verbe pronominal*, *Accord du participe passé employé avec* avoir, *Accord du participe passé employé avec* être.)

Source d'erreur orthographique :
On dit que le participe présent est la forme adjectivale du verbe. Néanmoins, certains verbes ont un adjectif verbal correspondant, lequel s'accorde, comme tout adjectif, et ne s'orthographie pas toujours comme le participe présent (notamment pour la plupart des verbes en *-quer* et en *-guer*). Par exemple, le participe présent du verbe *pratiquer* est ***pratiquant***, celui du verbe *fatiguer* est ***fatiguant***, celui du verbe *différer* est ***différant***. Ces verbes ont aussi un adjectif verbal correspondant : *prati**qu**ant*, *fati**g**ant*, *différ**ent***.

> Cette journée a été *fatigante*. (adjectif verbal)
> **Fatiguant** les enfants jusqu'à l'épuisement, cette journée sera heureusement suivie d'une bonne nuit de sommeil. (verbe au participe présent)

suite →

Pour distinguer l'adjectif verbal en *-ant* du verbe au participe présent, on recourt à la manipulation d'addition : on peut ajouter *ne (n')… pas* de chaque côté du verbe au participe présent, mais non de chaque côté de l'adjectif (*ne… pas* accompagne nécessairement un verbe).

~~Cette journée a été ne *fatigante* pas.~~
Ne fatiguant pas les enfants jusqu'à l'épuisement, cette journée…

Le sujet du verbe au participe présent peut être exprimé, mais il ne fait pas varier le verbe.

Ces revues leur **plaisant** énormément, ils en font la collection.

> Le sujet du verbe *plaire* (*ces revues*) est exprimé, mais ne fait pas varier le verbe ; ici *leur* a la fonction de CI.

Cependant, **le sujet du verbe au participe présent est généralement sous-entendu** et ce sujet est le plus souvent le même que celui du verbe principal, obligatoirement quand le participe présent précède le verbe principal.

Ayant pratiqué le piano toute la matinée, *les enfants* ont pu jouer dehors avec leur chien.

> Le sujet sous-entendu de *ayant pratiqué* (*les enfants*) est le sujet du verbe principal *ont pu jouer.* Notez la différence de sens avec la phrase suivante, dans laquelle c'est *leur chien* qui est le sujet sous-entendu de *ayant pratiqué* : *Ayant pratiqué le piano toute la matinée,* le chien *a pu jouer dehors avec les enfants…*

On évitera donc des constructions comme les suivantes, où le sujet sous-entendu du participe présent n'est pas le même que le sujet du verbe principal :

* ~~Demeurant tout près de chez moi, *j'*ai offert à Caroline de la reconduire chez elle~~.

> On dirait plutôt : ***Parce que Caroline demeure*** *tout près de chez moi, je* ***lui*** *ai offert de la reconduire chez elle.*

* ~~Masquant mal sa nervosité, *les mots* qui sortaient de la bouche de Carl étaient mal articulés et souvent mal choisis~~.

> On dirait plutôt : ***Masquant*** *mal sa nervosité,* ***Carl*** *a mal articulé ses mots et les a souvent mal choisis.*

Attention ! Lorsque le verbe au participe présent est un verbe pronominal (ex. : *se blesser, s'ennuyer*), le pronom réfléchi est du même genre et du même nombre que le sujet sous-entendu.

En **se préparant** pour aller voir leur chien au cirque, *les enfants* chantaient.
En **nous préparant** pour aller au cirque, *nous* chantions.

Note. – On appelle aussi « gérondif » un participe présent précédé de la préposition *en*.

RUBRIQUE GRAMMATICALE www.ccdmd.qc.ca/fr

suite →

GROUPE VERBAL AU PARTICIPE PRÉSENT (GV PART.)

Le groupe verbal au participe présent (GV part.) est un groupe verbal dont le noyau est un verbe au participe présent. Dans le GV part., en plus du participe présent, on peut trouver différentes expansions du verbe ayant, par exemple, la fonction de complément direct du verbe (CD), de complément indirect du verbe (CI), d'attribut (voir aussi l'article *Verbe (classe de mots) et groupe verbal (GV)*).

> Elle nous a soumis à une discipline, [nous **demandant** de pratiquer le piano chaque jour].
>
> > Le verbe au participe présent est précédé d'un pronom (*nous*) CI du verbe *demandant* et est suivi d'un GPrép CD du verbe *demandant* (*de pratiquer le piano chaque jour*) [DEMANDER QQCH. À QQN].

Les fonctions du GV part.

Voici les principales fonctions du GV part. :

- complément du nom ;

> Le numéro le plus populaire de ce cirque est celui du <u>chien</u> [**sachant** jouer du piano].

- complément du pronom.

> [Ne **sachant** jouer que quelques pièces simples], <u>il</u> émerveille tout de même le public.

Lorsque le GV part. est précédé d'une préposition, c'est tout le groupe prépositionnel (GPrép) qui occupe une fonction dans la phrase (voir l'article *Préposition (classe de mots) et groupe prépositionnel (GPrép)* pour les principales fonctions du GPrép). Voici un exemple de GPrép comprenant un GV part. :

- complément de phrase (CP).

> Les enfants crient et applaudissent [**en entendant** le chien jouer du piano].

Remarque. – On peut aussi considérer le GV part. comme une phrase **subordonnée participiale**, étant donné qu'on peut ajouter, autour du verbe au participe présent, un complément de phrase.

> [**Ayant pratiqué** le piano *toute la matinée*], les enfants ont pu jouer dehors avec leur chien.
>
> > L'élément entre crochets peut être comparé à la phrase suivante : *Les enfants ont pratiqué le piano toute la matinée,* dans laquelle on reconnaît un GN ayant la fonction de sujet : *les enfants* (sous-entendu lorsque le verbe est au participe présent) ; un GV : *ont pratiqué le piano* ; et un GN ayant la fonction de CP : *toute la matinée*.

Verbe (classe de mots) et groupe verbal (GV)

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU VERBE

Du point de vue du sens, le verbe permet de situer un événement ou un fait dans le temps (par exemple dans le passé, le présent ou l'avenir). Le verbe peut exprimer une action (ex. : *travailler, courir, lancer*), mais il peut aussi exprimer un mouvement (ex. : *partir, rentrer, tomber*), un état (ex. : *être, avoir l'air*), un changement d'état (ex. : *se métamorphoser, mourir*), un sentiment (ex. : *aimer, détester*), une opinion (ex. : *croire, prétendre, juger*), etc.

La forme du verbe le distingue des autres classes de mots : le verbe se conjugue en temps, en mode ainsi qu'en personne et en nombre (voir l'article *Conjugaison (formes du verbe)*).

Aujourd'hui, on **chante** très fort.
Demain, on **chantera** très fort.
Aujourd'hui, nous **chanterons** très fort.

Le verbe est susceptible d'être accompagné de mots qui dépendent de lui. Par exemple, le verbe est la seule classe de mots qui puisse être accompagnée des adverbes *ne / n'… pas*.

On ne **chante** pas. Ils n'**ont** pas **chanté**.

GROUPE VERBAL (GV)

Le verbe et, s'il y a lieu, le ou les mots qui dépendent de lui forment ce qu'on appelle un groupe verbal (GV). Le verbe est le noyau du GV.

Ils [n'**ont** pas **chanté** très fort] aujourd'hui.

Note. – Lorsque le verbe est à l'**infinitif**, on dit qu'il est le noyau du GV à l'infinitif (voir l'article *Verbe à l'infinitif et GV inf.*) ; lorsqu'il est au **participe présent**, on dit qu'il est le noyau du GV au participe présent (voir l'article *Verbe au participe présent et GV part.*).

Il existe plusieurs catégories de verbes. Certains verbes peuvent constituer un GV à eux seuls. Ils sont intransitifs.

Ils [**chantent**].

Certains verbes ont obligatoirement une expansion, une *suite* (même si cet élément peut précéder le verbe), c'est-à-dire un élément qui dépend d'eux (il peut s'agir d'un complément direct (CD) du verbe, d'un complément indirect (CI) du verbe ou d'un attribut).

Ils [assisteront **à la première d'une pièce de Michel Tremblay**].
Ils [**la** verront] demain.
Ils [sont **des amoureux du théâtre**].

suite →

REMARQUES SUR LA CONSTRUCTION DE LA TRANSITIVITÉ

Deux verbes coordonnés, qui ont un même complément, doivent tous les deux être ou transitifs directs ou transitifs indirects. Sinon, on doit répéter le complément pour chaque verbe et le constuire selon les exigences de chacun d'eux.

Mes parents ont lu et grandement apprécié ce roman.

> *Ont lu quelque chose* et *apprécié quelque chose* ; deux verbes transitifs directs : construction correcte.

*Mes parents ont lu et beaucoup parlé de ce roman.

> *Ont lu quelque chose* et *ont parlé de quelque chose* ; un verbe transitif direct et un verbe transitif indirect : construction fautive.

Construction correcte : Mes parents ont lu ce roman et ils en ont beaucoup parlé.

Les dictionnaires de langue donnent généralement des indications concernant les ***suites* obligatoires des verbes**. C'est le cas notamment quand ils indiquent qu'un verbe est transitif direct (toujours accompagné d'un CD) ou transitif indirect (toujours accompagné d'un CI).

La *suite* obligatoire du verbe est généralement placée à droite du verbe, ou à gauche s'il s'agit d'un pronom, et elle ne peut pas être déplacée en dehors du GV.

Ils [assisteront **à la première d'une pièce de Michel Tremblay**].
et non : *~~À la première d'une pièce de Michel Tremblay, ils assisteront~~.

> La suite obligatoire du verbe est un GPrép placé à droite du verbe ; elle a la fonction de CI.

Ils [sont **des amoureux du théâtre**].
et non : *~~Des amoureux du théâtre, ils sont~~.

> La suite obligatoire du verbe est un GN placé à droite du verbe ; elle a la fonction d'attribut du sujet.

Ils [**la** verront] demain.
et non : *~~La, ils verront demain.~~
ni : *~~La pièce, ils verront demain~~.

> La suite obligatoire du verbe est un pronom placé à gauche du verbe ; elle a la fonction de CD.

suite →

QUELQUES REMARQUES SUR LA CLASSIFICATION DES VERBES DANS LES DICTIONNAIRES

Dans les dictionnaires, la catégorie « verbe transitif » (v. tr.) indique que le verbe est obligatoirement accompagné d'un complément. Plus précisément, la catégorie « verbe transitif direct » (v. tr. dir.) indique que le verbe a besoin d'un complément direct (CD) ; la catégorie « verbe transitif indirect » (v. tr. indir.) indique que le verbe a besoin d'un complément indirect (CI).

ASSISTER v. tr. indir. : Ils [assisteront **à la première d'une pièce de Michel Tremblay**].
VOIR v. tr. ou v. tr. dir. : Ils [**la** verront] demain.

La catégorie « verbe intransitif » (v. intr.) indique que le verbe n'a généralement pas besoin d'un complément. Cependant, cette catégorie ne tient pas toujours compte des compléments de lieu obligatoires à la suite d'un verbe et ne tient pas compte des attributs qui sont aussi obligatoires à la suite du verbe. Pour les verbes classifiés « intransitifs », il vaut toujours mieux observer attentivement les exemples donnés dans les dictionnaires.

ALLER v. intr. : Ils [iront **à la première d'une pièce de Michel Tremblay**].

> Même si le verbe *aller* est classifié « intransitif », son complément est obligatoire.

Virgule

On emploie la virgule pour détacher ou isoler des éléments dans une phrase ou pour les séparer.

LE DÉTACHEMENT PAR UNE VIRGULE

Le détachement du complément de phrase

On emploie la virgule pour détacher un complément de phrase (CP) placé soit au début de la phrase, soit entre le groupe ayant la fonction de sujet et le groupe verbal (GV), soit à l'intérieur du GV. En somme, on détache le complément de phrase lorsqu'il est placé ailleurs qu'en fin de phrase.

Robert achète son journal préféré **tôt le matin**.

> Le CP est placé en fin de phrase ; il n'est donc pas détaché par une virgule.

Robert achète**, tôt le matin,** son journal préféré.

> Le CP est placé à l'intérieur du GV, entre le verbe et son complément direct.

Robert**, tôt le matin,** achète son journal préféré.

> Le CP est placé entre le GN sujet et le GV.

Tôt le matin, Robert achète son journal préféré.

> Le CP est placé au début de la phrase.

Attention ! Lorsque le CP est en début de phrase, mais que le sujet et le verbe sont inversés, on n'emploie pas la virgule (***Dans l'arbre*** *chantent les oiseaux*.).

Le détachement d'un complément du nom ou du pronom à valeur explicative

On peut ajouter, à l'intérieur d'un groupe nominal (GN), un complément du nom ou un complément du pronom non essentiel à valeur explicative, c'est-à-dire un élément qui ne contribue pas à déterminer la personne, la chose ou le phénomène caractérisés, mais qui ajoute simplement une information supplémentaire. Cet élément à valeur explicative pourrait facilement être effacé sans que le sens de l'énoncé soit altéré : il doit être détaché par une ou deux virgules, selon sa place (voir aussi l'article *Subordonnée relative et pronom relatif*).

Mon frère et ma sœur aînée**, qui sont d'excellents musiciens,** feront bientôt partie d'un orchestre.

> Il s'agit d'une subordonnée relative à valeur explicative, complément des noms *frère* et *sœur*.

suite →

Épuisée par la longue randonnée, elle s'est vite endormie.

> Il s'agit d'un GAdj à valeur explicative, complément du pronom *elle*.

La sœur de Charles**, étudiante au Collège de Sherbrooke,** a gagné dix mille dollars à la loterie.

> Il s'agit d'un GN à valeur explicative, complément du nom *sœur*.

Il est important de distinguer les éléments explicatifs des éléments déterminatifs, car ces derniers ne sont pas détachés par des virgules, puisqu'ils sont essentiels au sens de la phrase.

Mon frère et ma sœur **aînée**, qui sont d'excellents musiciens, feront bientôt partie d'un orchestre.

> L'adjectif *aînée* est déterminatif et non explicatif : c'est précisément de *la sœur aînée* qu'il est question et non d'une autre sœur (il est sous-entendu que la personne a plus d'une sœur. Comparez avec la phrase suivante, où le complément du nom est explicatif : *Mon frère et ma sœur, **qui est mon aînée**, sont d'excellents musiciens*.).

L'appartement **que nous avons visité hier** nous a beaucoup plu.

> La subordonnée relative est déterminative et non explicative : c'est précisément *l'appartement visité hier* qui a plu et non n'importe quel autre appartement.

Le détachement d'autres éléments

D'autres éléments sont également détachés par une virgule :

- un organisateur textuel ;

  Nous allons**, tout d'abord,** aborder tel aspect du sujet.

  Par conséquent, nous pouvons conclure que le projet est réaliste.

- un groupe mis en relief dans une phrase emphatique ;

  Ces livres-là, je voulais les lui donner demain.

  La tisane, ça m'endort.

- une phrase incise ou une phrase incidente ;

  Pour le prochain trimestre**, affirme le président,** la société dégagera un bénéfice qui dépassera toutes les attentes. (phrase incise)

  Pour le prochain trimestre, la société dégagera un bénéfice qui dépassera**, permettez-moi d'en douter,** toutes les attentes. (phrase incidente)

- une apostrophe (lorsqu'on s'adresse directement à quelqu'un).

  « Ne rentre pas trop tard**, Nathalie**. »

suite →

Attention ! La virgule est interdite dans les contextes suivants.

On ne sépare pas par une virgule ni par un autre signe de ponctuation :

- le groupe ayant la fonction de sujet et le groupe verbal (GV) ;

  Mon frère _ explique tout à ses enfants.

  La randonnée que nous avons faite _ nous a complètement épuisés.

- un mot et un élément qui le suit obligatoirement (ex. : le verbe et son complément direct ou complément indirect ; le verbe et l'attribut) ;

  Mon frère explique _ à ses enfants _ tout ce qu'il sait sur les animaux.

  Vous ai-je dit _ que mon frère est _ vétérinaire.

- un verbe, un adverbe, un adjectif, etc. et son modificateur.

  Il parle _ lentement. Cette fleur est extrêmement _ belle.

L'EMPLOI DE LA VIRGULE DANS LA JUXTAPOSITION ET LA COORDINATION D'ÉLÉMENTS

La virgule dans la juxtaposition

La virgule sert à séparer des mots, des groupes de mots ou des phrases, subordonnées ou non, qui ont la même fonction syntaxique.

Les livres**,** les cassettes**,** les disques et les revues étaient en solde.

> La virgule sépare des GN sujets juxtaposés.

Danielle se lève**,** s'habille**,** déjeune et se rend au bureau.

> La virgule sépare des GV juxtaposés.

On joue**,** on danse**,** on s'amuse.

> La virgule sépare des phrases juxtaposées.

Quand nous aurons terminé nos cours**,** que nous aurons passé nos examens et que nous aurons pris un peu de repos, nous chercherons un emploi.

> La première virgule sépare des subordonnées circonstancielles compléments de phrase juxtaposées.

suite →

La virgule dans la coordination

On met généralement une virgule devant les coordonnants *mais*, *car*, *puis*, *c'est-à-dire*, *soit*, *à savoir*, *sinon*, etc.

> Elle se croyait seule**, mais** une foule l'entourait.
>
> On immolait des animaux**, car** on croyait que ces sacrifices atténuaient la colère des dieux.
>
> Les ventes ont progressé de sept millions de dollars**, soit** de 18 pour cent.

Les coordonnants *et*, *ou*, *ni* ne sont généralement pas précédés d'une virgule. Ils peuvent être précédés d'une virgule dans les cas suivants :

- le coordonnant sépare deux phrases qui n'ont pas le même sujet ;

  > Ils ont consacré beaucoup de temps à leurs études**, et** leurs efforts ont porté leurs fruits.

- le coordonnant sépare deux des groupes de mots ou des phrases comprenant eux-mêmes des éléments coordonnés ;

  > Marie est très occupée cette session : elle s'est inscrite à des cours de peinture et de danse**, et** s'est portée bénévole pour aider les enfants dans leurs devoirs.

- le coordonnant est répété devant chaque élément d'une énumération qui en comporte trois ou plus.

  > Au bal masqué, je n'ai reconnu **ni** ta mère**, ni** ton frère**, ni** ta sœur aînée.
  >
  > > **Attention !** On n'emploie pas la virgule devant le premier des coordonnants.